

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI) (AISBL)

Place Albert 1^{er}, 13, B – 6530 Thuin (Belgique), tel : +32.71.59.12.38, internet: : <https://www.fci.be>

RÈGLES ET DIRECTIVES pour les ÉPREUVES D'OBÉISSANCE pour les CLASSES 1, 2 et 3

*Les règles et directives de la classe 3 sont utilisées
dans les compétitions internationales d'obéissance
(FCI-CACIOB) et
dans les compétitions de championnat FCI*



1 janvier 2025

Contenu

I. RÈGLES CONCERNANT L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGEMENT ÉPREUVES ET CONCOURS D'OBÉISSANCE	4
1. Organisation d'épreuves et de compétitions officielles d'obéissance	4
2. Règles et lignes directrices nationales concernant les épreuves d'obéissance	4
3. Admissibilité à participer aux cours d'obéissance	5
3.1 Santé	5
3.2 Règlements antidopage et vaccination	5
3.3 Agressivité	5
3.4 Chiennes en saison et chiennes en élevage	6
3.5 Changements d'apparence.....	6
3.6 Chiens stérilisés ou stérilisés.....	6
3.7 Examiner les chiens.....	6
3.8 Autres réglementations	6
4. Admissibilité à juger les concours d'obéissance	7
5. Intendant en chef.....	7
6. Gestion de la compétition	7
7. Obligations du maître et équipement du chien	7
8. Comportement du chien / Disqualification	8
9. Autres réglementations	9
II. AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT PRATIQUES	10
10. Disposition du concours.....	10
11. Nombre de concurrents et temps alloué au jugement par jour	10
12. Taille de l'anneau d'obéissance et quantités des exercices	10
13. Équipement	11
III. COURS, EXERCICES ET COEFFICIENTS	14
IV. NOTES, RÉCOMPENSES, MONTER ET DESCENDRE	16
14.1 Notes et points	16
14.2 Échec et disqualification.....	16
14.3 Monter et descendre	17
15. Champion d'Obéissance et Certificat International d'Obéissance FCI-CACIOB	18
15.1 Championne nationale d'obéissance.....	18
15.2 Certificat International d'Obéissance (FCI-CACIOB)	19
V. RÈGLES GÉNÉRALES ET DIRECTIVES POUR RÉALISER ET JUGER LES EXERCICES	20
16. Directives générales pour exécuter et juger tous les exercices.....	20
16.1 Réaliser les exercices	20
16.2 Juger les exercices.....	26

VI. RÈGLES ET DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR EXÉCUTER ET JUGER L'INDIVIDU EXERCICES....	34
CLASSE 1	34
CLASSE 2	46
CLASSE 3	65
VII. APPENDICE	92
ANNEXE 1 Ouvrir obstacle.....	92
ANNEXE 2 Quelques suggestions pour la présentation des objets en discrimination olfactive en classe 3. 93	
ANNEXE 3 Schémas des positions en marche et lignes directrices pour les commandements du steward.	94
ANNEXE 4 Modèles pour le groupe de cônes dans les exercices 1.8, 2.9 et 3.8	95
ANNEXE 5 Détails pour composer le carré	96

La formation à l'obéissance (OB) apprend à un chien à agir de manière coopérative et contrôlée. L'accent doit être mis sur l'établissement d'un bon contact entre le chien et le maître et sur la volonté du chien d'obéir même à distance du maître. Le maître et le chien doivent afficher une bonne relation globale.

Ces règles et lignes directrices ont été compilées pour promouvoir le sport d'obéissance et soutenir l'obéissance compétitive au-delà des frontières nationales.

Ces règles et directives sont appliquées lors des concours d'obéissance dans les pays dans lesquels les organisations canines nationales ont choisi de les suivre.

Dans les épreuves internationales avec la FCI-CACIOB ainsi que dans les compétitions de Championnat de la FCI telles que les compétitions du Championnat du Monde FCI, les règles de la Classe 3 doivent être suivies depuis **1.1.2025**.

Les résultats d'autres épreuves d'obéissance avec des performances légèrement différentes, mais qui répondent aux exigences correspondantes, doivent être reconnus.

I. RÈGLES CONCERNANT L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGE DES ÉPREUVES ET DES CONCOURS D'OBÉISSANCE

1. Organisation d'épreuves et de compétitions officielles d'obéissance

Chaque membre national de la FCI décide quels clubs et organisations sont autorisés à organiser des épreuves et compétitions officielles d'obéissance dans leur pays.

2. Règles et lignes directrices nationales concernant les épreuves d'obéissance

Il est recommandé aux organisations canines nationales de publier sur leur site Internet toutes les informations nécessaires concernant leurs règles nationales, les exigences nationales particulières, les détails de leur législation applicable aux animaux entrant dans leur pays et aux essais, ainsi que des détails tels que les frais d'entrée et les comptes bancaires, afin que la compétition dans toutes les nations membres de la FCI puisse être encouragée. Il est recommandé que les conducteurs participant à un concours soient informés de tous les détails nécessaires concernant le concours et les exigences nationales particulières dans une note qui leur est adressée (fiche technique).

3. Admissibilité à participer aux cours d'obéissance

L'éligibilité à participer aux cours d'obéissance est définie par la réglementation du pays d'origine du chien. et ceux du pays où se déroule le concours. Les règles nationales précisent quels chiens sont autorisés à participer aux épreuves d'obéissance (classes 1, 2 et 3). Les conditions d'éligibilité pour concourir doivent être publiées sur le site Internet du pays concerné.

L'âge auquel la classe 1 peut être inscrite doit être indiqué dans les règles nationales de chaque pays. Le chien doit toutefois être âgé d'au moins 10 mois, si un âge plus élevé n'est pas spécifié par les règles nationales du pays où le concours est organisé ou du pays dans lequel le chien est enregistré. Lors de l'entrée en classe 3, le chien doit être âgé d'au moins 15 mois.

Il appartient à chaque pays de décider quelles classes nationales d'obéissance sont reconnues et quelles conditions doivent être remplies avant qu'un chien soit autorisé à concourir dans une certaine classe. Cependant, pour participer à un concours international d'obéissance (avec la FCI-CACIOB), le conducteur et le chien doivent au moins avoir réussi ensemble la classe d'obéissance la plus élevée précédente avec une note Excellent et avoir ainsi le droit de progresser (Classe 2 ou une classe avec exercices correspondants) dans leur propre pays.

Il appartient à chaque pays de décider combien de fois un chien peut entrer dans une classe après avoir obtenu sa première note « Excellent » (1st prix) dans la classe en question. *Ces informations doivent être disponibles sur les pages [www](http://www.fci.org) de l'organisation canine nationale.*

Si un chien est déjà entré dans une certaine classe, les règles nationales d'obéissance doivent décrire les circonstances dans lesquelles le retour à une classe inférieure est autorisé. *Ces informations doivent être disponibles sur les pages [www](http://www.fci.org) de l'organisation canine nationale..*

3.1 Santé

Les chiens aveugles, souffrant de maladies ou d'infections contagieuses, d'ankylostomes, de gale ou de toute autre vermine, ainsi que les chiens agressifs ne peuvent pas participer aux épreuves d'obéissance. Les chiens scotchés, cousus ou bandés ne sont pas autorisés à participer.

3.2 Règlements antidopage et vaccination

Les réglementations nationales en matière de vaccination et les réglementations antidopage en vigueur dans le pays d'origine du chien et dans le pays où a lieu l'essai doivent être respectées. *Les réglementations nationales concernant la vaccination et la réglementation antidopage doivent être publiées sur le site Internet.*

3.3 Agressivité

Les chiens agressifs ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du concours. Le juge disqualifiera tout chien qui attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien. L'incident est noté dans le livret de travail du chien et un rapport doit être adressé à l'organisation canine nationale que représente le chien et à l'organisation canine nationale du pays organisateur.

3.4 Chiennes en saison et chiennes en élevage

Les chiennes en saison sont autorisées à concourir conformément aux règles nationales du pays où se déroule l'épreuve. Des informations sur cette question devraient être disponibles sur le site Internet du pays qui organise le procès. Les chiennes en saison doivent cependant être performantes en dernier. Ils doivent être tenus à l'écart des lieux de compétition et des environs immédiats jusqu'à ce que tous les autres chiens aient terminé leurs exercices.

Une règle générale est que les chiennes qui devraient mettre bas dans les quatre semaines et les chiennes qui ont mis bas moins de huit semaines avant la date du concours doivent être exclues.

Les règles nationales peuvent prévoir d'autres délais. Ces informations doivent être accessibles à tous et être clairement affichées sur le site Internet de l'organisation canine nationale qui organise l'essai.

Dans les compétitions internationales d'obéissance (FCI-CACIOB) et dans les Championnats du Monde FCI (FCI-WWC), les chiennes qui devraient mettre bas dans quatre semaines et les chiennes qui ont accouché à l'intérieur douze semaines avant le jour de la compétition ne sont pas autorisés à concourir.

3.5 Changements d'apparence

Les chiens avec la queue coupée, les oreilles coupées ou ceux dont l'apparence a été modifiée pour des raisons esthétiques ne sont admis que conformément aux réglementations légales du pays d'origine du chien. et ceux du pays où se déroule le procès.

Toutes les informations sur les restrictions dues aux changements d'apparence du chien doivent être facilement disponibles et indiquées dans les règles nationales et doivent être publiées sur le site Internet de l'organisation canine nationale du pays.

3.6 Chiens stérilisés ou stérilisés

Les chiens stérilisés et stérilisés sont autorisés à concourir.

3.7 Examiner les chiens

Si nécessaire, le juge devra contrôler les chiens à l'extérieur du ring avant le début de la compétition.

Les règles nationales peuvent exiger que tous les chiens soient contrôlés.

3.8 Autres réglementations

Si un concours d'obéissance est organisé dans le cadre d'une exposition canine, il ne devrait pas être obligatoire que le chien soit inscrit à l'exposition canine (évaluation extérieure).

Les réglementations nationales doivent définir les inscriptions spécifiques et l'adhésion au club requises.

4. Admissibilité à juger les concours d'obéissance

Les juges des concours d'obéissance doivent avoir une formation suffisante pour juger l'obéissance FCI et être agréés pour juger par l'organisation canine nationale FCI de leur propre pays.

Les qualifications et les compétences linguistiques des juges invités d'autres pays doivent être confirmées. Habituellement, l'organisation canine nationale invitante contacte l'organisation canine nationale FCI du juge invité pour confirmer sa compétence.

Inéligibilité en raison d'un risque de biais : les réglementations nationales définissent l'inéligibilité en raison d'un risque de biais. Lors des compétitions internationales avec la FCI-CACIOB, les règles d'inéligibilité de la FCI (**comme décrit dans les règles de mise en œuvre de WWCh**) doivent être respectées ainsi que les règles d'éligibilité du pays organisateur, sauf indication contraire.

5. Intendant en chef

Un commissaire en chef doit être nommé pour la compétition. Le commissaire en chef est responsable de l'organisation pratique d'un concours d'obéissance et doit posséder les qualifications appropriées. Un steward qualifié doit diriger les exercices dans les classes 2 et 3. Il est également recommandé en classe

1. Si des concurrents étrangers participent au concours, il est recommandé de convenir au préalable d'une langue mutuelle pour diriger les exercices. En classe 3, le steward doit être capable de diriger les exercices en anglais ou dans une langue mutuellement convenue.

Si les exercices sont divisés et jugés par deux juges ou plus, il doit y avoir un nombre égal de commissaires. Il devrait y avoir au moins un steward par ring.

6. Gestion de la compétition

Les concours d'obéissance sont sous la direction du juge (en chef) du jour et du commissaire en chef. S'il y a plus d'un juge dans une compétition, l'un d'entre eux est nommé juge en chef et président de l'équipe de juges.

Si des incidents surviennent qui n'ont pas été traités dans le cadre de ces règles et directives, le juge (ou une équipe de juges supervisée par le juge en chef) décide comment procéder ou comment évaluer l'incident.

7. Obligations du maître et équipement du chien

Les obligations du conducteur en tant que concurrent débutent dès son entrée dans l'enceinte du concours et prennent fin après la remise des prix finale. Les manutentionnaires doivent suivre les règles et les instructions comme indiqué. Les manutentionnaires doivent adopter un comportement optimal et être habillés de manière appropriée.

Le juge peut disqualifier un conducteur de la compétition s'il ne respecte pas les règles ou s'il se comporte de manière inconvenante. La décision du juge est définitive et aucun concurrent ne peut contester la décision du juge.

Les manieurs doivent s'inscrire au bureau du concours au plus tard 30 minutes avant le début du concours d'obéissance. Alternativement, le conducteur peut arriver et s'inscrire 30 minutes avant le début de son cours si cette possibilité lui a été donnée par l'organisateur du concours.

Il est interdit de punir le chien.

Seuls les colliers ordinaires (colliers à boucle ou coulissants) sont autorisés. Les colliers barbelés ou électriques et autres dispositifs ou moyens de contrainte tels que les muselières sont interdits. Cette restriction commence au début de la compétition et dure jusqu'à la fin.

Il est obligatoire de porter un collier lors des exercices collectifs de tous les cours. C'est au manieur de décider si le chien porte ou non un collier dans les autres exercices. Il est recommandé que les chiens concourant dans les classes inférieures portent un collier (Classe débutant & Classe 1). En plus d'un collier, le chien est autorisé à porter un collier pour se protéger contre les tiques ou autres arachnides ou insectes.

Dans tous les cours, le port de couvertures, manteaux, harnais, imperméables, chaussures, bas, bandages, rubans, etc. sur le chien est interdit pendant la représentation.

Le manieur doit avoir le chien sur son côté gauche pendant les exercices. Entre les exercices, le chien doit être sous contrôle et à proximité (à gauche ou à droite).

Si le conducteur a un handicap, il est autorisé à avoir le chien du côté droit lors des exercices. Cependant, le concurrent ou le chef d'équipe doit discuter de cet arrangement avec le juge en chef/juge avant le début de la compétition. Tous les juges concernés doivent être informés de l'accord et son effet sur l'évaluation des performances doit être convenu s'il y a plusieurs juges impliqués. Toutes les dispositions exceptionnelles doivent être justifiées et il faut s'assurer qu'elles ne gênent pas les autres chiens et les concurrents. Par exemple, si un concurrent est en fauteuil roulant, il doit être placé au bout de la ligne lors des exercices de groupe afin qu'aucun autre chien ne soit dépassé.

8. Comportement du chien / Disqualification

Un chien qui, à tout moment pendant la compétition (avant, pendant ou après sa propre performance), mord, tente de mordre, attaque ou tente d'attaquer des personnes ou d'autres chiens, est disqualifié de la compétition avec effet immédiat et perdra tous les points qu'il a gagnés. a gagné au cours d'une prestation déjà réalisée. Le chien est également disqualifié de participer à toute compétition au cours de la deuxième journée d'une compétition de deux jours.

La disqualification est inscrite dans le livret de travail du chien et un rapport doit être adressé à l'organisation canine nationale que représente le chien et à l'organisation canine nationale du pays organisateur.

En plus des actions mentionnées ci-dessus, les réglementations nationales doivent être respectées.

9. Autres réglementations

Entraînement sur le ring

Une règle générale est qu'aucun entraînement n'est autorisé sur le ring de compétition le jour de l'essai ou de la compétition. Un conducteur n'est pas autorisé à entrer dans le ring de compétition avec ou sans son chien, à moins qu'une personne autorisée (le juge en chef) n'ait donné son autorisation.

Un manieur qui s'entraîne sciemment sur le ring avant la compétition ou pendant les pauses est disqualifié.

Exercices de groupe

Dans les exercices de groupe (exercice 1) des classes 1 et 2, le nombre minimum de chiens dans un groupe est de trois et le nombre maximum est de six. Exceptionnellement, un groupe peut être constitué de sept chiens.

En classe 3, le nombre minimum de chiens dans les exercices de groupe (exercices 3.1 et 3.2) est de trois et le nombre maximum est de quatre, à l'exception du fait qu'il n'y a qu'un total de cinq chiens en compétition dans la classe.

3. Dans le cas de compétitions spéciales de rang avec de nombreux concurrents, telles que les compétitions de qualification, les compétitions de championnat et les compétitions internationales (FCI-CACIOB), le juge en chef peut prendre une décision en collaboration avec le(s) juge(s) évaluant les exercices de groupe et le commissaire. , avoir cinq chiens dans les groupes.

II. AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT PRATIQUES

Disposition, nombre de concurrents, taille du ring et équipement nécessaire

10. Disposition du concours

Le juge (juge en chef, juge arbitre, président de l'équipe de juges) a le droit, après avoir consulté le comité d'organisation, de décider dans quel ordre les exercices seront effectués pendant la compétition et comment les exercices seront regroupés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.

11. Nombre de concurrents et temps alloué au jugement par jour

Le concours doit être planifié de manière à ce que le rendez-vous des juges ne prenne pas plus de six heures environ par jour.

Les directives nationales du pays dans lequel le concours est organisé doivent être suivies.

Il convient de noter que le temps nécessaire pour juger un nombre particulier de chiens dépend du déroulement d'un concours, du commissaire, du juge et des races inscrites.

Approximations des temps de jugement :

Classe 1

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus d'environ 30 chiens par jour en classe.

1. Juger 6 chiens prend environ une heure.

Classes 2 et 3

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus de 25 chiens par jour dans les classes 2 et 3.

On estime que juger 4 chiens dans la classe 2 prend environ une heure.

Juger 7 chiens de classe 3 prend environ deux heures.

Si plusieurs juges sont nommés, chacun juge les exercices qui lui sont attribués pour tous les chiens entrant dans la classe. Dans ce cas le nombre de chiens peut donc être plus important.

12. Taille de l'anneau d'obéissance et quantités des exercices

La taille du ring d'obéissance pour une compétition en salle doit être d'au moins 20 m x 30 m dans les classes 2 et 3. Lorsque la compétition se déroule en extérieur, la taille préférée du ring est d'au moins 25 m x 40 m. En classe 1, l'anneau peut être légèrement plus petit.

L'anneau peut également être plus petit si les exercices sont répartis sur deux ou plusieurs anneaux et que les exercices nécessitant moins d'espace sont regroupés. L'anneau doit être clairement marqué. C'est au juge de décider si la taille de la bague est acceptable ou non. Toutes les valeurs numériques des quantités dans les exercices sont des approximations.

13. Équipement

Il est de la responsabilité du comité d'organisation de tenir à disposition sur les lieux du concours les équipements suivants ainsi que les règlements et directives et autres instructions nécessaires les concernant.

Obstacles :

Deux haies ouvertes (elles ne doivent pas nécessairement être identiques) environ 1 m de large et réglable en hauteur d'environ 10 cm à 60 cm à des intervalles ne dépassant pas 10 cm.

Les barres latérales doivent mesurer environ 1 m de haut. Les pieds au sol doivent mesurer au moins 0,5 m de long. La haie doit être construite de manière à ce qu'elle soit ouverte, c'est-à-dire qu'il n'y ait qu'une seule planche d'environ 3 à 5 cm de haut ou une barre ronde d'environ 3 à 5 cm de diamètre à la hauteur requise et une fine barre de support reliant les pieds à la hauteur requise. Il ne doit y avoir que des supports pour la barre et les supports doivent être placés de manière à ce que le chien puisse laisser tomber la barre quelle que soit la direction dans laquelle le chien saute. Les supports doivent être légèrement concaves (en forme de cuillère) pour que le vent ne fasse pas tomber la barre. La haie ne doit pas avoir d'ailes latérales. ***Une haie ouverte est nécessaire pour la classe 1 et deux haies ouvertes sont nécessaires pour les classes 2 et 3.***

Voir la figure et la description de l'obstacle dans la partie VII, annexe 1.

Objets de récupération appropriés :

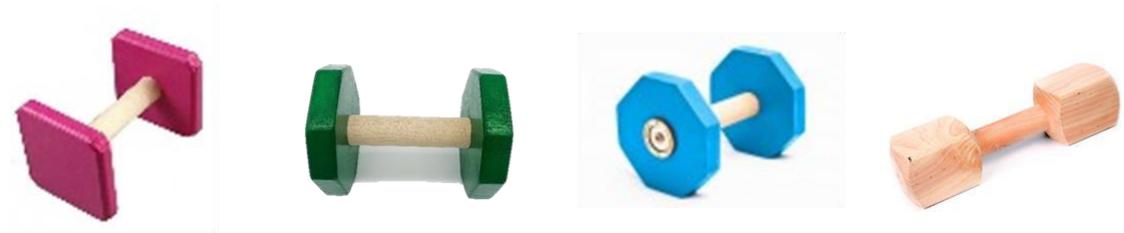
- Trois séries (petite – moyenne – grande) d'haltères en bois :
 - Pour la classe 3, chaque série (petite-moyenne-grande) comprend trois haltères identiques (même taille et même couleur).
 - Pour la classe 2, seuls deux haltères identiques sont nécessaires dans chaque série (taille égale et même couleur).
 - Pour la classe 1, un de chaque taille doit être disponible.

Chaque série doit différer en taille et en poids, afin de convenir à des races de différentes tailles, c'est-à-dire des races petites, moyennes et grandes. Le poids du plus gros ne doit pas dépasser environ 450 g. Le conducteur peut cependant choisir la taille qu'il préfère.

Le conducteur est autorisé à utiliser son propre haltère en bois (entièrement en bois) en classe.

1. Dans les classes 2 et 3, c'est une décision nationale de savoir si les manieurs peuvent ou non utiliser leurs propres haltères. Lors des compétitions internationales et des championnats, les manieurs sont autorisés à utiliser leurs propres haltères. L'organisateur doit cependant disposer d'un jeu d'haltères (petit – moyen – grand) que le manieur peut utiliser.

Le juge doit vérifier que les haltères répondent aux exigences.



Chiffre: **Haltères en bois. Les haltères doivent être entièrement en bois et la partie médiane doit être nue. Les parties latérales peuvent être colorées. Les haltères utilisés dans un set doivent tous avoir la même forme, les mêmes dimensions et le même poids. Ils doivent également être de couleur identique et les éventuels marquages sur les côtés doivent être identiques sur tous les haltères et des deux côtés. Les haltères doivent être similaires à ceux de la figure.**

- Objets en bois env. 2 cm x 2 cm x 10 cm sont nécessaires pour **exercices « sentir et récupérer » en classes 2 et 3.**

L'organisateur fournit toujours les objets pour le « parfumer et récupérer ».

En classe 2, le nombre d'objets est six fois supérieur au nombre de chiens en compétition.

En classe 3, le nombre d'objets est huit fois supérieur au nombre de chiens en compétition.

Cônes et marqueurs :

- Plusieurs cônes d'environ 40 à 50 cm de haut (3 à 6) ou un tonneau

Pour les exercices 1.8, 2.9 et 3.8, plusieurs cônes d'environ 40 à 50 cm de haut (3 à 6) ou un tonneau de matériau correspondant. **minimum** hauteur et un diamètre de **50-70 cm** sont nécessaires dans toutes les classes. La surface des cônes ne doit pas couvrir moins de **environ 0,4 à 0,5m²**. La disposition (profondeur X largeur) des cônes doit être **60-80 cm X 60-80 cm**.

Les cônes d'un groupe d'exercices (1,8 – 2,9 – 3,8) doivent tous être identiques. Ils peuvent tous être de la même couleur ou d'une couleur différente. Dans la mise en page, un motif de couleur similaire doit être utilisé pour tous les chiens de la même classe.

Dans les compétitions internationales et de championnat, les cônes sont

toujours utilisés. Voir description au chapitre VII annexe 4.1.

- Un nombre suffisant de balises, petits cônes et demi-sphères doivent être disponibles pour indiquer, lorsque cela est nécessaire, par exemple, les points de départ et d'arrivée des exercices et les lieux d'exécution tels que les sites de virage, les arrêts, etc.

Les marqueurs et les cônes doivent être appropriés et adaptés à leur objectif. Lors du choix de leur taille, de leur visibilité et de leur couleur, leur fonction doit être prise en compte, c'est-à-dire s'ils sont destinés au chien, au manieur ou au juge et/ou commissaire. Par exemple, les cônes pour les coins des carrés doivent mesurer env. 15 cm et visible. Certains cônes/demi-sphères/rubans/tubes indiquant par exemple des distances ou des endroits où donner un ordre doivent être discrets pour le chien.

Autres équipements qui devraient être disponibles :

- Des tableaux avec lesquels sont affichées les notes attribuées,
- Des abaques sur lesquels sont inscrites ou dessinées les positions du contrôle à distance ou un tableau d'affichage électrique,
- Craie, peinture en aérosol (non toxique), fils de ruban adhésif ou moyens équivalents pouvant être utilisés pour marquer par exemple les carrés et les cercles ainsi que les points de départ/points d'arrivée.

III. COURS, EXERCICES ET COEFFICIENTS

Il est recommandé que les programmes nationaux d'obéissance incluent un cours de novice/débutant, qui les chiens doivent passer avant d'entrer en classe 1.

CLASSE 1	Exercice	Coeff.	Points
1.	Assis en groupe pendant 1 minute, les manutentionnaires en vue	3	30
2.	Travail au talon	4	40
3.	Debout, assis ou assis en marche	3	30
4.	Rappel	4	40
5.	Renvoyé sur une place et allongé	4	40
6.	Contrôle à distance	4	40
7.	Récupérer et sauter par-dessus un obstacle	4	40
8.	Envoyez un groupe de cônes/barils et revenez	4	40
9.	Impression générale	2	20
	S	32	320

CLASSE 2	Exercice	Coeff.	Points
1.	Allongé en groupe pendant 2 minutes, les manutentionnaires hors de vue	3	30
2.	Travail au talon	4	40
3.	Se lever / s'asseoir / s'asseoir en marche	3	30
4.	Rappel avec support	3	30
5.	Renvoyez avec direction, descente et rappel	4	40
6.	Récupération dirigée	3	30
7.	Discrimination et récupération des odeurs	3	30
8.	Contrôle à distance	4	40
9.	Envoyez un groupe de cônes/barils, arrêtez-vous et sautez	3	30
10.	Impression générale	2	20
	S	32	320

CLASSE 3	Exercice	Coeff.	Points
<p>Les règles et directives de la Classe 3 doivent être appliquées lors des compétitions internationales d'obéissance où un FCI-CACIOB et un FCI-CACIOB de réserve peuvent être attribués, ainsi que lors des compétitions de championnat du monde et de section Winner de la FCI.</p> <p>Ces règles sont en vigueur à partir de 1.1.2025.</p>			
1.	Assis en groupe pendant 2 minutes, les manutentionnaires hors de vue	2	20
2.	Allongé en groupe pendant 1 minute et rappel	2	20
3.	Travail au talon	4	40
4.	Levez-vous, asseyez-vous et asseyez-vous en marche	3	30
5.	Rappel avec position debout / assis / couché	3	30
6.	Renvoyez avec direction, descente et rappel	4	40
7.	Récupération dirigée	3	30
8.	Faire circuler un groupe de cônes, s'arrêter (debout/assis/couché), récupérer et sauter	4	40
9.	Discrimination et récupération des odeurs	3	30
10.	Contrôle à distance	4	40
	S	32	320

IV. NOTES, RÉCOMPENSES, MONTER ET DESCENDRE

14.1 Notes et points

Introduction à l'évaluation et à la notation des exercices d'obéissance :

Le juge montre des notes (note) lors de l'évaluation des exercices. Un coefficient a été déterminé pour chaque exercice. Les coefficients sont de 2 à 4. Les coefficients des exercices sont listés au chapitre

III. En multipliant la note par le coefficient, on obtient les points attribués pour chaque exercice. La synthèse de ces points conduit à la note finale. Les notes finales sont Excellente, Très bonne et Bonne. Les points nécessaires pour une note finale sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les notes pouvant être attribuées aux exercices sont les suivantes :

0 – 5 – 5½ – 6 – 6½ – 7 – 7½ – 8 – 8½ – 9 – 9½ – 10

Tableau: Points et notes finales

Notes finales		Maximum 320 points	Points
Excellent	1 st prix	80 %	256 – 320 points
Très bien	2 ^{sd} prix	70 %	224 – moins de 256 points
Bien	3 rd prix	60 %	192 – moins de 224 points

14.2 Échec et disqualification

Défaut un exercice est le résultat d'une note d'échec, zéro (0), dans cet exercice spécifique. Le chien peut continuer avec les exercices restants.

L'échec à l'essai/au concours est le résultat d'un score inférieur à 192 points. La note finale est "**Non qualifié**".

Disqualification entraîne l'arrêt de la prestation et la perte de tous les points attribués. Le chien ne pourra pas poursuivre les exercices restants du concours.

L'utilisation des cartons jaunes et rouges

En classe 3, des cartons jaunes et rouges sont utilisés.

Le carton jaune indique un avertissement. Le juge peut donner un avertissement en raison de la faute du manieur ou du chien.
actes.

Si le juge montre le carton jaune, 10 points sont déduits de la partition finale. Si le juge montre deux fois un carton jaune, la disqualification s'ensuit.

Le carton rouge indique une disqualification. Le chien ne pourra pas poursuivre les exercices restants du concours.

L'utilisation de cartons rouges/jaunes dans les compétitions avec plusieurs juges :

1) Deux juges ou plus dans des anneaux séparés

- Lorsque deux juges jugent séparément (deux anneaux, exercices différents), un carton rouge (le premier) entraîne la disqualification.
- Si l'un des juges a montré un carton jaune, par exemple dans le premier ring, les autres juges (dans le deuxième ou le troisième ring) ne doivent pas en être informés. Tous les juges travaillent de manière indépendante. L'émission d'un carton jaune est enregistrée et si un carton jaune est également montré par un juge ultérieur (deuxième ou troisième anneau), le secrétaire l'enregistre et informe ensuite le juge qu'un carton jaune a été émis plus tôt et une disqualification suivra donc. Bien entendu, deux cartons jaunes donnés par le même juge entraînent également la disqualification.

2) Deux juges ou plus dans le même ring

Si l'un des juges souhaite avertir (carton jaune) ou disqualifier (carton rouge) un concurrent, il en informe le(s) autre(s) et l'affaire sera tranchée ensemble. De préférence, le juge en chef (président de l'équipe de juges) montrera la carte s'il est sur le ring.

14.3 Monter et descendre

Un chien ayant obtenu un Excellent (1st prix) **score** dans une classe, dans tout pays appliquant ces règles et directives, peut passer à la classe suivante.

Un chien doit obtenir au minimum 1x Excellent (1st prix) dans une classe, dans tout pays appliquant ces règles et directives, afin de pouvoir passer à la classe suivante.

Un chien peut concourir dans sa classe jusqu'à ce qu'il ait obtenu 3 x Excellent/pays.

Il appartient aux règles nationales de préciser combien de départs sont autorisés dans une classe après le troisième Excellent du chien ou pendant combien de temps un chien peut concourir après le troisième Excellent du chien, avant de devoir passer à la classe suivante.

Exceptions à la progression :

Il appartient aux décisions nationales de décider dans quelles circonstances un chien peut rester dans une classe ou descendre pour concourir dans une classe inférieure. Une telle latitude peut concerner par exemple les vétérans de plus de 8 ans ou 10 ans. Il est recommandé que ces exceptions ne concernent pas les compétitions de rang ou les compétitions de championnat par équipes, si elles ne sont pas spécifiquement ainsi définies.

Les informations sur la progression, le maintien dans une classe et la descente doivent être précisées dans le règlement national d'obéissance et ces informations doivent être disponibles sur les pages www nationales de l'organisation canine nationale.

S'il n'y a aucune mention dans les règles nationales, il est présumé qu'un chien monte après 3 x Excellent et n'est pas autorisé à descendre.

Ordre de classement :

Si deux chiens ou plus obtiennent le même nombre de points et s'il est souhaitable d'avoir une composition définitive, les résultats des exercices suivants doivent être additionnés :

Classe 1	1.2 Travail au talon	1.4 Rappel	1,5 Envoyer	1.9 Impression générale
Classe 2	2.2 Travail au talon	2.4 Rappel	2.5 Envoyer	2.10 Impression générale
Classe 3	3.3 Travail au talon	3.5 Rappel	3.6 Envoyer	

En classe 3, ces trois exercices mentionnés ci-dessus doivent être répétés au cas où deux chiens ou plus auraient obtenu le même nombre total de points.

Dans les classes 1 & 2, si l'addition des points donne le même résultat, l'impression générale la plus élevée décide de l'ordre. Si cela ne détermine pas l'ordre, les exercices mentionnés ci-dessus sont répétés. Les nouveaux résultats ne doivent toutefois pas être enregistrés comme résultat de ce concours ni inscrits dans le livret de résultats du chien comme résultat officiel du concours.

Rubans et récompenses :

Les couleurs des rubans et des rosaces d'obéissance sont traditionnellement noir – rouge – jaune.

Il est recommandé qu'une médaille, un emblème, un trophée ou un diplôme soit décerné après 3 x Excellent dans une classe.

15. Obéissance Champion et International Certificat d'obéissance FCI-CACIOB

15.1 Championne nationale d'obéissance

Il est recommandé qu'un chien obtienne le titre de Champion d'Obéissance de sa nation lorsqu'il a reçu 3 x Excellent dans la classe la plus élevée, la Classe 3. L'excellent doit être décerné séparément par au moins deux juges différents.

Il est recommandé qu'un chien puisse recevoir le titre de Champion d'Obéissance d'un autre pays une fois qu'il est Champion d'Obéissance de son propre pays et qu'il a reçu un Excellent d'un autre

pays, le pays concerné.

15.2 Certificat International d'Obéissance (FCI-CACIOB)

Le chien gagnant **en classe 3** (avec deux testicules s'il s'agit d'un mâle) obtient le FCI-CACIOB s'il a obtenu le résultat « Excellent » (1st prix), et le chien s'est classé deuxième **en classe 3** (avec des restrictions similaires **comme ci-dessus**) bénéficie de la réserve FCI-CACIOB si le résultat est **«Excellent» (1st prix)**. Pour que ces récompenses soient confirmées par la FCI, les chiens doivent être enregistrés dans le livre généalogique (et non en annexe du livre généalogique) d'un membre de la FCI ou d'une nation partenaire sous contrat.

Un prix ou une rosette sera remis au chien lauréat du FCI-CACIOB et à celui de réserve FCI-CACIOB. De préférence, les couleurs doivent afficher les couleurs d'obéissance (noir – rouge – jaune) et inclure les couleurs indiquant FCI-CACIOB (blanc) et la réserve FCI-CACIOB (orange) [par exemple, une rosette de base et des rayures blanches (orange) et les plus petites rosettes du dessus étant noires – rouges – jaunes]. Le texte FCI-CACIOB et la réserve FCI-CACIOB doivent également être affichés.

V. RÈGLES GÉNÉRALES ET DIRECTIVES POUR RÉALISER ET JUGER LES EXERCICES

Les règlements et directives pour effectuer et juger les exercices comprennent :

- A) Une partie générale, qui concerne l'exécution et le jugement de tous les exercices des classes 1, 2 et 3.
- B) Une partie qui décrit la disposition, l'exécution et le jugement des exercices individuels.

Sauf indication contraire dans les exercices individuels, ces règlements généraux et les instructions pour exécuter et juger les exercices s'appliquent à tous les exercices.

Si des incidents qui ne sont pas couverts par ces règlements et directives se produisent, le juge décide comment procéder ou comment évaluer. La décision du juge est définitive et aucun concurrent ne peut contester les décisions du juge.

Directives générales pour exécuter et juger tous les exercices

Ces directives générales sont suivies dans tous les exercices, sauf indication contraire dans les descriptions des exercices.

16.1 Réaliser les exercices

- Les règles nationales peuvent stipuler que tous les chiens doivent être contrôlés avant d'être autorisés à entrer dans le ring, et les règles nationales peuvent également stipuler que le chien doit permettre au juge de le manipuler/toucher.
- Le juge peut choisir l'ordre dans lequel les exercices seront exécutés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.

Le conducteur est autorisé à sauter un ou plusieurs exercices. ***Cependant, pour les exercices combinés de la classe 3, comme 3.1 & 3.2 (Exercices de groupe) ou 3.3 & 3.4 (Travail au talon et Positions en marche), il n'est possible de sauter les deux exercices que collectivement.*** Le conducteur doit informer à l'avance le commissaire et le juge des exercices qu'il omettra, de préférence avant le début de la compétition, mais en tout cas avant de prendre la position de départ d'un exercice.

En cas d'omission du ou des exercices de groupe, il est conseillé de l'informer à temps, afin que cela puisse être pris en compte lors de la planification des groupes.

Dans certains pays, les règles nationales peuvent exiger la participation aux exercices de groupe. Cela doit être indiqué séparément.

- Les exercices commencent et se terminent avec le chien en position au pied. La position du talon est définie comme position assise sur le côté gauche du conducteur.

- Le manieur marche à un rythme normal dans tous les exercices, à l'exception des exercices au talon. Le l'exercice « travail au talon » peut également inclure un rythme rapide et lent selon le cours. L'exercice 3.4 peut également inclure un rythme rapide dans les compétitions de rang.

- Tous les exercices commencent lorsque le commissaire a dirigé le manieur et le chien vers le point de départ, que le chien est assis en position de départ et que le commissaire a annoncé « Début de l'exercice » ou « Début de l'exercice ». Les exercices de groupe commencent lorsque les conducteurs et leurs chiens sont alignés et que le commissaire a annoncé « Début de l'exercice » ou « Début de l'exercice ».
- Le manieur doit ordonner à son chien de se mettre au pied au point de départ et être prêt à commencer l'exercice dans les plus brefs délais. En classe 1, la tolérance peut être légèrement supérieure à celle des classes 2 et 3 dans lesquelles les conducteurs doivent être prêts à avoir leurs chiens en position au pied et à commencer l'exercice très peu de temps après avoir atteint le point de départ.
- Tous les exercices sont terminés lorsque le commissaire a annoncé « Exercice terminé » ou « Merci ».
- Dans tous les exercices, sauf indication contraire dans les exercices, le commissaire donne l'autorisation au manieur de commander le chien dans toutes les phases de l'exercice, même si cela n'est pas systématiquement noté dans les exercices.
- C'est au gestionnaire de décider s'il doit ou non donner un deuxième ordre/un ordre supplémentaire et quand le donner.
- Les ordres du steward mentionnés dans le présent règlement ne sont que des exemples. Il est important que les ordres soient distincts et clairs pour les manieurs et les juges. Cela signifie à la fois du sens et du volume. Un volume excessif n'est cependant pas recommandé.
- Il n'est pas permis d'indiquer ou de montrer des lieux et des directions au chien avant ou pendant les exercices (autres que ceux relatifs à l'exercice en cours), ou au point de départ. Une telle activité entraînera l'échec de l'exercice.

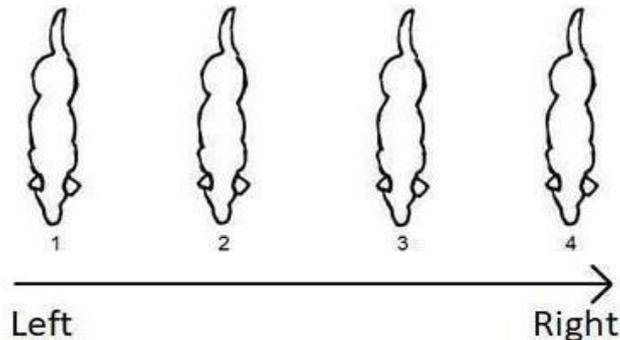
Porter un collier et avoir une laisse

- En classe 1, le conducteur peut entrer sur le ring avec le chien en laisse. Pendant toute la durée de la prestation, le manieur doit garder la laisse invisible pour le chien. Le manieur peut également le déposer à la table du commissaire ou à l'extérieur du ring. Il pourra mettre la laisse au chien après la représentation lorsqu'il quittera le ring. Le chien doit porter un collier lors des exercices de groupe. Il est recommandé que le chien porte un collier également pendant les exercices. De plus, un collier de prévention contre les tiques et autres insectes est autorisé.
- Dans les classes 2 et 3, le conducteur doit laisser la laisse du chien à l'extérieur du ring ou à la table du commissaire. Ceci s'applique à tous les exercices. Le chien doit porter un collier lors de tous les exercices de groupe. C'est au conducteur de décider si le chien porte ou non un collier lors des autres exercices. De plus, un collier de prévention contre les tiques et autres insectes est autorisé.

- Le chien doit être à proximité du maître entre les exercices. Le chien ne doit pas nécessairement être en position au pied et sous commandement, mais il doit être à côté (gauche/droite) du manieur et sous contrôle. Si, pour une raison ou une autre, il y a un retard lors du passage d'un exercice à l'autre, il est permis de donner au chien un ordre vers le bas, mais le chien ne doit pas être rappelé de la position couchée (ou de toute autre position) pour continuer les exercices. Le manieur doit se diriger vers le chien et ils doivent se diriger ensemble vers le point de départ suivant.

- Le conducteur doit se déplacer normalement en utilisant des trajectoires droites. Les mouvements indéfinis ou ambigus, les gestes, les signaux ou le langage corporel exagérés et les mouvements non naturels des extrémités provoquent une baisse de note. Les virages et demi-tours devraient être de 90^{le} et 180^{le} et après les demi-tours, le conducteur doit revenir en utilisant son chemin d'origine.
- Dans les exercices où le chien est dépassé, la distance entre le chien et le conducteur doit être d'environ 0,5 m. Le manieur peut dépasser le chien des deux côtés, sauf indication contraire dans l'exercice.
- Les directions à droite et à gauche (par exemple, en récupération dirigée) sont définies du point de vue du manieur, c'est-à-dire que le manieur regarde vers sa droite ou vers sa gauche lorsqu'il dirige le chien depuis le point de départ.

Cependant, dans les exercices de groupe, la direction est de gauche à droite lorsque l'on fait face aux chiens devant l'alignement. 1 = gauche ... 4 = droite.



- Le conducteur n'est pas autorisé à toucher le chien, à le caresser ou à lui donner d'autres formes d'encouragement pendant les exercices. Un tel comportement entraînera l'échec de l'exercice. Un léger encouragement (par exemple, dire « bravo, bravo » ou donner quelques caresses douces) est autorisé une fois l'exercice terminé.
- Les friandises ou jouets, tels que les balles ou autres jouets, ne sont pas autorisés dans le ring, ni pendant ni entre les exercices. Si le juge constate qu'un concurrent possède ou utilise des friandises ou des jouets dans le ring, il sera disqualifié.
- Dans les exercices de direction, le manieur n'est pas autorisé à montrer des directions ou à toucher le chien au point de départ, même avant l'exercice. Cela fera échouer l'exercice.
Un « contact de la main » est toutefois autorisé une seule fois au point de départ, avant le départ. Cela doit être rapide, ne doit pas donner l'impression de montrer des directions et ce doit être le chien (museau) qui touche la paume du manieur, et non le manieur qui touche le chien.
- En cas d'encouragement excessif, jouer ou s'amuser, sauter dans les bras de le manieur, zigzaguant autour des jambes du manieur, etc., le juge avertira le concurrent et
 - dans les classes 1 et 2, le juge notera ce comportement dans l'impression générale

dans le cadre de son impression générale de la performance,

- en classe 3 le juge montrera le carton jaune,
- dans toutes les classes, un deuxième incident disqualifiera le chien.

- Le juge a le droit d'arrêter un exercice si le chien montre une incapacité ou une réticence évidente à l'exécuter. Un tel exercice est un échec.

Mauvais fonctionnement, aboiements et pleurnicheries :

- Le juge a le droit d'interdire à un chien de participer au concours s'il ne fonctionne pas correctement ou s'il provoque des perturbations par des aboiements ou des gémissements continus.
- Les aboiements et les gémissements pendant un exercice influencent également la note attribuée.
- En cas d'aboiements ou de gémissements pendant et entre les exercices, le juge peut donner un premier avertissement et :
 - Dans les classes 1 et 2, notez ce comportement dans l'impression générale,
 - En classe 3, montrez le carton jaune.

Si le comportement mentionné précédemment persiste, le juge disqualifiera le chien.

- La hauteur des haies (dans un cours ou un exercice) **doit être approximativement à la hauteur du garrot du chien** et ainsi la hauteur des haies doit être augmentée ou abaissée en conséquence. En classe 1 et classe 2, la hauteur maximale est de 50 cm et en classe 3, elle est de 60 cm.

Travail au talon :

- Le travail au talon s'effectue dans toutes les classes sans laisse.
- Le chien sans laisse doit suivre le manieur de son plein gré, en marchant sur le côté gauche du manieur, avec son épaule parallèle au genou gauche du manieur et en suivant le manieur dans une ligne parallèle. Le chien ne doit pas s'appuyer sur le manieur, toucher le manieur ou déranger le manieur de quelque manière que ce soit ou vice versa. Ce sont de graves erreurs.
Selon la classe, la gîte est testée en deux ou trois allures/vitesses : allure normale, lente et rapide. Le travail au talon comprend également, selon la classe, des virages à droite et à gauche, des demi-tours et des arrêts ainsi que des pas dans toutes les directions. Ceux-ci sont décrits plus en détail dans la description des exercices de talonnage des différentes classes.
Le manieur doit marcher normalement et faire une distinction claire entre toutes les allures requises dans l'exercice (allures normales, lentes et rapides). Le manieur doit bouger ses bras et ses pieds de manière naturelle pendant les exercices et ne doit en aucun cas aider à la marche au pied en utilisant le langage corporel incluant par exemple les mains ou les pieds.
Le chien doit bouger de manière naturelle. Le chien peut regarder le maître et **montrer son engagement**. Ceci est même préférable, mais cela ne peut toutefois pas conduire à une position non naturelle de la tête ou du corps ou à un angle non naturel du cou et de la ligne

du dos (colonne vertébrale), par exemple un angle inférieur à 90.^{le}. Ce qui est considéré comme un cou et une ligne de dos naturels dépend également de la race. Ceci doit être pris en compte.

- Dans les exercices de travail au talon, le manieur peut choisir d'effectuer les retournements (virage à 180°) vers la gauche ou vers la droite. Le « revirement allemand » est également acceptable (le chien tourne autour du manieur de manière assez serrée depuis le côté droit). Le conducteur doit, lorsqu'il fait demi-tour, revenir approximativement par le même chemin qu'il est venu.
- Les virages à gauche et à droite pendant le travail au talon doivent être à angle droit (90°). Le manieur ne doit pas tourner la tête, tordre les épaules, utiliser tout autre langage corporel ou donner des signaux avec ses mains ou ses pieds.
- L'ordre « Au pied » peut être donné à chaque départ, lors d'un changement de vitesse et lors de pas dans des directions différentes et lors de virages et de demi-tours en position debout.
- Lorsque le manieur s'arrête, le chien doit prendre la position au pied immédiatement et sans ordre.
- Marcher en arrière sur de plus longues distances dans les classes 2 et 3 doit commencer à partir d'une position au talon (un arrêt) et se terminer en position au talon (un arrêt).

Notez que également dans la classe 3, exercice 4 (positions), l'exercice doit commencer en position talon et se terminer en position talon.

Voir les directives générales pour juger le travail au talon § 63 et les descriptions spécifiques pour effectuer le travail au talon dans chaque classe.

Commandes et signaux manuels :

- Les mots d'ordre donnés dans ces lignes directrices sont des recommandations. D'autres mots suffisamment courts sont acceptables comme commandes.
- Le commandement « Au pied » peut être donné à chaque début d'exercice et le commandement « Reste » est autorisé dans les exercices dans lesquels le manieur quitte le chien ou se détourne du chien. Dans « Postes *en marche* », cependant, seule la commande de position (une commande) est autorisée, pas une commande supplémentaire "Rester".
- Toutes les commandes doivent être des commandes vocales, c'est-à-dire que les commandes vocales doivent être utilisées dans tous exercices et ils doivent être distincts. Le juge doit avoir la possibilité d'entendre clairement les ordres donnés au chien. Un volume excessif n'est cependant pas souhaitable et peut faire baisser la note.

Dans certains exercices, des signaux manuels peuvent être utilisés en plus d'une commande vocale, mais le signal manuel doit être donné simultanément avec la commande vocale. Si un signal de la main est autorisé, cela sera indiqué dans l'exercice (voir également point 40). Lorsque vous utilisez des signaux manuels, ils doivent être courts et ne pas durer plus longtemps que la commande vocale et ne doivent inclure aucun autre langage corporel.

Une ou deux mains peuvent être utilisées dans les exercices de rappel aux arrêts et dans les exercices de contrôle à distance. Une seule main est autorisée pour diriger le chien.

- Le concept de langage corporel signifie bouger votre corps (pas nécessairement faire des pas), vous tordre ou tourner votre corps, tourner la tête ou hausser les épaules, ainsi que donner des signaux avec vos pieds ou vos mains. Cela réduit la note en fonction de la gravité et de la situation.

Le manieur peut rapidement tourner la tête dans la direction où le chien est envoyé et le manieur peut rapidement regarder en arrière lorsqu'il rappelle le chien par derrière, f. ex. de la **carré**. De plus, un petit hochement de tête très court peut être utilisé lorsque le chien est envoyé vers l'haltère du milieu en récupération dirigée, classe 3.

- Prendre des mesures lors du commandement (dans des situations où le manieur doit rester immobile) fera échouer l'exercice.
- Les signaux manuels ne sont jamais autorisés lorsque le chien est à côté du manieur en position au pied. Cela entraînera une forte réduction du grade, la réduction étant de 2 à 4 selon la force, la situation et la durée. Si un autre langage corporel est inclus, la réduction est toujours encore plus importante.
- Dans les exercices où le chien est dirigé ou doit être redirigé, les signaux manuels sont autorisés simultanément aux commandes vocales lorsque le chien est à distance. De tels exercices, ou parties d'exercices, courent autour du cône, dirigeant le chien dans un cercle et dans un carré et lui demandant de récupérer le bon haltère. Il ne faut pas réduire la note pour un signal manuel simultanément, mais uniquement pour les commandes supplémentaires ou les commandes de redirection.

Exercices de rappel et de récupération :

- Il est permis d'inclure le nom du chien dans l'ordre de rappel dans tous les exercices de rappel/toutes les situations de rappel. Le nom et la commande doivent être étroitement liés afin que le nom et la commande ne donnent pas l'impression de deux commandes distinctes. Il est également permis d'utiliser simplement le nom du chien.
- Dans les exercices de rappel et de récupération, le chien est autorisé soit à venir directement en position au pied, soit à venir s'asseoir en premier devant le manieur. S'il est assis devant le manieur, le chien doit, sur ordre (après autorisation du commissaire), prendre rapidement la position au pied en dépassant de près le manieur. Cela s'applique également en cas de saut d'obstacle.
- Lors des exercices de rappel et de récupération, le juge n'a pas besoin de savoir si le chien était destiné à prendre la position au pied directement ou après s'être assis devant. Si l'exercice est exécuté avec élégance, une note élevée (excellent) peut être attribuée, quel que soit le but recherché. Ceci s'applique également à l'ex 3.4 dans les situations de rappel.
- Si un haltère est lancé involontairement à un endroit insatisfaisant (bosses à l'extérieur du ring ou à un endroit inaccessible ou n'est pas lancé par-dessus la haie / sur une distance trop courte), il doit être lancé à nouveau. Cela peut aussi être le choix du gestionnaire. Le commissaire récupère l'haltère et le remet au conducteur. Un deuxième lancer entraîne cependant une réduction de 2 notes. Si le deuxième lancer échoue, l'exercice est raté (= 0).
- Il n'est pas permis de laisser le chien saisir l'objet/haltère avant les exercices. Si cela se produit, pas plus de 5 points ne peuvent être attribués en classe 1. Dans les classes 2 et 3, l'exercice

est un échec.

- Les manieurs sont libres de choisir la taille des haltères avec lesquels ils travailleront. En classe 1, le conducteur peut utiliser son propre haltère. Dans les classes 2 et 3, c'est une décision nationale de savoir si les manieurs peuvent ou non utiliser leurs propres haltères. Les haltères doivent être conformes à la description **au § 13**. Le juge vérifie que les haltères du manieur sont acceptables.

16.2 Juger les exercices

Introduction aux principes de base des exercices de jugement :

Un principe de base en matière de jugement est que la note est diminuée lorsque des erreurs se produisent. Certaines erreurs entraînent une baisse de 1, d'autres une baisse de 2 et d'autres encore une baisse de 3 notes, etc. La baisse dépend de l'erreur.

Nous appliquons également le principe selon lequel nous avons le même drop, dans tous les exercices et dans tous les cours, pour une même erreur. Ainsi, la chute pour une erreur ne dépend, dans la plupart des cas, ni du cours ni de l'exercice.

L'essentiel de ces principes est que la chute est due à l'erreur.

L'erreur peut être :

- Le chien (ou son maître) fait quelque chose de mal,
- Le chien (ou son maître) néglige de faire quelque chose sur commande,
- Le chien agit tout seul.

Une erreur est aussi le manque de volonté, la réticence, etc.

Dans certains cas, un ordre supplémentaire est nécessaire, par exemple lorsque le chien n'a pas obéi à un ordre de descente au départ. Ainsi, il a besoin d'une commande down supplémentaire. L'erreur n'était pas de descendre.

Dans certains cas, AUCUN nouvel ordre n'est nécessaire, par exemple, le chien est debout/couché là où il devrait mais l'a fait sans l'ordre.

Le drop doit rester le même, qu'une nouvelle commande soit nécessaire ou non. Par conséquent, il n'y a pas de suppression supplémentaire simplement parce qu'une nouvelle commande est nécessaire.

De manière générale, si le chien a désobéi au premier ordre :

- La baisse pour une deuxième commande/supplémentaire dans les classes 2 et 3 est de deux grades (2) et
- La baisse en classe 1 est d'un grade (1)
- Il existe des situations dans lesquelles le coût d'une commande supplémentaire peut être de 1–2. Ceux-ci sont spécifiques à certains exercices et se trouvent dans les exercices.

Note: En classe 1, il y a, concernant un deuxième commandement, quelques exceptions, comme la désobéissance à un rappel dans lequel la baisse est de 2 grades pour un deuxième rappel et le contrôle à distance dans lequel désobéir à un ordre de changement de position pour la première fois fait perdre 2 grades. Voir une description plus détaillée dans les instructions de jugement des exercices.

Quelques exemples d'erreurs et de chutes :

- Une mauvaise position dans tous les exercices est de -2, sauf pour les exercices de positions et de contrôle de distance. Par exemple, dans les exercices de rappel avec arrêts, dans le cercle ou dans la boîte, à condition que les arrêts soient parfaits sous tous les autres aspects, la chute pour une mauvaise position est de 2.

En cas de mauvaise position, le manieur n'a pas nécessairement besoin de donner un ordre de correction. Cela n'améliore pas la note. Dans certains cas, le gestionnaire est bien capable de donner et donne une commande correctrice. Cela ne doit pas être une cause pour une nouvelle chute, à condition que le chien ait obéi rapidement, et que le résultat soit parfait sur l'ordre supplémentaire.

Notez les exceptions décrites dans les exercices, par exemple les exercices de positions et l'exercice de contrôle de distance.

- Dans de nombreux exercices, un arrêt tardif fait perdre 3 notes ou peut, dans certains cas, faire échouer l'exercice.
- Les actions indépendantes (le chien agissant sans ordre) perdent 3 notes dans la plupart des exercices, notamment dans les exercices dans lesquels le chien est dirigé (voir § 67).
- Le jugement d'un exercice commence lorsque le manieur a pris sa position au point de départ avec le chien assis en position au pied, et que les commissaires disent : « L'exercice commence ». Le jugement d'un exercice se termine lorsque le commissaire sportif a annoncé « Fin de l'exercice » ou « Merci ».
- Tous les écarts par rapport à l'idéal devraient réduire la note : tous les ordres supplémentaires, les doubles ordres, le langage corporel, les écarts de position du talon et les écarts par rapport au mouvement parallèle, etc.

Langage corporel :

- Le langage corporel diminue la note de 1 à 5 en fonction de la force, de la durée et de la fréquence.
- Pour un langage corporel fort (longue durée, clair et fort, gêner avec la main, 4 à 5 notes sont abandonnées.
- Pour des signaux manuels petits mais clairs, une inclinaison claire de la tête, 2 à 3 notes sont abandonnées.
- Pour un regard très bref sur le chien, un léger signal de la main presque imperceptible ou un léger haussement d'épaule, 1 à 2 notes sont abandonnées.
- En classe 1, la baisse pour le langage corporel peut être un peu plus clément, mais la note doit être baissée pour les écarts tels que le langage corporel.

- Il est important que le chien soit heureux et disposé à obéir aux ordres.
- Pour juger de la vitesse et du tempo, la race et la structure du chien doivent être prises en compte. L'idéal n'est pas le même pour toutes les races. Lorsqu'un chien réagit instantanément et volontairement aux ordres, se déplace de manière typique de sa race et de sa structure, maintient son rythme et fait preuve de cohérence, d'intérêt et de précision dans ce qu'il fait, le chien doit recevoir une excellente note, à condition qu'il y ait aucune erreur pour laquelle la note doit être supprimée.

En obéissant aux ordres, par exemple les ordres d'arrêt, la distance parcourue par le chien après l'ordre est évaluée. La vitesse du chien doit être telle qu'il soit capable d'obéir aux ordres (par exemple, les ordres d'arrêt). « Il y a plus de tolérance pour les chiens rapides que pour les chiens lents » ne signifie pas que la distance peut être plus longue pour les chiens rapides que celle mentionnée dans les exercices. Cela signifie qu'un chien lent est capable de s'arrêter immédiatement sur commande. Confronter les étapes après le commandement est une grave erreur. De plus, si le chien glisse vers l'avant après un ordre d'arrêt, la distance est évaluée comme si le chien faisait des pas.

Commandes / Deuxième commande / Commandes supplémentaires :

- En classe 1, une règle générale est que pour un deuxième commandement/un commandement supplémentaire, la note est diminuée de 1. Un troisième commandement échoue à l'exercice ou à une partie de celui-ci.

Cette règle générale connaît deux exceptions en classe 1, en rappel (1.4) et en contrôle à distance (1.6) :

- Dans tous les exercices et situations de rappel et dans toutes les classes, un deuxième rappel/supplémentaire fait baisser la note de 2.
- Dans tous les exercices de contrôle à distance de toutes les classes (Ex 1.6, 2.8, 3.10), la première fois qu'un commandement supplémentaire doit être donné lors d'un changement de position, la note est diminuée de 2. Ensuite, les commandements supplémentaires sur les positions entraînent une chute. par 1.

Dans les classes 2 et 3, une règle générale est que 2 notes sont supprimées pour un deuxième commandement (supplémentaire) et qu'un troisième commandement échoue à l'exercice ou à une partie de celui-ci.

Dans toutes les classes, si le conducteur ne donne pas de commande vocale (clairement) ou donne simplement un signe de la main, 2 notes sont abandonnées.

Notez que le drop pour une commande supplémentaire est en fait un drop pour l'erreur. Dans certains cas, l'erreur de ne pas obéir au premier commandement. Voir l'introduction pour le jugement.

Une partie d'un exercice signifie par exemple être assis à la fin d'un exercice, une position des exercices de contrôle à distance ou une position des exercices 2.3 et 3.4.

Dans les exercices avec commandes directrices et dans les commandes de contrôle à distance, 1 à 2 notes sont supprimées pour une deuxième commande. Voir les consignes de ces exercices (1.5, 1.6, 2.5, 2.8, 3.6 et 3.10).

- Toute punition du chien entraîne la disqualification du maître et du chien.
- Si le conducteur touche le chien pendant l'exercice, l'exercice est raté (= 0). Cela peut conduire à un avertissement. Un « contact de la main », autorisé au départ, signifie que le chien touche

une fois (avec le bout de son museau) la paume du conducteur. Ceci est autorisé uniquement avant le commencement de l'exercice.

- Si toucher le chien pendant ou entre les exercices peut être interprété comme une punition, le manieur et le chien sont disqualifiés.
- Si le chien ne prend pas la position au pied ou la position de départ d'un exercice (c'est-à-dire assis ou couché), l'exercice est un échec (= 0).

- Si un chien ne prend pas sa position au pied (assis) à la fin d'un exercice :
 - En classe 1, pas plus de 8 peuvent être attribués ; 1 note est abandonnée pour avoir désobéi au premier « sit » commandement et 1 note pour ne pas avoir pris la position au pied.
 - En classes 2 et 3, pas plus de 7 peuvent être attribués.
- Si le chien ne s'assoit pas calmement à côté du manieur au début d'un exercice, un maximum de 8 peut être attribué.
- Si le gestionnaire fait des pas en donnant des commandes, l'exercice est un échec (= 0).
- Si un chien touche le conducteur (légèrement, légèrement), par ex. lors des exercices de rappel ou de récupération lorsque vous êtes assis devant le manieur ou que vous arrivez en position au pied / en vous déplaçant sur le côté du manieur, 1 à 2 notes doivent être abandonnées. S'il heurte/entre en collision avec le conducteur, pas plus de 7 ne doivent être attribués.
- Aboier, même occasionnellement, ou pleurnicher pendant un exercice fait baisser la note. En cas d'aboiement, il ne faut pas attribuer plus de 7, et si le chien aboie (ou gémit) beaucoup, il en laisse encore plus. En cas d'aboiements ou de gémissements continus, l'exercice est un échec (= 0). Même s'il n'y a qu'une seule série d'aboiements très courts et rapides au début (ou à la fin) de l'exercice, exprimant peut-être de l'enthousiasme, au moins une note doit être abandonnée. Si les aboiements sont continus et répétés dans plusieurs exercices, le chien est disqualifié. Il en va de même pour les pleurnicheries.
- Le contrôle du chien par le collier entre les exercices entraîne un avertissement et une diminution de la qualité de l'impression générale. En classe 3, cela conduit à un carton jaune et éventuellement à un carton rouge si des avertissements supplémentaires sont nécessaires.
- Si le chien fait ses besoins dans le ring :
 - En classe 1, lors d'un exercice, l'exercice est raté (= 0) et l'impression générale est ratée (= 0).
 - En classe 1, entre les exercices, l'impression générale est ratée (= 0).
 - Dans les classes 2 et 3, pendant ou entre les exercices, le chien est disqualifié.

Travail au talon :

Voir les directives générales pour exécuter les § 27 à 32 et les descriptions spécifiques pour chaque classe.

- En jugeant le travail au talon, l'image globale ainsi que les détails doivent être pris en compte. La baisse de note dans le travail au talon dépend de la fréquence des erreurs ainsi que de la gravité, du degré et de l'intensité des erreurs.

Caractéristiques à valoriser dans tout travail au talon : Le mouvement du manieur et du chien doit être naturel. Le chien doit suivre de manière constante, attentive, active et avec un bon contact et motivation le manieur sur son côté gauche en gardant sa position et sa distance par rapport au manieur tout au long du schéma, également dans les virages, les demi-tours et les arrêts ainsi qu'à différentes vitesses. Le chien doit garder sa position facilement et sans stress ni pression, et il ne doit pas avoir l'air de chercher fréquemment la bonne position pendant le travail au talon.

Le manieur doit marcher normalement et montrer clairement toutes les allures requises dans l'exercice (normal, lent et rapide). Si le manieur et le chien se déplacent lentement, ou si les différentes allures ne sont pas clairement indiquées, 2 à 3 notes doivent être déduites.

Une position assise lente ou hésitante, le fait de ne pas s'asseoir aux arrêts et des commandes supplémentaires à tout moment sont des erreurs. Une direction imparfaite (non parallèle, en crabe, pliée) pendant le travail au talon ou les positions du talon devrait entraîner une perte d'environ 1 à 3 notes, selon le degré et la fréquence des erreurs. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les virages et les arrêts réduira également la pente.

La note devrait être abaissée de 2 à 5, si le chien dérange ou gêne le conducteur, si le chien marche fréquemment en touchant le maître, **est en train de forger/s'appuyer** sur le gestionnaire **ou si, vice versa, le chien est à la traîne ou gîte largement. Ce sont de grosses erreurs.**

L'exercice peut échouer (= 0), si le forgeage et l'inclinaison sont continus ou si les collisions sont fréquentes ou graves ou si la distance est continuellement trop étroite/étroite.

L'exercice peut être raté (= 0), si le chien quitte le manieur ou suit le manieur à une distance de plus d'un demi-mètre pendant une grande partie de l'exercice (en retard ou en gîte large).

Bouger de manière naturelle signifie entre autres que le cou et le dos doivent être naturels. Le chien peut regarder le manieur et **montrer son engagement**. Cela ne doit cependant pas conduire à une exagération, c'est-à-dire à une position non naturelle de la tête ou à un angle non naturel du cou et de la ligne du dos (colonne vertébrale), par exemple un angle inférieur à 90°. Le chien qui regarde de côté (de manière anormale et exagérée) est une erreur tout aussi grave.

A noter qu'une tenue naturelle de la tête (angle) peut différer selon les races.

Les défauts dans la manière naturelle de se déplacer du chien devraient entraîner une baisse importante de la note (2 à 5). Ceux-ci peuvent même échouer à l'exercice, bien sûr, si d'autres erreurs sont incluses.

Échec à l'exercice de travail au talon (= 0) :

- Un chien qui quitte le manieur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant la majeure partie de l'exercice échoue à l'exercice (= 0).
- Un chien qui pleure et/ou aboie fréquemment pendant l'exercice échoue à l'exercice.
- Un chien qui a fréquemment besoin de commandes supplémentaires échoue à l'exercice.
- Une équipe qui traîne ou qui est en retard pendant la majeure partie de l'exercice échoue.

Anticiper, démarrer l'exercice trop tôt et agir seul :

- Si un chien anticipe le commandement (c'est-à-dire ne maintient pas correctement la position au pied : saccades, se lève, mais ne fait pas de pas en avant) au début de l'exercice, un maximum de 8 peut être attribué.
- En classe 1, (dans les exercices où le chien est éloigné du manieur) si le chien quitte le manieur (commence l'exercice) après le début de l'exercice mais avant l'ordre du manieur (par exemple sur ordre du commissaire), le manieur peut appeler le chien une fois. S'il revient et termine l'exercice, un maximum de 7 peut être attribué. S'il ne revient pas, mais continue l'exercice, l'exercice est un échec (= 0).
- Dans les classes 2 et 3, si le chien commence l'exercice (quitte le manieur) avant l'ordre du manieur (par exemple sur ordre du steward), il n'y a aucune possibilité de rappel et l'exercice est un échec (= 0).
- Si un chien agit tout seul (de manière autonome) pendant un exercice, par exemple s'arrête sans ordre, descend sans ordre, une règle générale est que la note est diminuée de 3. Exemples :
 - Le chien s'arrête indépendamment n'importe où sur son chemin vers le cercle ou la boîte (à l'extérieur), vers un haltère ou vers les cônes/tonneau. Le chien a besoin d'un nouvel ordre pour continuer. La baisse est de 3.
 - Le chien s'arrête tout seul dans le box. Même si le chien n'a pas besoin d'un nouvel ordre pour continuer, le drop est toujours de 3.
 - Le chien descend tout seul (aucun ordre de descente donné) à l'intérieur du box (la position était directement vers le bas). La baisse est de 3.

Quitter le ring ou quitter le handler :

Quitter le ring :

- Dans les classes 2 et 3, si un chien quitte le ring pendant ou entre les exercices de manière incontrôlable, il est disqualifié.
- En classe 1, si le chien quitte le ring pendant ou entre les exercices de manière incontrôlable, le manieur est autorisé à appeler le chien deux fois. S'il revient, ils peuvent continuer le concours, mais pas plus de 5 peuvent être attribués pour l'impression générale. L'exercice concerné est raté (= 0). Si le chien quitte le ring une deuxième fois, il sera disqualifié.

- En exercices de groupe :
 - Si le chien quitte le ring lors d'un exercice de groupe (lorsque le manieur est hors de vue) et se dirige vers le manieur qui se trouve à l'extérieur du ring (classes 2 et 3), cela n'entraînera pas la disqualification de la compétition, à condition que le chien est clairement sous contrôle et va directement au gestionnaire. L'exercice est cependant raté (= 0), ainsi qu'une nette baisse de l'impression générale (pas plus de 5 peuvent être attribués) en classe 2 et un carton jaune en classe 3.
 - En classe 1, les manieurs sont dans le ring, donc la sortie du ring est jugée comme dans les autres exercices, pas plus de 5 ne doivent être attribués en impression générale.

Quitter le handler sans quitter le ring :

- Dans les classes 2 et 3, si le chien quitte le manieur pendant un exercice (interrompt l'exercice) ou entre les exercices et est hors de contrôle, mais ne quitte pas le ring, le manieur peut appeler le chien (une fois) sans quitter son position. Si le chien revient vers le conducteur, l'exercice concerné est raté (= 0), mais le chien et le conducteur peuvent continuer avec l'exercice suivant.

En classe 2, cela entraîne une baisse importante de la note de l'impression générale, un maximum de 5 peut être attribué. En classe 3, cela conduit à un avertissement. Le juge montrera un carton jaune.

Si le chien ne revient pas ou s'il repart une deuxième fois, la disqualification s'ensuit (dans les deux classes 2 et 3). En classe 3, le juge montrera un carton rouge.

- En classe 1, si le chien quitte le manieur pendant un exercice ou entre les exercices et est hors de contrôle, le manieur peut appeler le chien deux fois sans quitter sa position. Si le chien revient au conducteur, celui-ci pourra continuer la compétition, mais cela sera noté dans l'impression générale et entraînera une réduction de la note, un maximum de 7 pourra être attribué. L'exercice concerné est raté (= 0). Si le chien quitte le manieur une deuxième fois, la disqualification s'ensuit.

Exercices de récupération :

- Laisser tomber l'haltère/l'objet :

Si le chien laisse tomber l'haltère/l'objet mais le ramasse de sa propre initiative, un maximum de 7 peut être attribué. Si un ordre supplémentaire « récupérer » doit être donné avant que le chien ne ramasse l'haltère/l'objet tombé, la note maximale est de 5. Si le chien laisse tomber l'objet à côté du manieur et que le manieur le ramasse sans faire un pas, 5 peut être attribué à condition que le chien prenne correctement la position au pied. Si l'objet tombe, en raison de la négligence du manieur après l'ordre de relâchement, pas plus de 7 ne peuvent être attribués.

- Mâcher ou mordre l'haltère/l'objet :

Mâcher ou mordre l'haltère/objet sont des erreurs graves et sont pénalisées par une

réduction de la note de 2 à 3. Si la mastication est longue, pas plus de 5 peuvent être attribués. Une mastication très prolongée ou la rupture de l'haltère/objet entraîne un échec de l'exercice (= 0). Aucune pénalité ne devrait toutefois être infligée si le chien prend une fois mieux l'haltère/l'objet.

Ne pas lâcher l'haltère au manieur sur ordre, mais le garder fermement après l'ordre, est une grave erreur et entraînera une baisse de la note en conséquence.

Impression générale :

- Dans de telles compétitions (dans les classes 1 et 2), où les exercices d'une classe sont divisés en plusieurs anneaux afin que deux juges ou plus jugent la classe, par ex. un juge a une partie des exercices et l'autre juge a le reste des exercices, les deux juges donnent leur propre note sur l'impression générale sur la base du travail du chien dans leur ring, et la note finale pour l'impression générale est calculée comme suit : une moyenne des notes attribuées par chaque juge.

Toutefois, si les directives de jugement indiquent, en relation avec certaines erreurs, qu'un maximum de 7 ou un maximum de 5 peuvent être attribués pour l'impression générale ou si l'impression générale est de 0 si le chien , la note finale pour l'impression générale ne peut pas être plus élevée, même si les autres juges auraient attribué des notes plus élevées. La note finale peut être inférieure si les autres juges ont attribué des notes inférieures.

VI. RÈGLES GÉNÉRALES ET DIRECTIVES POUR RÉALISER ET JUGER LES EXERCICES INDIVIDUELS

CLASSE 1

EXERCICE 1.1 Assis en groupe, 1 minute, manutentionnaires en vue [Coeff. 3]

Commandes: « Asseyez-vous » – (« Restez »)

Performance:

Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six. Les manieurs doivent entrer dans le ring avec leur chien en laisse et retirer la laisse lorsqu'ils se tiennent au point de départ avec le chien en position au pied. La laisse doit être mise hors de vue.

L'exercice commence lorsque tous les conducteurs du groupe se tiennent en rangée à une distance d'environ 3 mètres (3 m) les uns des autres avec leurs chiens en position au pied et déchaînés. Le steward annonce : « L'exercice commence – laissez vos chiens ». L'exercice se termine lorsque les conducteurs ont regagné leurs chiens et que le steward a annoncé : « Exercice terminé ».

Les manieurs laissent leurs chiens avancer ensemble, en ligne, sur environ 15 mètres vers le bord du ring et se tournent vers leurs chiens. Lorsqu'une minute (1 min) s'est écoulée, les manieurs sont invités à marcher en rang vers leurs chiens. Les conducteurs dépassent leurs chiens à une distance d'environ ½ mètre, se mettent debout à env. 3 mètres derrière leurs chiens, après quoi les manieurs sont invités à marcher à côté de leurs chiens. La période d'une minute commence lorsque tous les manieurs ont atteint la distance de 15 mètres et se sont retournés.

Instructions pour juger :

Un chien qui ne parvient pas à s'asseoir (la position de départ, deux commandements, voir règles générales § 55), à se lever, à se coucher ou à bouger au-delà de la longueur de son corps, échoue à l'exercice (= 0). Si le chien se couche ou se relève après la période d'une minute et que les manieurs ont reçu l'ordre de se diriger vers leur chien, un maximum de 6 points peut être attribué.

Tout mouvement réduit la note. L'agitation, comme le déplacement du poids d'un côté ou d'un pied à l'autre, réduit la note. Le chien peut tourner la tête et regarder autour de lui, et il peut montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou du bruit à l'intérieur ou à l'extérieur du ring. Toutefois, cela ne doit pas donner une apparence d'agitation ou d'anxiété.

Si le chien aboie quelques aboiements, 1 à 2 notes sont réduites ; s'il aboie plusieurs fois (grappes), la note est encore plus abaissée. S'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (= 0). Cela s'applique également aux pleurnicheries.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien, de sorte qu'il y a crainte d'un dérangement grave ou d'une bagarre, l'exercice doit être arrêté puis repris pour tous les chiens à l'exception du chien qui a causé le dérangement. **Le chien ayant causé le dérangement est disqualifié.**

EXERCICE 1.2 Travail au talon

[Coeff. 4]

Commande: "Tous"

Performance:

Remarque : Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et le jugement du travail au talon. Voir les directives générales pour effectuer un travail au talon § 27-32.

Dans la classe 1, le travail au talon est testé à un rythme normal en conjonction avec des virages à gauche et à droite, des demi-tours et des arrêts. Le travail au talon est également testé à un rythme rapide, mais seuls les virages à droite doivent être inclus. Il devrait y avoir une nette différence de vitesse entre le rythme normal et le rythme rapide. Le chien doit également être testé lorsque le manieur fait deux ou trois pas en avant et en arrière. Tous les concurrents d'une épreuve ou d'une compétition doivent effectuer le travail au talon selon le même schéma.

Suggestion d'heure : Environ 1 min. Tenez compte du fait que certaines races/manieurs mettent un peu plus ou moins de temps à parcourir le même schéma (distances).

Instructions pour juger :

Remarque : Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et le jugement du travail au talon. Voir les directives générales pour juger le travail au talon § 63. Celles-ci doivent être suivies, mais la classe doit également être prise en compte lors du jugement du travail au talon.

Un chien qui quitte le manieur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant la majeure partie de l'exercice échoue à l'exercice (= 0). Si le manieur et le chien se déplacent lentement (à un rythme normal ou rapide), 2 à 4 notes doivent être abaissées. Le retard est une grosse erreur et devrait faire chuter de 2 à 5 notes.

Le manque de contact et les commandes supplémentaires sont des erreurs. Une direction imparfaite (non parallèle, en crabe) pendant le travail au talon devrait entraîner une perte d'environ 1 à 3 notes. Ralentir ou s'arrêter avant, pendant ou après les virages et avant les arrêts réduira la pente.

Le mouvement du chien (et de son manieur) lors du travail au talon doit être naturel. Les positions non naturelles du chien et les exagérations sont de grosses erreurs. Cela s'applique également au gestionnaire. Ceux-ci peuvent même échouer à l'exercice.

La note doit être abaissée si le chien dérange ou gêne le manieur ou si le chien marche

fréquemment en touchant le manieur ou s'appuie sur le manieur.

EXERCICE 1.3 Position en marche

[Coeff. 3]

Commandes : « Talon » – « Debout / Assis / Couché » – (« Assis »)

Description:

Le juge a décidé quelle position parmi les trois positions, debout/assis/couché, le chien doit prendre. Le juge/commissaire doit avoir informé les manieurs avant le début de la compétition (début de la classe) de la position qui sera utilisée. La situation est la même pour tous les concurrents de la Classe 1.

Performance:

Toutes les phases de l'exercice se font avec la permission du commissaire. Le conducteur et le chien quittent le point de départ en marchant tout droit à un rythme normal. Après environ 10 mètres, le manieur ordonne au chien (sans s'arrêter) de se lever/s'asseoir/s'asseoir et le chien doit immédiatement prendre la bonne position. Un deuxième commandement n'est pas autorisé sur le poste. Cela fera échouer l'exercice (= 0).

Le manieur continue de marcher vers le point de virage, sur environ 10 mètres (endroit indiqué par exemple par un marqueur ou un cône), fait demi-tour et s'arrête pour se placer face au chien. Après environ trois secondes, le gestionnaire est invité à revenir. Il marche vers le chien par le chemin parallèle qu'il a laissé au chien, en dépassant le chien à une distance d'environ 0,5 mètre, en laissant le chien sur son côté gauche, se retourne après avoir dépassé le chien (1-2 m), revient à côté du chien et lui ordonne de se mettre au pied.

Instructions pour juger :

Remarque : Dans les exercices de position, la chute pour une mauvaise position est notée plus strictement que la chute dans les autres exercices.

L'exercice est raté si le chien :

- S'arrête dans une mauvaise position (voir exception ci-dessous),
- Change une position correcte avant que le manieur ne se retourne (voir exception ci-dessous),
- S'arrête avant la commande,
- Obtient une commande supplémentaire sur la position ou
- Si le manieur s'arrête avant/au moment de commander le chien.

Si toutefois le chien s'est arrêté immédiatement et parfaitement sur commande, mais dans la mauvaise position, il peut recevoir un score de 6, à condition que cet exercice soit parfait dans tous les autres aspects.

Si le chien s'est arrêté immédiatement et parfaitement dans la bonne position sur commande, mais qu'il change de position avant que le manieur ne se soit retourné, il peut recevoir 6, à condition que l'exercice soit parfait dans tous les autres aspects et que le chien change seulement de position. , ne bouge pas de sa place.

Pour obtenir la note de passage, le chien ne doit pas bouger de plus d'une longueur de corps après le commandement.

L'exercice est également un échec si le chien marche pour rencontrer le manieur ou suit le manieur lorsqu'il dépasse le chien et que la distance parcourue est supérieure à une longueur de corps. Pas plus de 5 points peuvent être attribués si la distance est d'une longueur de corps.

Si le chien change de position après que le manieur se soit retourné au cône/marqueur, pas plus de 7 ne doivent être attribués.

Si le conducteur change de rythme / ralentit / accélère avant son commandement, un maximum de 8 peut être attribué. Les signaux manuels et le langage corporel lors de l'ordre d'arrêt (debout/assis/couché) sont des erreurs graves et entraîneront une baisse importante de la note attribuée. En fonction de leur force et de leur durée, la réduction doit être de 1 à 5 notes (voir les directives générales). §48).

Lors du jugement, il convient également de prêter attention au travail au talon. Pour un mauvais travail au talon, la déduction devrait être de 1 à 2 notes. Se déplacer et s'arrêter lentement ou ne pas s'arrêter en position droite sont des erreurs et pour cela, la note doit être abaissée de 1 à 4. Si le manieur dépasse le chien du mauvais côté, 1 note doit être retirée.

EXERCICE 1.4 Rappel

[Coeff. 4]

Commandes : « En bas » – (« Rester ») – « Viens » – (« Talon »)

Performance:

Toutes les phases sont effectuées sur instruction du commissaire.

Le conducteur ordonne au chien de s'allonger et se met en marche vers l'endroit indiqué à 20 à 25 m du point de départ et fait demi-tour. Sur autorisation du steward, le manieur rappelle le chien. Le nom du chien peut être combiné avec l'ordre de rappel, mais le nom et l'ordre doivent être bien combinés et ne doivent pas donner l'impression de deux mots distincts.

Instructions pour juger :

Il est important que le chien réponde volontairement à l'ordre de rappel. Le chien doit se déplacer à bonne vitesse et garder son rythme, au moins un trot rapide. Une approche réticente est une grave erreur. La race et la structure du chien doivent être prises en compte pour juger de la vitesse.

Si le chien se lève, s'assoit ou bouge de moins d'une longueur de corps avant d'être rappelé, pas plus de 8 peuvent être attribués. Si le chien bouge plus d'une longueur de corps avant le rappel, l'exercice est un échec (= 0).

Si plus d'un ordre de rappel est donné, pas plus de 8 peuvent être attribués. Un troisième rappel échoue à l'exercice (= 0).

EXERCICE 1.5 Envoyer vers un carré avec du duvet

[Coeff. 4]

Commandes :

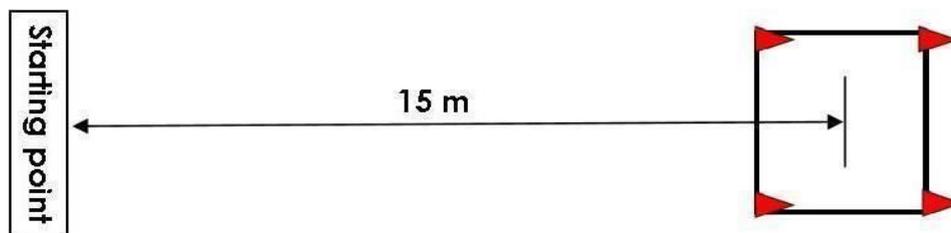
« En avant » – (« Debout ») – « En bas » – « Assis »

Des signaux manuels simultanés, lorsque le chien est éloigné, sont autorisés en plus des commandes vocales. **Pour rediriger vers le carré, une seule main peut être utilisée. Une main ou les deux mains peuvent être utilisées pour les commandes « debout » et « en bas ».**

Description:

Un carré de 3 m X 3 m est situé à environ 15 mètres du point de départ. Ces 15 m sont la distance entre le point de départ et le point médian de la place. Des cônes (environ 10 à 15 cm de haut) délimitent le carré à chaque coin. Des lignes visibles (par exemple du ruban adhésif, des lignes à la craie, des bandes) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur. La distance entre les bords du carré et les bords de l'anneau le plus proche doit être d'au moins env. 3 à 5 mètres.

Voir figure pour l'exercice 1.5



Chiffre
carré.

Exercice 1.5. Voir Chapitre VII Annexe 5 pour plus de détails sur la composition du

Performance:

Avant de commencer l'exercice, le manieur doit informer le juge s'il ordonnera au chien d'abord de se lever puis de se coucher dans le carré, ou s'il ordonnera au chien de se coucher directement dans le carré. Tous les autres ordres, à l'exception des ordres de se lever, de descendre et de rediriger, doivent être donnés avec la permission du commissaire.

Le chien doit suivre les ordres. Par exemple, si un ordre de se lever est donné dans le carré, il doit se lever, et s'il lui est ordonné de se coucher directement, la mise à terre doit être immédiate.

La note est supprimée si le chien agit de son propre chef. Cela signifie que par ex. le « debout » et/ou « en bas »

les ordres sur la place doivent être donnés.

Lorsque le commissaire donne la permission, le conducteur dirige le chien du point de départ vers le carré. Le chien doit se déplacer en ligne droite vers le carré et doit entrer dans le carré par l'avant.

Lorsque le chien atteint le carré, le manieur lui ordonne soit de se lever puis de se coucher, soit de se coucher directement. Si le chien reçoit l'ordre de se lever, la position debout doit être claire et stable (~ 3 secondes) avant que l'ordre de descendre ne soit donné. Le manieur donne les ordres de se lever et/ou de descendre de manière indépendante.

Lorsqu'on le lui demande, le manieur marche vers son chien, prend position à côté du chien et ordonne, sur instruction du steward, au chien de se mettre au pied.

Pour éviter une réduction pour les commandes supplémentaires, le gestionnaire ne doit pas utiliser plus de quatre commandes au cours de cet exercice. Quatre commandes incluent la commande de se tenir sur la place. Alternativement, le conducteur peut ordonner directement au chien de se coucher et ainsi utiliser seulement trois ordres. Si le chien doit être redirigé, les signaux manuels peuvent être combinés avec l'ordre de direction.

Les signaux manuels peuvent être combinés avec des commandes vocales lorsque le chien est à distance.

Instructions pour juger :

La volonté du chien de suivre les ordres et de diriger les ordres, le tempo du chien et un la route droite doit être privilégiée.

Montrer au chien des directions (par exemple le carré) ou toucher le chien au point de départ (même avant le début de l'exercice) entraînera l'échec de l'exercice. Un « contact de la main » est autorisé avant le départ, mais cela signifie que le chien touche le conducteur et non l'inverse, et cela ne peut donner aucune impression de montrer des lieux ou des directions (voir directives générales § 20 & § 53).

Si le manieur bouge (fait des pas dans n'importe quelle direction) tout en donnant les commandes, l'exercice est un échec (= 0). S'il y a un excès d'action (langage corporel), il ne faut pas en donner plus de 8.

Les signaux manuels ne sont autorisés que si le chien doit être dirigé/redirigé. Un signal de la main donné lorsque le chien est à côté du conducteur enlève la note (-2).

Si le chien se déplace lentement ou très lentement, seulement environ 7 à 8 devraient être attribués.

Si le chien agit tout seul, la note est abaissée. Si le chien s'arrête en route vers le box, ou dans le box sans ordre, la note doit être diminuée de 3.

Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du carré, il ne pourra pas être redirigé. L'exercice est raté (= 0).

La note est abandonnée si le gestionnaire utilise plus de **quatre** commandes (y compris la commande stand)/plus de **trois** commandes (directement vers le bas).

La baisse de note pour les ordres de direction/redirection supplémentaires dépend de leur force/intensité et de la volonté du chien d'obéir aux ordres et donc la déduction peut être de 1 à 2/ordre.

La place

Si le chien entre dans le carré par le côté ou par l'arrière, la note est réduite de $\frac{1}{2}$ – 1.

Pour obtenir la note de passage, le corps entier du chien doit être à l'intérieur du carré. La queue, cependant, il n'est pas nécessaire d'être à l'intérieur de la frontière.

Si le chien est arrêté sur ordre (de se lever) et qu'il s'arrête à proximité du carré ou à la limite et que le chien doit être redirigé vers le carré, un nouvel ordre de se lever doit être donné dans le carré avant l'ordre de descendre / ou la commande de descente directe doit être donnée après que la commande de mise en attente supplémentaire et de redirection ait été donnée. Dans les deux cas, la chute est de –2, à condition que les réponses du chien soient rapides et que les positions soient claires.

Si le chien prend une mauvaise position (sur commande) dans le carré, la note est diminuée de 2, et si la position debout n'est pas claire et stable ou si elle est trop courte, 1 à 2 notes sont supprimées.

Si le chien prend une mauvaise position, agissant de lui-même, la note est diminuée de 3.

L'exercice est raté (= 0), si le chien **ne prend pas la position basse dans le carré ou** sort du carré avant la fin de l'exercice. Si le chien bouge ou rampe dans la case, ou s'il renifle, la déduction doit être de 1 à 3. Si le chien change de position avant que le manieur ne l'ait atteint ou soit arrivé à côté du chien, la note doit être diminuée de 2 à 3. Un maximum de 8 peut être attribué si le chien se met en position assise ou debout avant que le manieur n'ait donné l'ordre.

Pour un deuxième ordre de mise en position debout et couchée, la déduction est de 1 (en classe 1). L'exercice est raté (= 0), si même un de ces ordres (debout ou couché) doit être donné une troisième fois.

EXERCICE 1.6 Contrôle à distance, assis/couché, 4 changements [Coeff. 4]

Commandes : « Couché » – (« Rester ») – « Assis » – « Couché » – « Assis » – « Couché » – « Assis »

Des signaux manuels simultanés sont autorisés en plus des commandes vocales lors des changements de position. Une ou deux mains peuvent être utilisées.

Description:

Le point de départ se situe entre deux balises distantes d'environ 1 m. Une ligne imaginaire reliant les deux marqueurs forme une frontière. Le chien doit changer de position quatre fois (Assis – Couché – Assis – Couché) selon les ordres du manieur et il doit rester à sa place d'origine.

Le commissaire montre au conducteur, à l'aide de panneaux ou de dessins écrits, ou d'un tableau d'affichage électrique, quand commander la position suivante et quelle est la position suivante. Le steward doit se tenir à environ 3 à 5 m du chien, afin qu'il ne puisse pas voir le chien lors de l'affichage des positions. Le steward doit changer le panneau toutes les 3 secondes environ.

Performance:

Le manieur ordonne, lorsqu'il lui est demandé, à son chien de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire (limite) afin que la limite forme une tangente.

Le conducteur laisse le chien et se déplace vers un endroit assigné à env. 5 m devant le chien et se retourne pour faire face au chien. Le chien doit changer de position quatre fois et la prise de position est toujours Assis – Couché – Assis – Couché, et donc le dernier ordre pour changer de position doit être « couché ». Le steward change le panneau toutes les 3 secondes environ.

Le gestionnaire doit utiliser des commandes vocales. Lorsque le conducteur est éloigné du chien, il peut accompagner les commandes vocales de signaux manuels, mais ceux-ci doivent être courts et donnés simultanément aux commandes vocales. Après le dernier ordre « couché », le manieur revient vers le chien et lui ordonne (sur instruction du commissaire) de se mettre en position au pied (« assis »).

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la vitesse à laquelle les positions sont changées, la clarté des positions, la qualité du maintien des positions et l'ampleur des mouvements du chien.

Si le chien bouge de plus d'une longueur de corps au total depuis le point de départ dans n'importe quelle direction, l'exercice est un échec (= 0). Si le chien bouge d'une longueur de corps, pas plus de 6 peuvent être attribués. Lors de l'évaluation de la distance de déplacement, toutes les distances parcourues sont additionnées (d'avant en arrière, latéralement, etc.).

Si le chien manque une position sur quatre, par ex. prend une mauvaise position ou a eu un troisième commandement sur une position, pas plus de 7 ne peuvent être attribués. Si le chien manque deux positions, pas plus de 5 peuvent être attribués.

Un maximum de 8 peut être attribué si le chien a besoin une fois de deux commandes lors d'un changement de position. Désobéir à un deuxième commandement sur une position entraîne la perte de cette position. C'est-à-dire la première fois qu'un deuxième commandement est donné sur un poste, la note diminue de 2 et la ou les fois suivantes, les postes nécessitent un deuxième commandement, la baisse est de 1 pour le commandement supplémentaire.

Un troisième ordre peut être donné sur une position si cela peut être fait dans le temps imparti (mais cette position est manquée) afin que le prochain changement de position puisse être effectué.

L'utilisation intensive de la voix et des signaux manuels exagérés ou prolongés fait baisser la note (voir règles générales).

Si le chien s'assoit avant le retour du manieur, il ne doit pas lui en donner plus de 8.

Les commandes supplémentaires données depuis la position du talon jusqu'à la position de départ et de bas jusqu'à la position du talon à la fin font descendre la pente conformément aux règles générales, c'est-à-dire -1 pour la classe 1.

EXERCICE 1.7

Sauter un obstacle et récupérer un haltère

[Coeff. 4]

Commandes :

« Sauter » – « Récupérer » – « Relâcher » – (« Talon »)

Le propriétaire peut utiliser son propre haltère en bois, mais des haltères adaptés doivent également être disponibles sur le site de compétition.

Performance:

Le manieur se tient devant une haie à une distance d'environ 2 à 4 m de la haie (au choix du manieur), le chien étant assis en position au pied. La hauteur de la haie doit être ajustée approximativement à la hauteur du chien au garrot, mais pas plus de 50 cm.

Le commissaire remet l'haltère en bois au manieur. Le manieur lance l'haltère par-dessus la haie. Le manieur ordonne au chien de sauter par-dessus la haie, récupère l'haltère et saute en arrière. L'ordre « récupérer » ne doit pas être donné plus tard que lorsque le chien commence son saut. Le manieur peut utiliser son propre haltère, mais le juge devra vérifier qu'il est en bois et similaire à ceux décrits dans le présent règlement. Tous les autres ordres, à l'exception de « récupérer » doivent être donnés avec la permission du commissaire.

Instructions pour juger :

Si le chien a besoin de chercher l'haltère pendant un court instant et qu'il travaille activement, la note ne doit pas être abandonnée. Si le chien touche même légèrement la haie en sautant, **ou lorsque la barre est tombée**, la note maximale est de 8. Si le chien s'appuie sur la haie, l'exercice est raté (= 0).

Si le chien saute par-dessus la haie dans une seule direction mais récupère l'haltère, un maximum de 6 points peut être attribué. Si les deux sauts sont manqués, l'exercice est un échec. Il est également raté (= 0) si le chien ne récupère pas l'haltère. Si la haie tombe, l'exercice est raté (= 0). Si le chien anticipe l'ordre, 2 à 3 notes doivent être abaissées.

Une deuxième commande réduit la pente de 1, c'est-à-dire une deuxième commande « récupérer » ou « sauter ». Si le

le chien quitte sa position au moment où l'haltère est lancé, l'exercice est un échec.

Pour laisser tomber l'haltère et pour mâcher ou mordre l'haltère, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 1.8 Faire le tour d'un groupe de cônes / d'un tonneau et revenir [Coeff. 4]

Commandes : « Autour » – « Talon »
Des signaux manuels simultanés sont autorisés en plus des commandes vocales si une redirection est nécessaire.

Description:

Un groupe de cônes (3 à 6) ou un tonneau sont placés à une distance d'environ 10 mètres du point de départ. Le déroulement de l'exercice est présenté dans la figure ci-dessous. Certaines alternatives pour placer les cônes sont présentées au chapitre VII, annexe 4.1.

En classe 1, il ne doit pas y avoir de grands espaces entre les cônes. Cela pourrait provoquer une course entre les cônes.

Le chien ne peut pas voir la position des cônes/barils et doit donc être placé avant que le manieur ne se tienne au point de départ.

Performance:

Le manieur se tient avec le chien en position au pied au point de départ face aux cônes/tonneau. Le commissaire annonce le début de l'exercice. Sur instruction, le manieur envoie le chien courir autour des cônes/tonneau.

Le chemin du chien peut se faire dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse autour des cônes/baril. Le chien doit courir autour des cônes/tonneau et revenir vers le manieur, en se concentrant vers le milieu/vers le manieur et en prenant la position au pied. Voir le chapitre VII, annexe 4.2, pour les itinéraires suggérés. L'idéal est de ne pas faire un tour serré autour des cônes/tonneau. Selon la race/la structure, des distances allant jusqu'à environ un demi-mètre pour les races de taille moyenne et jusqu'à un mètre pour les grandes races sont des distances appropriées.

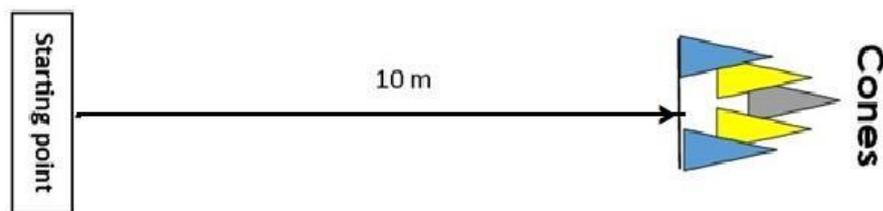


Figure 1 : Exercice 1.8 – Voir également le chapitre VII, annexe 4, pour les modèles de cônes.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de suivre les ordres et les ordres directifs, sur le rythme du chien et sur le fait de prendre un chemin raisonnablement court, tout en laissant une distance appropriée/claire par rapport aux cônes/tonneau. Une symétrie raisonnable et une concentration sur la ligne médiane/vers le conducteur lors du retour sont également valorisées. Le chemin du chien peut se faire dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse

autour des cônes/baril.

Le chien doit montrer une vitesse bonne et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent/réticent réduira la note de 1 à 5. La race/structure du chien doit être prise en compte lors de l'évaluation de la vitesse et de la distance par rapport aux cônes/tonneau.

Si le chien s'arrête en cours de route ou fait demi-tour bien avant d'avoir atteint les cônes/tonneau, il doit être redirigé pour faire le tour du cône/tonneau. La baisse de note est de 3, à condition que le chien tourne autour des cônes/du canon sur un seul ordre de redirection. (Ainsi, 7 peut être attribué à condition que l'exercice soit parfait sous tous les autres aspects). Si le chien tourne après avoir atteint les cônes/tonneau, mais sans les avoir contournés, un maximum de 5 peut être attribué. Une alternative consiste à rediriger le chien pour qu'il tourne autour des cônes/barils et la chute n'est donc que de 3 niveaux.

Si un ordre de rappel est donné, pas plus de 8 peuvent être attribués. Si le chien fait deux tours autour des cônes, pas plus de 8 peuvent être attribués.

Échec à l'exercice (= 0) :

- Si le chien se retourne avant d'avoir atteint les cônes (il doit avoir atteint une distance d'environ 1½ à 2 m ou moins du cône/tonneau le plus avancé (antérieur),
- Si un troisième ordre « autour » est donné ou
- Si une deuxième commande de rappel est donnée.

Si le chien doit être redirigé, les signaux manuels peuvent être combinés avec l'ordre de direction. La race et la structure du chien doivent être prises en compte pour juger du tempo.

De plus, si le parcours du chien est très proche des cônes/tonneau ou s'il n'est pas raisonnablement direct et symétrique, s'il s'agit de tissage, la note doit être baissée de ½ – 2.

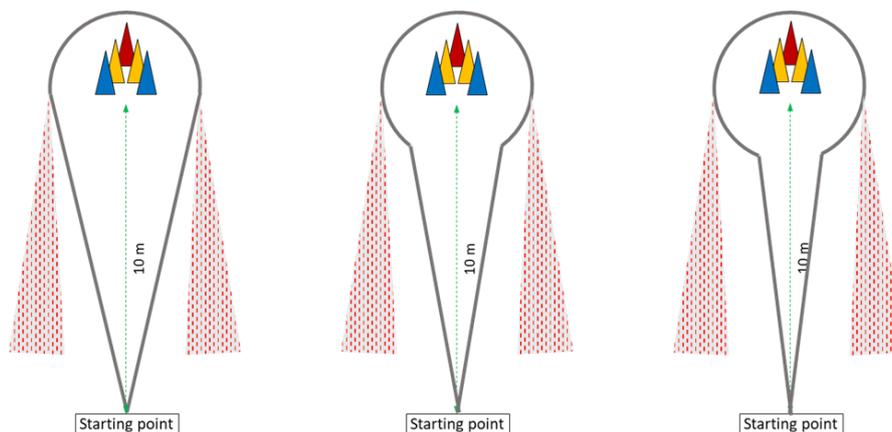


Figure 2 : *Figures de bons parcours du chien. Tous les itinéraires sont également bons. Une symétrie et une distance raisonnables par rapport aux cônes sont souhaitables, ainsi qu'une concentration sur la ligne médiane ou sur le manieur. Une distance trop étroite serait inférieure à 5 à 10 cm pour les chiens de taille moyenne.*

La zone grisée (des deux côtés du dessin, car le chien peut faire le tour des cônes dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse)

démontre une concentration vers la droite/gauche et n'est pas idéale. La baisse est de $\frac{1}{2}$ à 1 pour une légère focalisation sur un côté ou de 1 à 2 pour une très forte focalisation sur un côté.

Si le chien touche ou entre en collision avec un ou plusieurs cônes ou avec le canon, les notes sont abaissées de 1 à 3, en fonction de la force/intensité de la collision. Si le chien renverse un ou plusieurs cônes, 2 à 3 notes sont perdues. Si le chien court entre les cônes, pas plus de 7 peuvent être attribués.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec du exercice (voir directives générales § 20 & 53, « toucher de la main »).

EXERCICE 1.9 Impression générale

[Coeff. 2]

Instructions pour juger :

Pour juger de l'impression générale, la volonté du chien de travailler et d'obéir aux ordres est essentielle. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que les mouvements naturels du maître et du chien. Pour obtenir un score élevé, le maître et le chien doivent bien travailler en équipe, faire preuve d'un plaisir mutuel à travailler ensemble et d'un bon esprit sportif. Les activités pendant et entre les exercices influencent la note attribuée pour l'impression générale.

Si le chien est hors de contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois), mais reste dans le ring, un maximum de 7 peut être attribué pour l'impression générale, à condition que le chien soit revenu (pas plus de deux rappels). Si le chien ne revient pas vers le conducteur, ou s'il repart une seconde fois, il est disqualifié.

Si le chien quitte le ring, pendant un exercice ou entre les exercices mais revient immédiatement au rappel (deux rappels), un maximum de 5 points pourra être attribué.

Si le chien fait ses besoins dans le ring, la note est 0 pour l'impression générale.

Remarque : des notes supérieures à celles mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être attribuées, même si la note finale est calculée comme la moyenne des notes attribuées par deux juges ou plus jugeant des exercices séparés. Voir les instructions générales pour juger § 75.

CLASSE 2

EXERCICE 2.1 Allongés en groupe pendant 2 minutes, Conducteurs hors de vue [Coeff. 3]

Commandes : « Couché » – (« Rester ») – « Assis »

Performance:

Les chiens doivent s'allonger et les maîtres restent cachés pendant 2 minutes. Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six. Les chiens doivent entrer dans le ring sans laisse, mais ils doivent être munis d'un collier. Les chiens reçoivent l'ordre de « se coucher » et de « s'asseoir » un par un. Le steward indique quand donner les commandes et dirige toutes les phases. Les chiens sont soumis à des distractions, par exemple une personne se faufilant entre les chiens.

L'exercice commence lorsque tous les conducteurs du groupe se mettent en rangée à une distance d'environ 3 mètres les uns des autres avec leurs chiens en position au pied et que le steward annonce: "L'exercice commence". Les manieurs ordonnent à leurs chiens de se coucher un par un à partir de la position au pied, sur instruction du steward. L'ordre est de gauche à droite (1→6).

Les manieurs laissent leurs chiens marcher ensemble, en ligne droite, jusqu'au bord du ring puis hors de la vue des chiens. La période de deux minutes commence lorsque tous les manieurs sont hors de vue. Lorsque 2 minutes se sont écoulées, les manieurs doivent revenir ensemble dans le ring et s'aligner à l'intérieur du ring face à leur chien. Il est alors demandé aux conducteurs de marcher derrière leurs chiens en les dépassant à une distance d'environ 0,5 m et de s'arrêter à environ 3 m derrière leurs chiens et de faire demi-tour. Il est ensuite demandé aux manieurs de marcher à côté de leur chien et de lui ordonner de se mettre au pied (un par un de droite à gauche (6→1)) afin que le premier chien à se coucher soit le dernier à s'asseoir. . L'exercice se termine lorsque les manieurs sont retournés vers leurs chiens et que tous les chiens ont pris leur position au pied, et que le commissaire a annoncé la fin de l'exercice.

Il convient de rappeler aux conducteurs qu'ils ne sont pas autorisés à donner leurs ordres trop fort. Cela pourrait affecter les autres chiens et entraînerait également une forte baisse de la note.

Instructions pour juger:

Si le chien réagit (se couche ou s'assoit) avant l'ordre du manieur (sur l'ordre « couché » ou « assis » d'un voisin), pas plus de 8 ne peuvent être attribués. Si le chien agit de manière indépendante, un maximum de 7 peut être attribué. Si le chien a réagi trop tôt (couché ou assis), il doit rester dans cette position (couché ou assis). Ne pas le faire au début de l'exercice entraîne un échec à l'exercice (= 0). A la fin de l'exercice, si le chien se redresse tout seul et se recouche, un maximum de 6 peut être attribué. Un maximum de 7 peut être attribué si un chien se couche sur le côté (flanc). S'il ne parvient pas à se redresser à la fin, pas plus de 7 peuvent être attribués.

Un chien qui ne s'allonge pas (deux ordres), se lève ou s'assoit alors que les manieurs sont hors de vue, ou rampe plus que la longueur de son corps ou s'allonge sur le dos, échoue à l'exercice (= 0). Si le chien s'assoit ou se lève après la période de deux minutes et que les manieurs se sont déjà alignés à l'intérieur du ring, un maximum de 6 points peut être attribué. Si le chien bouge également de sa place, l'exercice est raté (= 0).

Tout mouvement réduit la note. L'agitation, comme le déplacement du poids d'un côté ou d'un pied à l'autre, réduit la pente. Le chien peut tourner la tête et regarder autour de lui, et il peut montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou du bruit à l'intérieur ou à l'extérieur du ring. Toutefois, cela ne doit pas donner une apparence d'agitation ou d'anxiété.

Si le chien aboie quelques aboiements, 1 à 2 notes sont réduites ; s'il aboie plusieurs fois (grappes), la note est encore plus abaissée. S'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (= 0). La même chose s'applique également aux pleurnicheries.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien, de sorte qu'il existe un risque de dérangement grave ou de bagarre, l'exercice doit être arrêté, puis repris pour tous les autres chiens du groupe, à l'exception du chien qui a provoqué le dérangement. **Le chien ayant causé le dérangement est disqualifié.**

EXERCICE 2.2 Travail au talon

[Coeff. 4]

Commande: "Tous"

Performance:

Remarque : Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et le jugement du travail au talon. Voir les directives générales pour effectuer un travail au talon § 27-32.

Le but du travail au talon est que le chien suive systématiquement et activement le manieur avec un bon contact sur son côté gauche en gardant sa position et sa distance par rapport au manieur tout au long du schéma, également dans les virages, les demi-tours, les arrêts et les différentes vitesses.

Le travail au talon de classe 2 est testé à différentes vitesses, rythme normal, lent et rapide, en conjonction avec des virages, des demi-tours et des arrêts. Il devrait y avoir une nette différence de vitesse entre l'allure normale et l'allure lente ainsi qu'entre l'allure normale et l'allure rapide. Le chien doit également être testé lorsque le manieur fait deux ou trois pas en avant et en arrière, ainsi qu'une courte distance de marche directe en arrière (5 à 8 pas / 2 à 3 mètres).. Marcher à reculons commence à partir d'un arrêt et se termine par un arrêt. Le commissaire indique quand commencer et quand s'arrêter. Il convient de s'assurer que le chemin à parcourir pour reculer est plat et sûr. Tous les concurrents d'une épreuve ou d'une compétition doivent effectuer le travail au talon selon le même schéma/distances.

Suggestion d'heure : Environ 2 minutes. Tenez compte du fait que certaines races/manieurs mettent un peu plus ou moins de temps à parcourir le même schéma (distances).

Instructions pour juger:

Remarque : Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et le jugement du travail au talon. Voir les directives générales pour juger le travail au talon § 63. Celles-ci doivent être suivies, mais la classe doit également être prise en compte lors du jugement du travail au talon.

Un chien qui quitte le manieur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant la majeure partie de l'exercice échoue à l'exercice (= 0). Si le manieur et le chien se déplacent lentement (à un rythme normal ou rapide), 2 à 4 notes doivent être abaissées. Le retard est une grosse erreur et devrait faire chuter de 2 à 5 notes.

Le manque de contact et les commandes supplémentaires sont des erreurs. Une direction imparfaite (non parallèle, en crabe) pendant le travail au talon devrait entraîner une perte d'environ 1 à 3 notes. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les virages et avant les arrêts réduira la pente.

Le mouvement du chien (et de son manieur) lors du travail au pied doit être naturel. Les positions non naturelles du chien et les exagérations sont de grosses erreurs. Cela s'applique également au gestionnaire. Ceux-ci peuvent même échouer à l'exercice.

La note doit être abaissée si le chien dérange ou gêne le conducteur. ***ou si le chien marche fréquemment en touchant le manieur ou s'appuie sur le manieur.***

Une certaine prudence de la part du conducteur est autorisée lorsqu'il marche à reculons. Pas plus de 1 à 2 notes ne doivent être abandonnées si le travail au talon pendant la marche arrière est ***mauvais***.

EXERCICE 2.3 Debout et/ou assis, et/ou couché en marche [Coeff. 3]

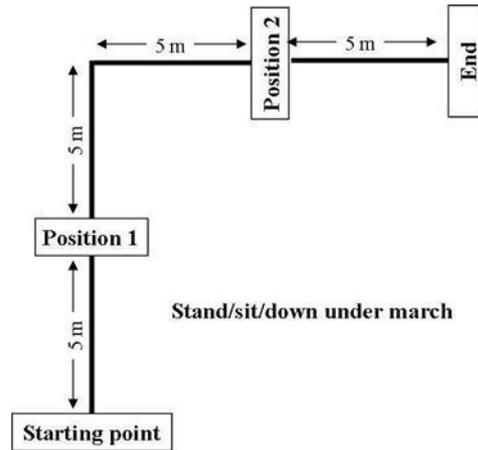
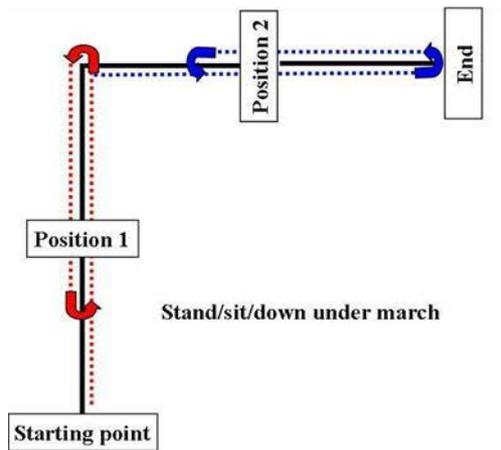
Commandes : « Talon » (3 fois) – « Debout »/« Assis »/« Couché » – « Debout »/« Assis »/« Couché »

Description:

L'exercice est réalisé selon la figure ci-jointe. Le chien prend deux des trois positions debout/assis/couché. Le juge a décidé quelles deux positions le chien doit prendre et dans quel ordre. Il devrait y avoir un virage à gauche ou un virage à droite. Les positions et le sens de virage sont les mêmes pour tous les concurrents. Le point de départ, le tournant (gauche/droite, 90^{le}) et le point final doit être marqué f. ex. avec des petits cônes.

Le juge/commissaire doit informer les manieurs avant la compétition (ou le début de l'épreuve) quelles deux positions seront utilisées, et dans quel ordre, ainsi que la direction du virage.

L'emplacement des arrêts (debout/assis/couché) se situera approximativement au milieu (~ 5 m) du segment de ligne de 10 mètres. Voir les chiffres ci-dessous :



Chiffre: *Exercice 2.3*

Performance:

Le steward indiquera au manieur quand commencer, quand ordonner au chien de se lever/s'asseoir/s'asseoir, quand se retourner et quand s'arrêter à la fin. Les virages aux coins se font de manière autonome ainsi qu'en emmenant le chien après les arrêts.

Le conducteur et le chien quittent le point de départ en marchant à un rythme normal tout droit à côté du premier segment de ligne en direction du premier point de virage. Après avoir parcouru la moitié de la distance (~ 5 m), le conducteur ordonne, sur instruction du steward, au chien de prendre la première position (debout/assis/couché) et le chien doit immédiatement prendre la bonne position. Un deuxième commandement n'est pas autorisé sur une position. Cela fera échouer le poste.

Le conducteur continue d'avancer d'environ 5 m le long du segment de ligne (approximativement jusqu'au prochain tournant), se retourne sur ordre du commissaire, continue de reculer vers son chien, dépasse son chien à une distance d'env. 0,5 m en laissant le chien sur le côté gauche, il continue à marcher env. 2 m derrière le chien, se retourne sur ordre du steward et s'avance vers son chien. Lorsqu'il atteint son chien, le manieur emmène le chien avec lui en lui donnant l'ordre de marcher au pied sans s'arrêter, ralentir ou augmenter le rythme.

L'exercice se poursuit de la même manière que la première phase de l'exercice. De manière correspondante, après le virage (droite/gauche) et après avoir parcouru environ 5 m vers le deuxième point (point final), le manieur ordonne au chien de prendre la deuxième position et procède comme au premier segment de ligne.

Les positions debout, assise et couchée doivent être parallèles aux lignes imaginaires reliant les points de départ/virage/arrivée. La distance entre le chien et les points de virage doit être d'env. 0,5 m en tenant compte de la taille du chien. Les coins doivent être à 90^{le}, non arrondi. Le manieur et le chien doivent passer les cônes d'angle du côté droit en les laissant du côté gauche. Le rythme doit être naturel, ni plus lent ni plus rapide qu'un rythme normal de travail au talon.

Instructions pour juger:

Remarque : Dans les exercices de position, la chute pour les mauvaises positions est notée plus strictement que la chute dans les autres exercices.

Pour obtenir la note de passage à l'exercice, au moins une position doit être exécutée correctement. Si le chien échoue à une position, pas plus de 7 peuvent être attribués pour l'exercice.

Le chien échoue (= rate) un poste si:

- Il prend une mauvaise position,
- Il se déplace de plus d'une longueur de corps après la commande,
- Il change une position correcte,
- Le conducteur donne un deuxième ordre sur la position,
- Après s'être arrêté une fois, il reprend son mouvement et se déplace sur plus d'une longueur de corps,
- Des signaux manuels forts ou un langage corporel fort sont utilisés pour une position.

Si le chien ne parvient pas à s'arrêter à une position, c'est-à-dire s'il ne s'est pas arrêté avant que le manieur ne se retourne, l'exercice est un échec (= 0). Un deuxième commandement peut être utilisé pour arrêter le chien, et si le chien s'arrête avant que le manieur ait atteint le prochain tournant, l'exercice peut être continué, mais pas plus de 6 peuvent être attribués.

Lors du jugement, il convient de prêter attention au travail au talon et aux positions (debout/assis/couché) parallèles aux lignes imaginaires reliant les points de départ/virage/arrivée.

Bouger, se lever/s'asseoir/s'allonger lentement, ne pas prendre de positions droites, mauvais travail au talon, changer de rythme, ralentir/accélérer avant les commandes, arrondir les coins et ne pas garder le cap correct (parallèle aux lignes de connexion imaginaires) et se tourner pour regarder. chez le chien, ce sont des erreurs. La réduction pour de telles erreurs devrait être de 1 à 4 notes. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 note doit être déduite.

Aucune commande supplémentaire n'est autorisée sur les positions. Si des commandes supplémentaires sont données, la position concernée échoue.

Les signaux manuels et le langage corporel lors des commandes debout/assis/couché sont des erreurs graves et doivent entraîner une déduction sévère. En fonction de leur force et de leur durée, le poste est échoué ou la note peut être déduite de 1 à 5 (voir Directives générales § 48).

EXERCICE 2.4 Rappel avec support

[Coeff. 3]

Commandes : « En bas » – (« Rester ») – « Viens » – « Debout » – « Viens » – (« Talon »)

Les commandes vocales doivent être utilisées dans toutes les parties de l'exercice. Un signal manuel simultané peut être utilisé pour la commande d'arrêt. Une ou deux mains peuvent être utilisées pour la commande d'arrêt.

Description:

La distance de rappel est d'environ 25 à 30 mètres. Lorsque le chien a parcouru la moitié de la distance, il lui est ordonné de s'arrêter (de se lever). Le point de départ et le point à mi-chemin peuvent être indiqués par exemple avec un petit cône, une demi-sphère, etc. Le point à mi-chemin est indiqué en plaçant le cône ou une autre marque bien en vue mais clairement à l'écart du chemin du chien. Ce cône/marque indique l'endroit pour l'ordre d'arrêt, c'est-à-dire que l'ordre d'arrêt doit être donné lorsque le chien est au niveau du cône/panneau à mi-chemin.

Performance:

Le manieur ordonne au chien de se coucher au point de départ, marche environ 25 à 30 m dans la direction indiquée et se retourne pour faire face au chien. Sur autorisation du steward, le manieur rappelle le chien. Lorsque le chien a parcouru environ la moitié de la distance, c'est-à-dire lorsqu'il est au niveau du cône/marque, le manieur ordonne (de manière indépendante) au chien de se lever. La moitié du chemin est marquée par un petit cône à l'écart du chemin du chien. (À mi-chemin => place pour le commandement du stand, pas lieu d'arrêt pour le chien). Le chien doit démarrer immédiatement au rappel et commencer à s'arrêter immédiatement sur ordre.

Lorsqu'on le lui demande (après environ 3 secondes), le manieur rappelle le chien en position au pied.

Toutes les commandes doivent être des commandes vocales et clairement données. Un signal manuel peut être combiné à la commande vocale à l'arrêt. Le signal manuel doit être simultané à la commande vocale et ne peut pas durer plus longtemps que la commande vocale.

Le nom du chien peut être combiné avec les ordres de rappel, mais le nom et l'ordre de rappel doivent être donnés clairement combinés (ensemble, l'un après l'autre) et ne doivent pas donner l'impression de deux ordres distincts.

Instructions pour juger :

Il est important que le chien réponde volontairement à tous les ordres de rappel et obéisse avec précision à l'ordre d'arrêt. Le chien doit se déplacer à bonne vitesse et garder son rythme, au moins un trot rapide. Les mouvements lents ou réticents et l'anticipation de l'arrêt sont des erreurs. Une approche très lente ou réticente peut même être une cause d'échec de l'exercice. La race et la structure du chien doivent être prises en considération pour juger de la vitesse et de l'arrêt. Le chien doit démarrer immédiatement au rappel et commencer l'arrêt immédiatement au commandement.

Si un deuxième rappel est nécessaire (soit au départ, soit après l'arrêt), la note est diminuée de 2. Un troisième rappel au début ou après le poste entraîne l'échec de l'exercice, ainsi qu'un total de quatre (4) rappels.

Si le chien bouge plus d'une longueur de corps avant le premier rappel, l'exercice est un échec (= 0). Si le chien se lève, s'assoit ou bouge de moins d'une longueur de corps avant d'être rappelé, pas plus de 8 peuvent être attribués.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, il peut y avoir une légère tolérance sur la distance d'arrêt pour les chiens rapides/fortement bâtis, mais pas pour les chiens lents. Le chien doit commencer à s'arrêter immédiatement sur commande.

Quelle que soit la vitesse d'un chien, pour que l'arrêt soit considéré comme suffisamment parfait/précis, pas plus d'une longueur de corps ne peut être dépassée entre le moment du commandement et l'arrêt. Un chien plus lent devrait être capable de faire un arrêt plus précis. Se confronter à des marches est une grave erreur et devrait faire baisser la note. Si le chien glisse, c'est également une erreur et la note diminue en conséquence.

Si la tentative d'arrêt échoue et que le chien ne s'arrête pas à environ 3 longueurs du corps, cela doit être considéré comme si le chien a raté l'arrêt et pas plus de 7 peuvent être attribués.

Si le chien n'a fait aucune tentative d'arrêt, l'exercice est raté (= 0).

Si le chien s'arrête dans une mauvaise position ou s'il change de position de repos, 2 notes sont supprimées, à condition que l'arrêt ait été par ailleurs excellent.

EXERCICE 2.5 Envoyez sur une place, descendez et rappelez-vous [Coeff. 4]

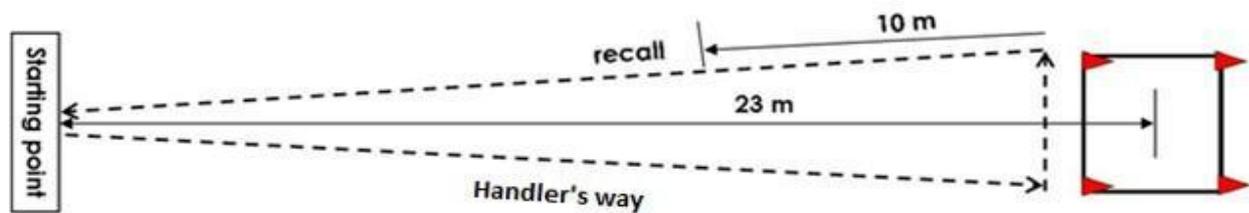
Commandes :

« En avant » – (« Debout ») – « En bas » – « Viens »

Des signaux manuels simultanés, lorsque le chien est éloigné, sont autorisés en plus des commandes vocales. ***Pour rediriger vers le carré, une seule main peut être utilisée. Une main ou les deux mains peuvent être utilisées pour les commandes « debout » et « en bas ».***

Description:

Un carré de 3 m X 3 m est situé à environ 23 mètres du point de départ. Ces 23 m correspondent à la distance entre le point de départ et le milieu de la place. Des cônes (environ 10 à 15 cm de haut) marquent le carré à chaque coin. Des lignes visibles (par exemple du ruban adhésif, des lignes à la craie, des bandes) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur. Il devrait y avoir au moins env. Distance de 3 à 5 mètres entre les limites du carré et les limites de l'anneau le plus proche. Voir figure de composition du carré Chapitre VII Annexe 5.



Chiffre: Exercice 2.5. Voir également VII Annexe 5 pour plus de détails sur la composition du carré.

Performance:

Avant de commencer l'exercice, le manieur doit informer le juge s'il ordonnera au chien d'abord de se lever puis de se coucher dans le carré, ou s'il ordonnera au chien de se coucher directement dans le carré.

Tous les autres ordres, à l'exception des ordres de se lever, de descendre et de rediriger, doivent être donnés après autorisation du commissaire.

Le manieur doit commander au chien comme indiqué et le chien doit suivre les ordres. Par exemple, si un ordre de se tenir debout est donné dans le carré, il doit se lever, et s'il lui est ordonné de se coucher directement, le coucher doit être immédiat.

La note est abaissée si le chien agit seul. Cela signifie que par ex. le « debout » et le « en bas » les ordres sur la place doivent être donnés.

Lorsque le commissaire donne l'autorisation, le manieur dirige le chien depuis le point de départ vers le carré (3 m X 3 m).

Le chien doit se déplacer en ligne droite vers le carré et doit entrer dans le carré par l'avant.

Lorsque le chien atteint le carré, le manieur lui ordonne soit de se lever puis de se coucher, soit de se coucher directement. Si le chien reçoit l'ordre de se lever, la position debout doit être claire et stable (~ 3 secondes) avant que l'ordre de descendre ne soit donné. Le manieur donne les ordres de se lever et/ou de descendre de manière indépendante.

Lorsqu'on le lui demande, le manieur avance en direction du cône de droite. Lorsque le conducteur a atteint une distance d'environ 2 m du cône, il lui est demandé de tourner à gauche et après environ 3 mètres, il lui est demandé de tourner à nouveau à gauche, en direction du point de départ. Après environ 10 m du deuxième virage, le manieur est invité à rappeler le chien tout en continuant à marcher vers le point de départ. Le rappel du box peut s'accompagner d'un court tour de tête du manieur. Arrivé au point de départ, le conducteur est invité à s'arrêter.

Pour éviter une réduction pour les commandements supplémentaires, le manieur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements au cours de cet exercice, l'un des quatre commandements étant un commandement de se tenir dans le carré. Alternativement, le conducteur peut ordonner directement au chien de se coucher et ainsi utiliser seulement trois ordres. Si le chien doit être redirigé, les signaux manuels peuvent être combinés aux ordres de direction.

Instructions pour juger :

La volonté du chien de suivre les ordres et de diriger les ordres, le tempo du chien et un la route droite doit être privilégiée.

Montrer au chien des directions (par exemple le carré) ou toucher le chien au point de départ (même avant le début de l'exercice) entraînera l'échec de l'exercice. Un « contact de la main » est autorisé avant le départ, mais cela signifie que le chien touche le conducteur et non l'inverse, et cela ne peut donner aucune impression de montrer des lieux ou des directions (voir directives générales § 20 & 53).

Si le manieur bouge (fait des pas dans n'importe quelle direction) tout en donnant les commandes, l'exercice est un échec (= 0). S'il y a une action excessive (langage corporel) de la part du manieur, pas plus de 8 ne devraient être donnés.

Les signaux manuels ne sont autorisés que si le chien doit être dirigé/redirigé. Un signal de la main donné lorsque le chien est à côté du conducteur enlève la note (-2).

Si le chien se déplace lentement ou très lentement, seulement 6 à 7 environ devraient être attribués.

Si le chien agit tout seul, la note est abaissée. Si le chien s'arrête en route vers le box, ou si le chien s'arrête ou se couche sans ordre dans le box, la note doit être diminuée de 3.

La place

Si le chien entre dans le carré par le côté ou par l'arrière, la note doit être réduite de ½ à 1.

Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du carré, il ne peut pas être redirigé et l'exercice est raté (= 0). Pour obtenir la note de passage, le corps entier du chien doit être à l'intérieur du carré. Il n'est toutefois pas nécessaire que la queue se trouve à l'intérieur de la bordure.

Si le chien est arrêté sur ordre (de se lever) et qu'il s'arrête à proximité du carré ou à la limite et que le chien doit être redirigé vers le carré, un nouvel ordre de se lever doit être donné dans le carré avant l'ordre de descendre / ou la commande de descente directe doit être donnée après que la commande de mise en attente supplémentaire et de redirection ait été donnée. Dans les deux cas, la chute est de -2, à condition que les réponses du chien soient rapides et que les positions soient claires.

Si le chien prend une mauvaise position (sur commande) dans le carré, la note est diminuée de 2, et si la position debout n'est pas claire et stable ou si elle est trop courte, la note est déduite de 1 à 2.

Si le chien prend la mauvaise position en agissant de lui-même, la note est diminuée de 3.

L'exercice est raté (= 0) si le chien **ne prend pas la position basse dans le carré ou** se lève pour s'asseoir ou se lever avant le deuxième tour du manieur. Si le chien se lève (pour s'asseoir ou se tenir debout) après le deuxième tour du manieur avant son rappel, un maximum de 7 pourra être attribué. Si le chien bouge/rampe dans le carré sans se lever, 2 à 3 notes sont déduites. S'il se déplace et franchit la frontière avant l'ordre de rappel du steward, l'exercice est raté (= 0). Toutefois, si le chien anticipe l'ordre de rappel et démarre juste un peu avant l'ordre du manieur, par exemple sur instruction du commissaire de rappeler le chien, 2 à 3 notes sont abandonnées.

Un deuxième ordre de rappel, de position debout ou couchée fait baisser la note de 2. Si même

l'un de ces ordres doit être donné une troisième fois, l'exercice est un échec (= 0).

EXERCICE 2.6 Récupération dirigée

[Coeff. 3]

Commandes :

Talon »)

« Entier » – « Debout » – « *Droite/Gauche/Récupérer* » – « Libération » – («

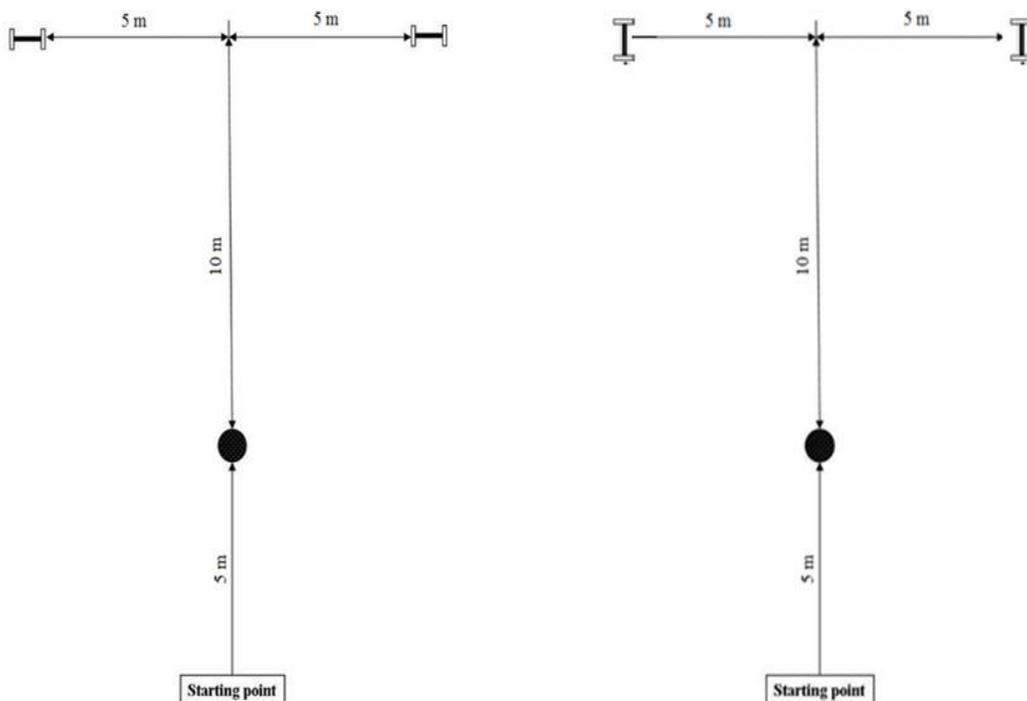
Signaux manuels simultanés (*une main*) peut être utilisé en complément des commandes vocales sur les commandes de direction.

Description:

Deux haltères en bois sont placés en rangée à environ 10 m l'un de l'autre afin qu'ils soient facilement visibles. L'haltère à récupérer est déterminé par un tirage au sort fermé.

Le point de départ se situe à environ 15 m du milieu du segment de ligne imaginaire joignant les deux haltères. Un petit marqueur (morceau de ruban adhésif, marques de craie, marqueur, etc.) est situé à environ 10 m du centre du segment de ligne imaginaire joignant les deux haltères. Ainsi, le point de départ est à 5 m du balisage.

Après l'annonce du début de l'exercice, le commissaire place deux haltères en bois en rangée à environ 10 m l'un de l'autre, de manière à ce qu'ils soient facilement visibles. Quel que soit l'haltère à récupérer, le commissaire place les haltères toujours dans le même ordre (soit toujours de gauche à droite, soit de droite à gauche) et dans la même position pour tous les concurrents de la compétition. Voir figure pour l'exercice 6 de la classe 2. Le manieur et le chien se tiennent au point de départ face au marqueur (face au milieu du segment de ligne imaginaire, joignant les deux haltères). Le début de l'exercice est annoncé.



Chiffre:

Exercice 2.6 – Les haltères peuvent être placés verticalement ou horizontalement et doivent être placés à au moins 3 m des bords de l'anneau.

Performance:

Le conducteur et le chien se placent au point de départ face à un repère situé à une distance d'environ 5 m. Après l'annonce du début de l'exercice et la pose des haltères, il est demandé au conducteur de marcher avec son chien du point de départ vers le marqueur, de dépasser le marqueur (1 à 2 m) et de se retourner sur ordre du commissaire, après quoi il doit ordonner au chien (de manière indépendante) de se tenir au marqueur, face au point de départ. Le manieur laisse le chien et revient au point de départ et se tourne vers les haltères. Le conducteur ne doit pas s'arrêter lorsqu'il commande et abandonne son chien. Après environ 3 secondes, le manieur doit diriger le chien vers le bon haltère qui a été déterminé par tirage au sort, et le chien doit récupérer et lancer l'haltère correctement. La commande de direction (droite/gauche) et la commande de récupération doivent être données à proximité, ainsi une commande de récupération tardive sera interprétée comme une commande supplémentaire.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de rapporter, de suivre les ordres directifs et l'ordre d'arrêt, le rythme du chien et de prendre le chemin le plus court jusqu'au bon haltère.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec de l'exercice (= 0) (Le toucher de la main, le chien touchant le manieur, est autorisé, voir instructions générales).

Pour obtenir la note de passage, le chien ne peut pas bouger de plus d'une longueur de corps depuis sa position debout au marqueur avant de recevoir l'ordre de rapporter.

Un chien qui se couche ou s'assoit (mauvaise position) ou qui se déplace vers le marqueur ne peut pas obtenir plus de 8. Si le chien bouge de plus d'une longueur de corps depuis sa position debout avant l'ordre de récupération, l'exercice est un échec (= 0).

La réduction pour supplément diriger / rediriger les ordres dépendent de leur force et de celle du chien

volonté d'obéir aux ordres. Il peut s'agir de 1 à 2 grades/commande.

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais haltère et est arrêté et redirigé vers le bon haltère et que le chien apporte le bon haltère, pas plus de 7 ne peuvent être attribués. Si le chien est redirigé dans une mauvaise direction/haltère sans arrêt, 1–2 notes devraient être supprimées.

Si le chien ramasse le mauvais haltère, l'exercice est raté (= 0).

Pour laisser tomber l'haltère et mâcher ou mordre l'haltère, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 2.7

Discrimination et récupération des odeurs

[Coeff. 3]

Commandes : (« Rester »/« Talon ») – (« Talon ») – « Rechercher » – « Libérer » – (« Talon »)

Performance:

Le conducteur se place au point de départ avec le chien en position au pied et le commissaire annonce le début de l'exercice et remet au conducteur un objet de récupération en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), préalablement marqué d'une identification. Un crayon ou un stylo à bille doit être utilisé, pas par ex. feutre, marqueur, marqueur magique, etc.). Le manieur peut garder l'objet dans sa main pendant environ 10 secondes. Le chien n'est pas autorisé à toucher ou à sentir l'objet à ce stade. Le steward dit au conducteur de remettre l'objet et de faire demi-tour. Le manieur décide si le chien voit ou non quand les objets sont positionnés. Les commandes au pied et au séjour sont autorisées.

Le commissaire marche à environ 10 mètres du conducteur pour déposer les six objets identiques au sol, y compris l'objet du conducteur, sans toucher l'objet du conducteur. Le commissaire place les cinq (5) autres objets à la main et les touche ainsi. Les objets sont placés dans un cercle, une ligne horizontale ou une ligne verticale et à environ 25 cm les uns des autres. Les objets doivent être placés selon le même motif pour tous les concurrents. La position de l'objet du manieur peut varier d'un concurrent à l'autre. Dans le cas d'une ligne horizontale ou verticale, l'objet du gestionnaire ne doit pas être l'objet le plus à l'extérieur des deux extrémités de la ligne.

Il est alors demandé au manieur de se retourner et d'ordonner au chien de récupérer l'objet marqué par le manieur. Le chien doit trouver l'objet du manieur, le récupérer et le remettre au manieur conformément aux directives générales.

Le chien doit être autorisé à travailler environ une demi-minute, si le travail est actif et axé sur un objectif. Il devrait y avoir six nouveaux objets pour chaque concurrent.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté de travailler du chien, sur son efficacité et son rythme. L'exercice est un échec (= 0), si le chien est autorisé à sentir ou à toucher l'objet au début de l'exercice avant qu'il ne soit rendu au steward, et également si des ordres sont donnés lorsque le chien est près des objets.

Si le chien ramasse une fois un mauvais objet mais ramène ensuite le bon, il ne peut pas attribuer plus de 7 points. L'exercice échoue si le chien ramasse deux fois le mauvais objet.

Les points ne sont pas perdus si le chien renifle les objets ou touche très légèrement les objets en cherchant le bon.

La note est abandonnée si le chien pousse/déplace/pique le(s) objet(s) ou s'il doit s'assurer plusieurs fois du bon objet. La baisse est de $\frac{1}{2}$ – 1 pour un mouvement ou un coup de pouce. Toutefois, une brève revérification ne devrait pas nécessairement faire baisser la note, à condition que le travail soit systématique et efficace.

Pour laisser tomber l'objet et pour mâcher ou mordre l'objet, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 2.8 Contrôle à distance

[Coeff. 4]

Commandes : « Couché » – (« Rester ») – 2x [« Assis »/ « Debout »/ « Couché »] – « Assis »

Des signaux manuels simultanés peuvent être utilisés en plus des commandes vocales lors des changements de position. Une ou deux mains peuvent être utilisées.

Performance:

Le chien doit changer de position 6 fois (assis/debout/couché) selon les ordres du manieur. et reste à sa place d'origine.

Le point de départ se situe entre deux balises distantes d'environ 1 m. Une ligne imaginaire reliant les deux marqueurs forme une frontière. Le conducteur ordonne, lorsqu'il lui est demandé, à son chien de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire (limite) afin que la ligne forme une tangente.

Le conducteur laisse le chien et se déplace vers un endroit assigné à env. 10 m du chien et se retourne pour faire face au chien. L'ordre de prise de position doit toujours être « assis – debout – couché » ou « debout – assis – couché ». Chaque position doit être effectuée deux fois et la dernière commande pour changer de position doit être « vers le bas ». L'ordre de prise des positions doit être le même pour tous les concurrents.

Le commissaire montre au conducteur, à l'aide de panneaux écrits ou de dessins, ou à l'aide d'un tableau d'affichage électrique, quand commander la position suivante et quelle est la position suivante. Le steward doit se tenir à environ 3 à 5 mètres du chien, et de manière à ce qu'il ne puisse pas voir le chien, lorsqu'il affiche les instructions. Le steward doit changer le panneau toutes les 3 secondes environ.

Le manieur doit utiliser des commandes vocales et celles-ci peuvent être accompagnées de signaux manuels lorsque le manieur est à distance du chien. Les commandes vocales et les signaux manuels doivent être courts et utilisés simultanément. Après le dernier ordre « couché », le manieur revient vers le chien et lui ordonne (sur instruction du steward) de s'asseoir.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la vitesse à laquelle les positions sont changées, la clarté des positions, la rectitude des positions, la qualité du maintien des positions et l'ampleur des mouvements du chien.

Si le chien bouge plus que la longueur totale de son corps depuis le point de départ, dans n'importe quelle direction, l'exercice est raté (= 0). Si le chien se déplace d'une longueur de corps, il ne peut pas obtenir plus de 5. Pour évaluer la distance du mouvement, toutes les distances parcourues sont additionnées (d'avant en arrière, latéralement, etc.).

Si le chien manque une position sur six, pas plus de 7 ne doivent être attribués, et s'il manque deux positions, pas plus de 5 ne doivent être attribués. De plus, si le chien saute par-dessus une position et prend la position suivante à la place, pas plus de 5 points ne peuvent être attribués.

Le chien doit changer de position au moins quatre fois sur commande pour obtenir la note de passage.

Un maximum de 8 peut être attribué si le chien a besoin une fois de deux ordres lors d'un changement de position pour prendre la bonne position. Désobéir à un deuxième commandement sur un poste entraîne la perte de ce poste, c'est-à-dire que la première fois qu'un deuxième commandement est donné sur un poste, la note chute de 2 et la ou les fois suivantes qu'un poste nécessite un deuxième commandement, la chute est de 1 pour le commande supplémentaire.

Un troisième ordre peut être donné sur une position (mais cette position est manquée) afin que le prochain changement de position puisse être effectué, s'il peut être fait dans le temps imparti.

L'utilisation intensive de la voix et des signaux manuels exagérés ou prolongés fait baisser la note (voir règles générales).

Si le chien se redresse avant le retour du manieur, un maximum de 8 doit être attribué.

Il est possible d'obtenir la note de passage pour cet exercice même si 3 ou 4 des positions ont été atteintes seulement après un commandement supplémentaire, à condition que les commandements supplémentaires soient obéis immédiatement, qu'ils conduisent à des positions bonnes et claires, et que l'exercice soit sinon, bien exécuté selon la description dans tous les autres aspects.

EXERCICE 2.9 Envoyez des cônes/un baril, arrêtez-vous et sautez un obstacle [Coeff. 3]

Commandes :

« Autour » – « Debout/En bas » – « *Droite/Gauche/Saut* » - ("Tous")

Un signal manuel simultané (*une main*) peut être utilisé si une redirection est nécessaire et pour diriger (gauche/droite) le chien dans la bonne direction pour sauter. ***Le gestionnaire est autorisé à utiliser une commande de saut, mais la commande de direction et la commande de saut doivent être étroitement liées afin que les commandes de direction et de saut ne donnent pas l'impression de deux commandes distinctes.*** Pour la commande d'arrêt, les deux mains peuvent être utilisées.

Description:

Avant le début de la compétition, le juge indiquera quelle position, debout ou couchée, le chien doit prendre pour retourner vers le manieur. La situation est la même pour tous les concurrents.

Deux obstacles (**les deux** ouverts avec un bar) sont placés à environ 5 mètres les uns des autres. La hauteur des haies doit être ajustée approximativement à la hauteur du chien au garrot mais ne doit pas dépasser 50 cm.

Un groupe de cônes (3 à 6) ou un tonneau sont placés à une distance d'environ **15** mètres du segment de ligne imaginaire reliant les haies. La disposition de l'exercice est présentée dans la figure ci-dessous et les exemples de disposition des cônes sont décrits en annexe. **4.1.**

Le lieu d'arrêt du chien (environ 2 mètres devant les cônes) peut être indiqué en plaçant une paire de cônes, une paire de petits morceaux de tube, une paire de demi-sphères ou d'autres marques en vue du manieur mais clairement à l'écart du chemin du chien et discret pour le chien. Voir la figure ci-dessous.

Le chien ne peut pas voir la position des cônes/tonneau et par conséquent, les cônes/tonneau doivent être placés avant que le manieur ne se tienne au point de départ.

Le manieur (ou le commissaire ou le juge) doit dessiner quelle haie le chien doit sauter (***gauche/droite***). À ce stade, le conducteur ne sait pas quelle direction a été tracée. Lorsque le chien a contourné les cônes/tonneau et s'est arrêté dans la position (debout ou couché), le manieur sera informé de la haie que le chien doit franchir. Le steward dit : «***gauche/droite*** commande".

Le point de départ se situe entre cinq et sept mètres (5 à 7 m) devant la ligne imaginaire reliant les deux haies. La distance peut être choisie par le conducteur.

Les chiffres pour la construction recommandée de la haie se trouvent à la fin de ces lignes directrices au chapitre VII, annexe. **1.** Des suggestions de configuration des cônes se trouvent au chapitre VII, annexe 4.1, et pour les itinéraires, à l'annexe 4.2.

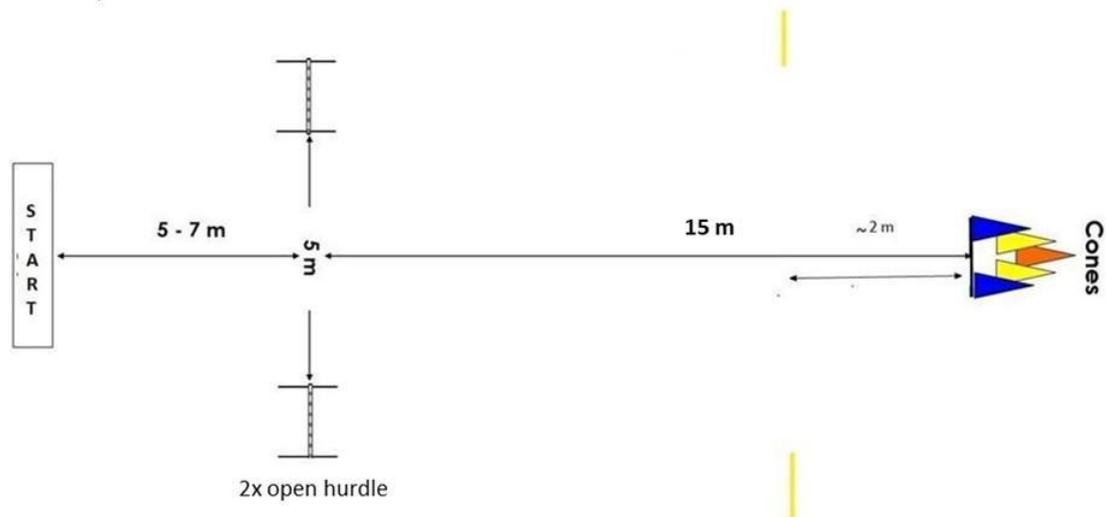


Figure 1 : *Exercice 2.9 – Les balises indiquant la distance de 2 m sont facultatives. Voir également la figure 2 pour une description des itinéraires.*

Performance:

Le manieur se tient au point de départ choisi, face aux cônes, avec le chien en position au pied. Le commissaire annonce le début de l'exercice. Sur instruction, le manieur envoie le chien courir autour des cônes/tonneau. Le chemin du chien peut se faire dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse autour des cônes/baril. L'idéal est de ne pas faire un tour très serré autour des cônes/tonneau. Il doit y avoir une distance distincte entre le chien et les cônes/barils. Selon la race, des distances allant jusqu'à environ un demi-mètre pour les races de taille moyenne et jusqu'à un mètre pour les grandes races sont des distances appropriées.

Lorsque le chien est sur le chemin du retour et a clairement dépassé le cône/tonneau d'au moins ~ 2 mètres **mais avant le segment de ligne imaginaire reliant les haies**, le manieur ordonne indépendamment au chien de s'arrêter dans la position déterminée par le juge. Une commande vocale doit être utilisée mais peut être accompagnée d'un signal manuel simultané.

Pendant l'arrêt (environ 3 secondes), le commissaire informe le conducteur quelle direction/obstacle était

dessiné "**gauche/droite** commande". Sur ordre du commissaire, le manieur ordonne au chien de démarrer et de sauter la bonne haie et le chien revient en position au pied. Le manieur doit attendre que le steward dise « commande » avant d'envoyer/ordonner au chien de partir.

Le manieur est autorisé à donner un ordre de saut immédiatement après que le chien ait quitté sa position vers la haie. Aucun signal manuel ne peut être utilisé pour la commande de saut.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de suivre les ordres et les directions, sur son rythme et sur le fait qu'il emprunte un chemin raisonnablement court, tout en laissant une distance appropriée par rapport aux cônes/tonneau. Une symétrie raisonnable et une concentration sur la ligne médiane ou sur le conducteur lors du retour (avant l'arrêt) sont également valorisées. Le chemin du chien peut se faire dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse autour des cônes/baril.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec de l'exercice (voir directives générales § 20 & 53, toucher de la main).

Le chien doit montrer une vitesse bonne et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent/réticent réduira la note de 1 à 5. La race/structure du chien doit être prise en compte lors du jugement de la vitesse et de la distance par rapport aux cônes/tonneau ainsi que lors du jugement de l'arrêt.

Si le chien anticipe les ordres, les notes de 1 à 3 doivent être abaissées. S'il agit de manière indépendante, la note est déduite de 3. Si le chien s'arrête tout seul, un maximum de 7 peut être attribué.

Si le chien revient ou s'arrête avant d'avoir atteint les cônes/tonneau, il doit être redirigé pour faire le tour des cônes/tonneau. La baisse de note est de 3, à condition que le chien tourne autour des cônes/du canon sur un seul ordre de redirection. Ainsi, 7 peut être attribué si l'exercice est parfait dans tous les autres aspects.

L'exercice est raté (= 0) si le chien ne tourne pas autour des cônes/tonneau ***ou ne peut pas être arrêté entre le marqueur imaginaire de 2 m après les cônes/tonneau et le segment de ligne imaginaire reliant les haies.***

Après avoir dépassé les cônes, si le chien s'arrête de lui-même (sans ordre, clairement trop tôt), il doit être rappelé et arrêté à nouveau. Pas plus de 7 peuvent être attribués.

Si le conducteur arrête le chien trop tôt, mais de manière à ce qu'il ait clairement dépassé le cône (d'au moins un mètre), la note est diminuée de 2.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, la volonté d'obéir à l'ordre d'arrêt est valorisée. C'est au gestionnaire de décider quand donner la commande d'arrêt. Toutefois, cela ne doit pas se faire avant que le chien n'ait dépassé les cônes d'au moins 2 mètres.

Un chien qui prend une mauvaise position ou qui bouge après l'ordre d'arrêt (plus d'une longueur de corps) avant de s'arrêter ne peut pas obtenir plus de 8.

Le chien doit rester dans sa position (debout/couché) jusqu'au rappel/ordre de saut du manieur. Si le chien démarre trop tôt après l'arrêt, la note doit être abaissée de 2 à 3. Cela peut même faire échouer l'exercice si le départ est très tôt (par exemple avant l'ordre du commissaire).

Si le chien bouge clairement de plus d'une longueur de corps environ par rapport à sa position (debout/couché), après s'être arrêté une fois, avant l'ordre de direction, l'exercice est un échec (= 0).

Si le chien a besoin d'environ trois longueurs de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 peuvent être

attribuées. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est un échec.

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais obstacle et est arrêté et redirigé avec succès pour sauter le bon obstacle, 3 notes doivent être abandonnées. Si le chien est redirigé avec succès depuis la mauvaise direction (ou obstacle) sans arrêt, 1 à 2 notes doivent être déduites.

La réduction de la note pour les ordres de direction/redirection supplémentaires dépend de leur force et de la volonté du chien d'obéir aux ordres. Cela peut être 1–2/commande. La réduction pour les autres commandes supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

De plus, si le parcours du chien est très proche des cônes/tonneau ou s'il n'est pas raisonnablement direct et

symétrique, s'il s'agit de tissage, la note doit être baissée de $\frac{1}{2}$ – 2.

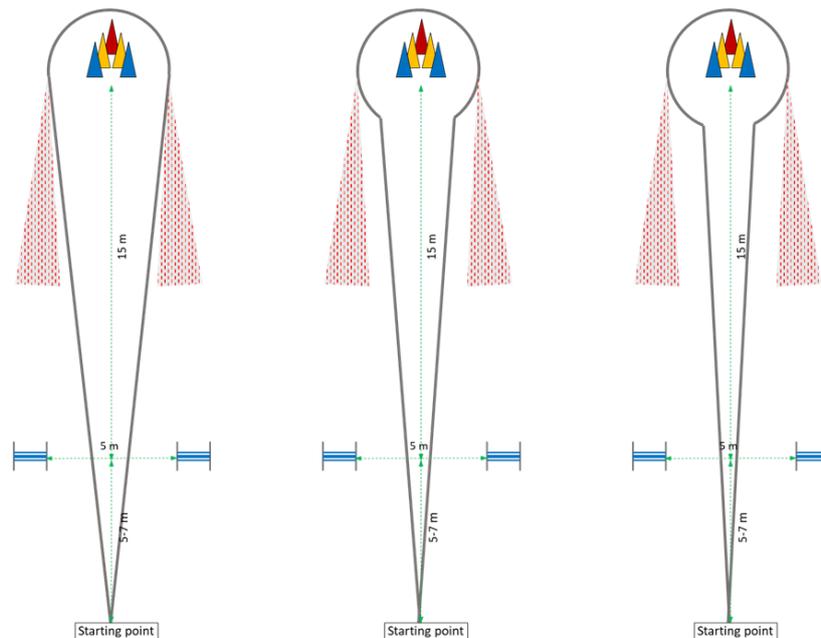


Figure 2 : *Figures de bons parcours du chien. Tous les itinéraires sont également bons. Une symétrie et une distance raisonnables par rapport aux cônes sont souhaitables, ainsi qu'une concentration sur la ligne médiane ou sur le manieur avant l'arrêt. Une distance trop étroite serait inférieure à 5 à 10 cm pour les chiens de taille moyenne.*

La zone grisée (des deux côtés du dessin, car le chien peut faire le tour des cônes dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse) montre une concentration sur la haie droite/gauche et n'est pas idéale. La baisse est de $\frac{1}{2}$ à 1 pour une légère concentration sur l'un des obstacles ou de 1 à 2 pour une très forte concentration sur l'un des obstacles.

Si le chien touche ou entre en collision avec un ou plusieurs cônes ou le canon, 1 à 3 notes sont déduites, en fonction de la force/intensité de la collision. Si le chien renverse un ou plusieurs cônes (tonneau), 2 à 3 notes sont déduites. Si le chien court entre les cônes, un maximum de 7 points doit être attribué.

Si le chien touche la haie **ou laisse tomber la barre de la haie** lors du saut, la note doit être déduite de 2.

Échec à l'exercice (= 0) :

- Si le chien saute un obstacle sur le chemin vers les cônes/tonneau,
- Si le chien a besoin d'un deuxième ordre de redirection pour faire le tour des cônes/barils, c'est-à-dire un troisième commande « autour »,
- Si le manieur donne l'ordre d'arrêter (se lever/se coucher) clairement trop tôt, c'est-à-dire lorsque le chien est encore à côté des cônes/tonneau,
- Si le chien ne s'arrête pas sur commande,
- Si le chien ne saute pas la haie ou saute la mauvaise haie,
- Si le chien s'appuie sur la haie,
- Si l'obstacle tombe,
- Si le conducteur montre les directions au chien ou touche le chien au point de départ, (voir directives générales §20 & 53).

EXERCICE 2.10 Impression générale

[Coeff. 2]

Instructions pour juger :

Pour juger de l'impression générale, la volonté du chien de travailler et d'obéir aux ordres est essentielle. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que les mouvements naturels du maître et du chien. Pour obtenir un score élevé, le maître et le chien doivent bien travailler en équipe, faire preuve d'un plaisir mutuel à travailler ensemble et d'un bon esprit sportif. Les activités pendant et entre les exercices influencent le score pour l'impression générale.

Si le chien est hors de contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois), mais reste dans le ring, un maximum de 5 peut être attribué pour l'impression générale, à condition que le chien soit revenu au premier rappel. Si le chien ne revient pas ou s'il repart une seconde fois, il est disqualifié.

Si le chien quitte le ring pendant un exercice ou entre les exercices ou s'il fait ses besoins dans le ring, il est disqualifié de la compétition. Si toutefois le chien quitte le ring et se dirige vers le manieur à l'extérieur du ring pendant l'exercice 2.1 (**exercice de groupe**), le chien n'est pas disqualifié mais ne peut obtenir plus de 5 pour l'impression générale.

Notez que des notes supérieures à celles mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être attribuées même si les notes finales sont calculées comme une moyenne de deux juges ou plus jugeant des exercices séparés. Voir les directives générales pour juger § 75.

CLASSE 3

EXERCICES 3.1 & 3.2

- **Assis en groupe pendant 2 min, les manutentionnaires hors de vue [Coeff. 2]**
- **Allongé pendant 1 min. et rappel [Coeff. 2]**

Les exercices 3.1 et 3.2 sont combinés, mais les notes sont données séparément pour les deux parties à la fin des deux.

Commandes : « Assis » – (« Rester ») — « Couché » – « Viens » – ("**Tous**")
Un signal manuel simultané peut être utilisé pour la commande « descendre ». *Une ou deux mains peuvent être utilisées.*

Description:

Les chiens doivent entrer dans le ring sans laisse, mais ils doivent être munis d'un collier. Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de quatre. S'il n'y a que cinq inscriptions en classe 3, toutes les cinq peuvent faire l'exercice ensemble. Voir clarification/exception ci-dessous pour les compétitions de rang.

L'exercice 3.1 commence lorsque tous les conducteurs du groupe se tiennent en rangée à une distance d'environ 4 à 5 mètres les uns des autres avec leurs chiens en position au pied et que le commissaire annonce: "L'exercice 1 commence". L'exercice se termine 3.1 lorsque les manieurs sont rentrés à l'intérieur du ring, face à leurs chiens à une distance d'environ 10 mètres et que le commissaire annonce la fin de l'exercice 1 et le début de l'exercice 2.

L'exercice 3.2 commence immédiatement après Ex. 3.1. Les chiens doivent être assis en rangée à leur place d'origine. Les maîtres font descendre leurs chiens, un par un, de gauche à droite (1→4). Les chiens restent couchés une minute (1 min), après quoi les manieurs rappellent leurs chiens en position au pied, un à un de droite à gauche (4→1).

Performance:

Les manieurs se tiennent en rang, leurs chiens en position au pied. Lorsqu'on le leur demande, les maîtres abandonnent leurs chiens, marchent hors de vue des chiens et restent cachés pendant 2 minutes. La période de deux minutes commence lorsque tous les manieurs sont hors de vue. Lorsque 2 minutes se sont écoulées, les manieurs sont priés de retourner dans le ring et de s'aligner à l'intérieur du ring. Il est alors demandé aux manieurs d'avancer et de se mettre debout à environ 10 mètres des chiens, face aux chiens. Le commissaire annonce : « Fin de l'exercice 1
L'exercice 2 commence ».

Le commissaire commence immédiatement la deuxième partie de l'exercice en disant: "L'exercice 2 commence". Les chiens doivent être assis. Les maîtres-chiens qui ont pris une mauvaise position lors de l'Ex. Je dois ordonner à mes chiens de se mettre dans la bonne position et de s'asseoir.

Cela se fait un par un de droite à gauche (4→1) sur instruction du steward.

Il est demandé aux manieurs de faire descendre les chiens un par un de gauche à droite (1→4). Ils resteront allongés pendant 1 minute après quoi ils seront rappelés un à un de droite à gauche (4→1). Le rappel se fera sur ordre du commissaire et le commissaire se déplacera derrière le chien suivant seulement après que le chien précédent soit en position au pied à côté du manieur. Il convient de rappeler aux conducteurs qu'ils ne doivent pas donner leurs ordres trop fort. Cela pourrait affecter les autres chiens et entraînerait également une forte réduction de la note. Il appartient au juge de décider comment doivent procéder les maîtres-chiens qui ont échoué dès le départ à la partie 2 et les maîtres-chiens qui ne souhaitent pas rappeler leurs chiens.

Les exercices 3.1 et 3.2 sont perçus comme un seul exercice et il n'y a donc aucune possibilité pour le manieur d'intervenir (récompenser ou communiquer) de quelque manière que ce soit entre ces deux exercices. Il est recommandé que la zone à l'extérieur du ring devant les chiens soit une zone fermée (aucune personne extérieure en dehors du personnel n'est autorisée) pendant cet exercice. Dans les compétitions mondiales et les compétitions de rang, cette disposition est obligatoire.

Dans le cas de compétitions spéciales de rang avec de nombreux concurrents, telles que les compétitions de qualification, les compétitions de championnat et les compétitions internationales (FCI-CACIOB), le juge en chef peut prendre la décision en collaboration avec le(s) juge(s) évaluant les exercices de groupe et le commissaire, pour avoir cinq chiens dans un groupe.

Instructions pour juger les exercices 3.1 et 3.2:

Un chien qui se lève ou se couche pendant l'Ex. 3.1 échoue à cet exercice (= 0). Un chien qui quitte sa place (plus d'une longueur de corps) échoue aux deux exercices 3.1 et 3.2. Si un chien se couche ou se relève après la période de deux minutes et que les manieurs se sont alignés à l'intérieur du ring, un maximum de 5 points peut être attribué. Si le chien a bougé de plus d'une longueur de corps après l'alignement (fin de l'exercice 1) Ex. 3.2 est un échec.

Les chiens debout ou couchés après l'Ex. 3.1 est terminé, peut être commandé un par un en position assise. La note ne sera pas diminuée pour le premier commandement en position assise. Si une deuxième commande est nécessaire, 2 notes seront supprimées. Ex. 3.2 est un échec (= 0) si le chien ne s'assoit pas même après le deuxième commandement. Si un chien change de position, c'est-à-dire de assis à debout ou couché, après l'Ex. 3.2 a commencé (c'est-à-dire que le steward a dépassé le chien alors qu'il marchait de droite à gauche), le manieur n'est plus autorisé à corriger la position. Un chien qui est déjà couché au début de la phase où les chiens doivent se coucher ne peut pas recevoir plus de 7 et un chien qui est debout à cette phase ne peut pas recevoir plus de 8 (à condition qu'il obéisse à l'ordre « couché »). commande).

Si un chien se couche avant l'ordre (c'est-à-dire sur ordre d'un voisin), pas plus de 8 ne peuvent être attribués pour la partie 2 et s'il se couche de manière tout à fait indépendante, pas plus de 7. Ex. 3.2 est un échec si le chien ne se couche pas, s'il change de position (pour s'asseoir ou se tenir debout) pendant la période d'une minute, bouge de plus d'une longueur de corps ou s'allonge sur le dos. Un maximum de 7 peut être attribué si le chien est couché sur le côté (flanc).

Si un chien répond à l'ordre de rappel d'un autre manieur, pas plus de 6 points peuvent être attribués pour l'exercice.

3.2. Un chien arrivant sans qu'aucun ordre de rappel ne soit donné échoue à l'exercice 3.2 (= 0). Si un chien a besoin d'un deuxième ordre de rappel, pas plus de 8 peuvent être attribués.

Si le chien aboie quelques aboiements, 1 à 2 notes sont déduites ; s'il aboie plusieurs fois (grappes), la note est encore plus abaissée. S'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (= 0). La même chose s'applique également aux pleurnicheries.

Tout mouvement excessif devrait réduire la note. L'agitation, comme le déplacement du poids d'un côté à l'autre, devrait réduire la note. Le chien peut tourner la tête et regarder autour de lui, et il peut montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou du bruit à l'intérieur ou à l'extérieur du ring. Toutefois, cela ne doit pas donner une apparence d'agitation ou d'anxiété.

Un chien qui quitte le ring pendant l'exercice 3.1 mais se dirige directement vers le manieur hors de vue à l'extérieur du ring échouera aux exercices 3.1 et 3.2 et recevra un carton jaune, mais n'est pas disqualifié de la compétition.

Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien, de sorte qu'il y a crainte d'un dérangement ou d'une bagarre, l'exercice doit être arrêté puis repris pour tous les chiens, à l'exception du chien qui a causé le dérangement. **Le chien ayant causé le dérangement est disqualifié.**

EXERCICES 3.3 & 3.4

- **Travail au talon** [Coeff. 4]
- **Postes en marche** [Coeff. 3]

Description:

Les exercices 3.3 « Travail aux talons » et 3.4 « Positions en marche » sont combinés. Les positions en marche peuvent être intégrées n'importe où dans le travail au talon (**au début, pendant le travail au talon ou à la fin**). Les positions en marche doivent se faire successivement, les unes après les autres.

Les exercices 3.3 et 3.4 sont jugés séparément, il faut donc clairement indiquer quand le travail au talon (Ex. 3.3) est en cours et quand les positions en marche (Ex. 3.4) sont en cours. L'exercice 3.4 part d'un arrêt et se termine par un arrêt. Il y a deux phases différentes dans l'exercice « Positions en marche » :

1. retourner auprès du chien / emmener le chien avec moi
2. rappelle le chien

Ces deux éléments doivent être inclus dans l'exercice.

Tous les chiens en compétition doivent effectuer le travail au pied et les positions en marche selon le même schéma.

Il est recommandé d'adapter le schéma et le mode d'exécution à la nature de l'événement. La durée maximale du travail au talon et des positions en marche ensemble ne doit pas dépasser environ 4 minutes et demie.

EXERCICE 3.3 Travail au talon

[Coeff. 4]

Commande: "Tous"

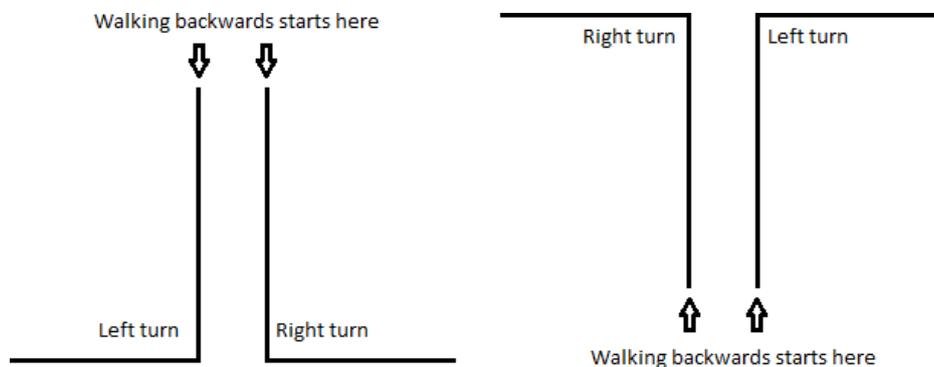
Performance:

Remarque : Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et le jugement du travail au talon. Voir les directives générales pour effectuer un travail au talon § 27-32.

Le but du travail au pied est que le chien suive systématiquement et activement le manieur sur son côté gauche avec un bon contact, en gardant sa position et sa distance par rapport au manieur tout au long du schéma, également dans les virages, les demi-tours, les arrêts et à différentes vitesses.

Le travail au talon est testé à différentes vitesses, normale, lente et rapide, en conjonction avec des virages, des demi-tours et des arrêts. Il devrait y avoir une nette différence de vitesse entre l'allure normale et l'allure lente ainsi qu'entre l'allure normale et l'allure rapide. Le chien doit également être testé lorsque le manieur fait quelques pas dans des directions différentes à partir d'une position debout et lorsque le manieur effectue des virages et des demi-tours à partir d'une position debout. Le chien doit également être testé en marchant en arrière d'environ 5 à 10 mètres (15 à 30 pas). Marcher à reculons commence à partir d'un arrêt et se termine par un arrêt. Marcher à reculons doit inclure un tour à gauche ou à droite. Le steward indique quand commencer, quand tourner et quand s'arrêter. Il convient de s'assurer que le chemin à parcourir pour reculer est plat et sûr. Le steward doit disposer de quelques repères afin que la distance parcourue en marche arrière puisse être estimée correctement.

Suggestion d'heure : Les exercices 3.3 et 3.4 ne devraient pas durer plus de 4 ½ minutes au total. Tenez compte du fait que certaines races/manieurs mettent un peu plus ou moins de temps à parcourir le même schéma (distances).



Instructions pour juger :

Les instructions générales décrivent en détail l'exécution et l'évaluation du travail au talon. Voir les directives générales pour juger le travail au talon § 63. Celles-ci doivent être suivies, mais la classe doit également être prise en compte lors du jugement du travail au talon.

Un chien qui quitte le manieur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant la majeure partie de l'exercice échoue à l'exercice (= 0). Si le manieur et le chien se déplacent lentement (à un rythme normal ou rapide), 2 à 4 notes doivent être abaissées. Le retard est une grosse erreur et devrait faire chuter de 2 à 5 notes.

Le manque de contact et les commandes supplémentaires sont des erreurs. Une direction imparfaite (non parallèle, en crabe) pendant le travail au talon devrait entraîner une perte d'environ 1 à 3 notes. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les virages et avant les arrêts réduira la pente.

Le mouvement du chien (et de son manieur) lors du travail au pied doit être naturel. Les positions non naturelles du chien et les exagérations sont de grosses erreurs. Cela s'applique également au gestionnaire. Ceux-ci peuvent même échouer à l'exercice.

La note doit être abaissée si le chien dérange ou gêne le manieur ou si le chien marche fréquemment en touchant le manieur ou s'appuie sur le manieur.

Une certaine prudence de la part du conducteur est permise lorsqu'il marche à reculons. Pas plus de 1 à 2 notes ne doivent être abandonnées si le talon fonctionne pendant la marche arrière. **c'est mauvais.**

EXERCICE 3.4 Postes en marche et rappel

[Coeff. 3]

Commandes : "Tous" (**2 fois**) – « Debout »/« Assis »/« Couché » (**2 fois**) – « Viens » – (« Talon »)

Performance:

Les positions sont debout, assis et couché. Le juge décidera avant la compétition quelles deux positions parmi les trois (debout, assis, couché) doivent être effectuées, l'ordre dans lequel les positions sont effectuées, quelle position inclut le rappel et quel sera l'ensemble du schéma. La disposition et les positions de l'exercice sont les mêmes pour tous les concurrents. Les positions et les détails de l'exercice sont introduits au début du cours ou du concours, par exemple en affichant un dessin/schéma comprenant les positions, le rappel et les parcours de marche pour l'exercice 3.4 sur un tableau d'affichage.

L'exercice démarre à partir d'un arrêt et le commissaire annonce clairement « Début de l'exercice 3.4 » ou « Début des positions ». L'exercice 3.4 peut être intégré à tout moment pendant l'exercice 3.3 (Travail au talon), mais les deux phases/positions de l'Ex. 3.4 doivent être exécutés l'un directement après l'autre avec un court travail du talon entre les deux. L'exercice est réalisé selon les figures ci-jointes. L'un des postes doit comporter un rappel.

Toutes les phases de l'exercice se déroulent sur instruction du commissaire. Les détails de l'exercice, ainsi que les tours du manieur, la vitesse/allure du manieur avant et après avoir laissé le chien en position, etc. doivent être clairement illustrés.

Le rythme du manieur, avant et après avoir quitté le chien, est généralement un rythme normal. Un rythme rapide peut également être utilisé, mais de préférence pas dans les compétitions nationales normales. Le rythme rapide peut être utilisé, par exemple, dans des compétitions de championnat, des compétitions internationales, des compétitions de qualification ou des compétitions de rang similaires.

Lorsque le manieur s'est arrêté avec le chien en position au pied et que le commissaire a annoncé le début de l'exercice 3.4 / exercice de positions, le manieur démarre sur instruction du steward. Après avoir marché **une courte distance** à rythme normal (ou rythme rapide), le commissaire demande au manieur de commander la première position (debout/assis/couché) et le manieur laisse le chien continuer à rythme normal (ou rythme rapide). Une deuxième commande sur la position fait échouer la position. Après avoir laissé le chien dans la première position, le manieur est invité, pendant sa marche, à effectuer un virage à gauche, un virage à droite, un demi-tour ou/et un arrêt, ou à rappeler le chien, ou une combinaison de ceux-ci.

Une fois la première position effectuée, le conducteur et le chien commencent à marcher ou continuent à marcher (selon la manière dont la première position a été réalisée). Après une courte distance de marche avec le chien en position au pied, la position suivante est prise sur ordre du steward comme décrit ci-dessous.

L'exercice (3.4) se termine une fois que la deuxième position a été entièrement exécutée et que le commissaire a donné un ordre d'arrêt et que le chien est en position au pied. Le commissaire annonce « fin de l'exercice 3.4 » ou « exercice de fin de positions ». Ils continuent avec le travail au talon de l'exercice 3.3 ou si tout l'exercice de travail au talon est terminé, les deux exercices sont terminés et cela est annoncé.

Les itinéraires ne doivent pas être inutilement longs lorsque le manieur marche sans que le chien fasse des virages et des demi-tours.

Alternatives après que le manieur a laissé le chien en position :

1. Retourner vers le chien / emmener le chien } avec vous
2. Rappelez-vous le chien } ou vice versa

1. Retour au chien :

1.1 Marcher en ligne droite d'avant en arrière

Le manieur laisse le chien et marche en ligne droite sur une distance d'environ 4 à 5 mètres, le manieur se retourne et/ou s'arrête sur ordre du commissaire, revient en dépassant le chien à une distance d'environ 0,5 m en laissant le chien à gauche. Après avoir dépassé le chien sur une distance d'environ 2 à 3 mètres, le conducteur se retourne sur ordre du steward, s'approche du chien jusqu'à atteindre le chien et ensuite :

- Arrête et commande au chien de se mettre au pied et continue selon les

instructions du steward. ou

- Continue sans s'arrêter et emmène le chien avec lui.

1.2 Marcher et tourner à gauche/droite et faire demi-tour

Le manieur quitte le chien et marche selon les instructions du steward (après 2 à 3 mètres de marche avant), en tournant à gauche et/ou à droite et/ou en faisant demi-tour, puis revient vers le chien comme décrit ci-dessus.

2. Rappelez-vous le chien

2.1 Marcher en ligne droite et rappeler

Le manieur laisse le chien et marche en ligne droite sur une distance d'environ 4 à 5 mètres, s'arrête et se retourne sur ordre du commissaire / se retourne et s'arrête sur ordre du commissaire. Le manieur rappelle ensuite (uniquement vocalement) le chien sur ordre du steward. Un signal manuel inclus fait baisser la note de 2. Une fois que le chien est en position au pied, le steward annonce comment continuer, en fonction de la phase de l'exercice.

2.2 Marcher et tourner à gauche/droite et faire demi-tour et rappel

Le manieur laisse le chien et selon les instructions du commissaire, effectue des virages à gauche/droite et des demi-tours. Le manieur peut marcher dans n'importe quelle direction, même derrière le chien au moment du rappel. Le manieur continue de marcher lors du rappel du chien et continue de marcher quelques mètres avec le chien. Le commissaire annonce la marche à suivre en fonction de la phase de l'exercice.

Le rappel peut se faire de plusieurs manières pour que le manutentionnaire par exemple :

- S'arrête et fait demi-tour et effectue un rappel normal ou se retourne, s'arrête et effectue un rappel normal ou
- Est en mouvement en marchant **envers le chien ou** loin du chien et effectue le rappel comme dans le **carré** exercice ou
- Se retourne et revient vers le chien, dépasse le chien et le rappelle.

Si le manieur est debout, le chien peut se mettre en position au pied comme décrit dans les exercices de rappel, c'est-à-dire directement ou s'asseoir devant puis passer en position au pied. Si le chien s'approche du maître par derrière, il n'y a pas de méthode privilégiée, mais cela doit se faire sans effort et être joli. Il en est de même si le manieur bouge et que le chien s'approche de face. Cela devrait être transparent.

Un résumé – quelques orientations pour les délégués syndicaux :

Les ordres du commissaire doivent être clairs et informatifs afin que le juge et le manieur soient conscients de la phase de l'exercice.

Le commissaire annonce clairement le début de l'exercice des positions (3.4). Le steward indique au manieur quand partir, quand ordonner au chien de se lever/s'asseoir/se coucher, quel itinéraire suivre, quand tourner à gauche ou à droite, quand faire demi-tour, quand appeler le chien en position au pied et quand arrêter.

Il est conseillé que le commissaire informe clairement le conducteur si :

- Il doit emmener le chien avec lui lorsqu'il le dépasse par derrière ou
- **Il/elle devrait** dépasser le chien et continuer à marcher sans le chien ou
- **Il/elle devrait** arrêtez-vous à côté du chien.

Suggestions de commandes du steward selon la phase :

- « Fin de l'exercice de travail au talon. Exercice de début de positions, stand de première position avec rappel, deuxième position vers le bas.
- « Exercice de fin de positions (Ex. 3.4). Commencez/continuez le travail au talon (Ex. 3.3).
- « Exercice de fin de positions. L'exercice de travail au talon se poursuit.
- "Fin des deux exercices, merci."

Certains schémas pour la composition de l'exercice 3.4 et des lignes directrices pour les stewards sont présentés au chapitre VII, annexe 3.

Instructions pour juger :

Remarque : Dans les exercices de positions, la chute pour les mauvaises positions est notée plus strictement que la chute dans les autres exercices.

Les courtes distances de travail au talon sont également jugées et incluses dans la note de l'exercice 3.4. Pour obtenir la note de passage pour l'exercice 3.4, il faut qu'au moins une des deux positions soit prise correctement ainsi que le rappel.

Si le chien manque une des positions, pas plus de 7 peuvent être attribués.

Si le chien manque le rappel, mais exécute correctement les deux positions, un maximum de 7 peut être attribué. Si le chien manque les deux positions, l'exercice est un échec.

Si le chien manque une position et un rappel, l'exercice est un échec. Le chien échoue (= rate) une position si :

- Le chien prend une mauvaise position,
- Le chien bouge de plus d'une longueur de corps après le commandement,
- Le chien change de position correcte,
- Le conducteur donne un deuxième ordre sur la position,
- Le chien, après s'être arrêté une fois, recommence à bouger et bouge sur plus d'une longueur de corps,

- Le chien démarre clairement avant le rappel (échec de la position et du rappel, échec de l'exercice),
- Le manieur utilise des signaux manuels forts ou un langage corporel fort sur le poste.

Si le chien s'arrête, mais prend la mauvaise position, le rappel peut être effectué, mais pas plus de 7 peuvent être attribués, c'est-à-dire à condition que le rappel ait été parfait ainsi que l'autre position.

Si le chien ne parvient pas complètement à s'arrêter à une position ou si aucun rappel ne peut être effectué à partir de cette position, l'exercice est un échec. L'exercice est également un échec si le chien quitte sa position et court vers le manieur avant son rappel.

Si le chien prend la bonne position mais ne répond pas au rappel (deux rappels), pas plus de 7 peuvent être attribués. Un deuxième rappel ou un signal manuel lors du rappel fait perdre 2 notes.

Lors du jugement, une attention particulière doit être portée aux départs, au travail au talon avant les arrêts, à la prise de position, à la connexion avec le manieur après les arrêts. Le travail au talon avant la position doit être au même rythme que les autres parties du travail au talon (Ex. 3.3.), c'est-à-dire sans ralentissement ni accélération avant les arrêts (ou après les arrêts).

Se déplacer, se lever/s'asseoir/s'allonger lentement, ne pas prendre de positions droites, mal travailler les talons, changer de rythme, arrondir les coins (également du manieur) et ne pas garder le bon cap et se tourner pour regarder le chien sont des erreurs. La réduction pour de telles erreurs devrait être de 1 à 5.

Aucune commande supplémentaire n'est autorisée sur les positions. Ceux-ci échoueront au poste. Les signaux manuels, le langage corporel lors des commandes debout/assis/couché et le fait de regarder le chien sont de graves erreurs et réduiront considérablement la note de 1 à 5, en fonction de leur force et de leur durée, et ils peuvent même échouer dans la position.

En résumé :

- Mauvaise position (1) et bonne deuxième position + bon rappel (2) => max 7
- Déplace plus d'une longueur de corps (1) et bonne deuxième position + bon rappel => max 6
- Arrêt sur position (1) après trois longueurs de corps et bonne deuxième position et bon rappel => max 5
- Pas de position (1) (le chien continue de marcher, sans aucun arrêt dans les trois longueurs de corps) **ou pas de rappel possible** (cela signifie un rappel à une distance très différente/courte) => l'exercice est raté (= 0), même si la deuxième position est OK.
- Les deux positions sont OK, rappel échoué => max 7

Remarque : Voir le Chapitre VII, Annexe 3 pour les lignes directrices et les schémas des commissaires pour la composition de l'exercice 3.4.

EXERCICE 3.5 Rappel avec position debout et/ou assis et/ou couché [Coeff. 3]

Commandes : « Couché » – (« Rester ») – « Viens » (3 fois) – « Debout »/« Assis »/« Couché » (**2 fois**) – (« Talon »)

Les commandes vocales doivent être utilisées dans toutes les parties de l'exercice. Des signaux manuels simultanés peuvent être utilisés pour les arrêts. Une ou deux mains peuvent être utilisées.

Description:

La distance de rappel est d'environ 30 à 35 mètres. Les alternatives pour les positions d'arrêt sont « debout », « assis », « couché ». Deux positions parmi ces trois alternatives sont choisies par le juge. Les positions choisies et l'ordre des positions pour le concours sont annoncés par exemple sur un tableau d'affichage avant le début du concours ou le début de la classe 3.

Le point de départ, un tiers et deux tiers de la distance sont indiqués par un cône, une demi-sphère, etc. Les points $\frac{1}{3}$ et $\frac{2}{3}$ doivent être indiqués en plaçant un cône ou une autre marque bien en vue pour le manieur mais à l'écart de le chemin du chien. Ces marques indiquent les emplacements des ordres d'arrêt (debout/assis/couché), c'est-à-dire que les ordres d'arrêt sont donnés lorsque le chien est au niveau des cônes/panneaux.

Performance:

Le conducteur ordonne au chien de se coucher au point de départ et marche environ 10 minutes. 30-35 m dans la direction indiquée et se retourne pour faire face au chien. Sur autorisation du steward, le manieur rappelle le chien. Lorsque le chien a parcouru env. un tiers de la distance, c'est-à-dire que lorsque le chien est au niveau du premier cône/panneau, le manieur commande au chien sa première position d'arrêt (debout ou assis ou couché). Lorsqu'on le lui demande (environ 3 secondes), le manieur rappelle à nouveau le chien. Après avoir parcouru env. Aux deux tiers de la distance (chien au niveau du deuxième cône), le chien est commandé jusqu'à son deuxième arrêt (debout ou assis ou couché). De manière correspondante, après le deuxième arrêt et avec la permission du commissaire, le manieur appelle le chien en position au pied.

Le manieur donne les ordres d'arrêt indépendamment lorsque le chien est au niveau du cône/panneau, tous les autres ordres sont donnés sur instruction du commissaire.

Toutes les commandes doivent être des commandes vocales et clairement données. Les signaux manuels peuvent être combinés aux commandes vocales aux arrêts. Les signaux manuels doivent être simultanés aux commandes vocales et ne peuvent pas durer plus longtemps que la commande vocale.

Le nom du chien peut être combiné avec les ordres de rappel, mais le nom et l'ordre de rappel doivent être donnés clairement combinés (ensemble, l'un après l'autre) et ne doivent pas donner l'impression de deux ordres distincts.

Instructions pour juger :

Il est important que le chien réponde volontairement à tous les ordres de rappel et obéisse avec précision aux ordres d'arrêt. Le chien doit se déplacer à une bonne vitesse et garder son rythme, au moins un trot rapide. Les mouvements lents ou réticents et l'anticipation des arrêts sont des erreurs. Une approche très lente ou réticente peut même être une cause d'échec de l'exercice. La race et la structure du chien doivent être prises en compte pour juger de la vitesse et des arrêts. Le chien doit démarrer immédiatement au rappel et commencer les arrêts immédiatement aux ordres.

Si un deuxième rappel est nécessaire (soit au départ, soit après les arrêts) 2 notes sont déduites. Un troisième rappel au départ ou après les arrêts, ainsi qu'un total de cinq (5) rappels entraînent l'échec de l'exercice (= 0).

Si le chien bouge plus d'une longueur de corps avant le premier rappel, l'exercice est un échec (= 0). Si le chien se lève, s'assoit ou bouge de moins d'une longueur de corps avant d'être rappelé, pas plus de 8 peuvent être attribués.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, il peut y avoir une légère tolérance sur la distance d'arrêt pour les chiens rapides/fortement bâtis, mais pas pour les chiens lents. Le chien doit commencer à s'arrêter immédiatement sur commande.

Quelle que soit la vitesse d'un chien, pour que l'arrêt soit considéré comme suffisamment parfait/précis, pas plus d'une longueur de corps ne peut être dépassée entre le moment du commandement et l'arrêt. Un chien plus lent devrait être capable de faire un arrêt plus précis. Se confronter à des marches est une grave erreur et devrait faire baisser la note. Si le chien glisse, c'est également une erreur et la note diminue en conséquence.

Si l'arrêt ne peut être effectué dans un délai d'environ 3 longueurs de corps, cela doit être considéré comme si le chien a raté l'arrêt. Si le chien manque un arrêt/position (c'est-à-dire s'il ne s'arrête pas dans la limite d'environ trois longueurs de corps), pas plus de 7 peuvent être attribués.

S'il n'y a aucune tentative de s'arrêter à l'une des positions, pas plus de 5 peuvent être attribués. Si le chien ne parvient pas à s'arrêter dans les deux positions, l'exercice est un échec (= 0).

Si le chien s'arrête une fois dans une mauvaise position, ou si le chien change de position correcte, 2 notes sont supprimées, à condition que l'arrêt ait été par ailleurs excellent. Si aucune des positions n'est correcte, l'exercice est un échec.

EXERCICE 3.6 Envoyez avec les directions, vers le bas et rappelez-vous [Coeff. 4]

Commandes :
« Viens »

« En avant » – « Debout » – « Droite/Gauche » – (« Debout ») – « En bas » –

Des signaux manuels simultanés, lorsque le chien est éloigné, sont autorisés en plus des commandes vocales. ***Pour rediriger vers le cercle et/ou le carré, une seule main peut être utilisée. Une main ou les deux mains peuvent être utilisées pour les commandes « debout » et « en bas ».***

Description:

Un cercle de 2 m de rayon (4 mètres de diamètre) est situé à 10 mètres du point de départ c'est-à-dire que le centre du cercle est à environ 10 m du point de départ. Le centre du cercle ne peut en aucun cas être indiqué. La circonférence du cercle (~ 12,6 m) doit être rendue visible en la marquant au moins sur 8 points (avec de courts morceaux visibles de ruban adhésif, de craie, etc.) ou en marquant toute la circonférence. Le but du marquage est uniquement d'aider le manieur et le juge à évaluer si le chien est à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle. Le marquage de la circonférence ne doit pas être visible pour le chien. En particulier, si toute la circonférence est marquée, le contraste entre les marques et le fond doit être très léger. Les ficelles, toiles, tuyaux en plastique, etc., visibles et clairement visibles par le chien, ne sont pas autorisés.

Un carré de 3 m x 3 m est situé à environ 25 m du point de départ et à environ 23 m du centre du cercle. Ces mesures concernent le point central de la place. Des cônes (environ 10 à 15 cm de haut) marquent le carré à chaque coin. Des lignes visibles (par exemple, du ruban adhésif, des lignes à la craie, une toile) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur (voir Chapitre VII, Annexe 5).

L'angle entre les lignes de connexion du point de départ et le centre du cercle, ainsi qu'entre le centre du cercle et le milieu du carré, doit être de 90°. Voir figures de l'exercice 6 de la classe 3.

Les bordures du carré ainsi que la circonférence du cercle doivent être situées à au moins 3 m environ des bordures de l'anneau.

Il convient de veiller à ce qu'aucune double manipulation ne soit possible, notamment dans les compétitions de rang, telles que les compétitions de championnat.

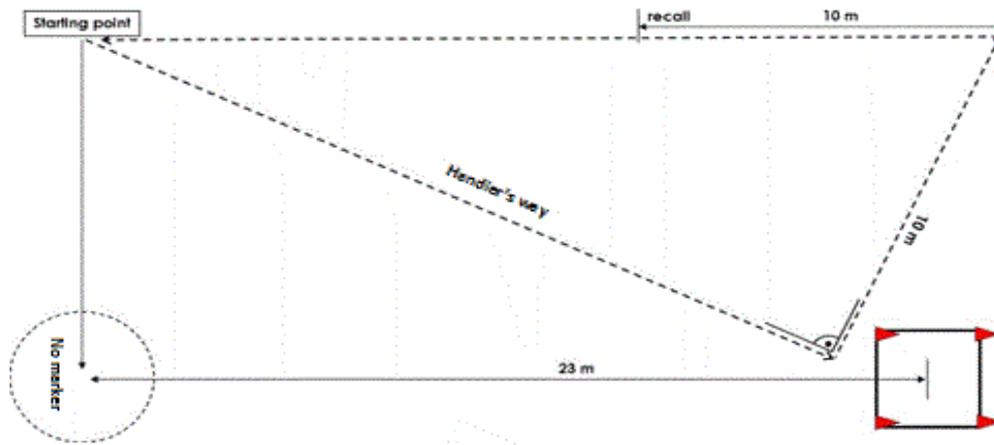


Figure 1 :

Exercice 3.6 : Voir le chapitre VII, annexe 5, pour plus de détails sur la composition du carré.

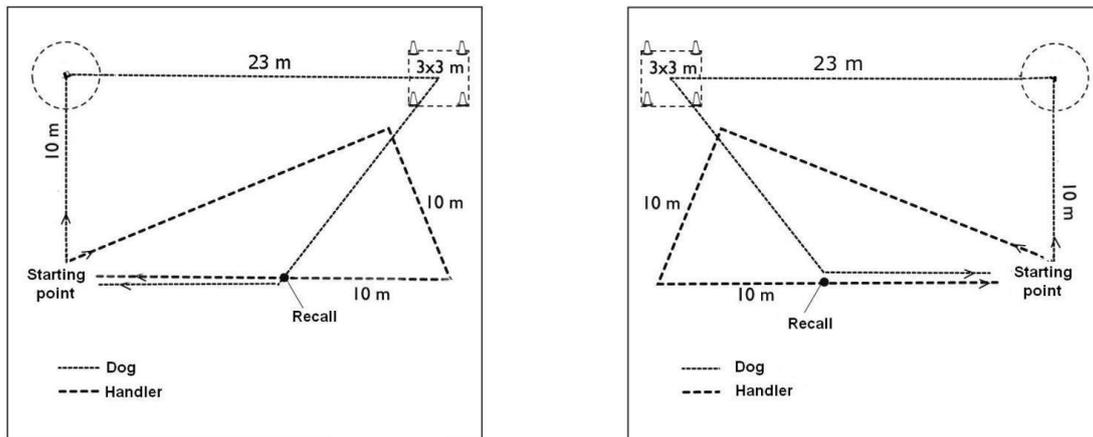


Figure 2 : Exercice 3.6 : Aménagement et itinéraires pédestres

Performance:

Avant de commencer l'exercice, le manieur doit informer le juge s'il ordonnera au chien d'abord de se lever, puis de se coucher dans le carré, ou de se coucher directement dans le carré.

Le manieur envoie le chien dans le cercle et lui ordonne de se tenir à l'intérieur du cercle. Depuis le cercle, le chien est envoyé vers un carré/une boîte et on lui ordonne de s'allonger à l'intérieur du carré ou on lui ordonne de se lever puis de se coucher. Le manieur marche vers le chien et après s'être retourné deux fois, le manieur rappelle le chien du box et il marche vers le point de départ et s'arrête.

Le chien doit suivre les ordres, par exemple, si un ordre de stand est donné dans le cercle et si un ordre de stand est donné dans le carré, ils doivent être obéis, et si l'ordre de descendre dans le carré est donné directement, le down doit être immédiat. Vice versa, le chien ne doit pas s'arrêter ou descendre sans les ordres spécifiques. La note est supprimée si le chien agit de son propre chef.

Lorsque le manieur a ordonné au chien de se rendre au cercle et lui a ordonné de se lever, selon la position du chien, le manieur peut choisir d'envoyer le chien au box ou de corriger la position du chien en le redirigeant si le chien n'est pas entièrement à l'intérieur du cercle.

Si le chien se trouve à la limite, le manieur peut envoyer le chien au box, mais la note sera supprimée. Le manieur peut également décider de rediriger le chien vers le cercle, s'il se trouve à la limite. C'est le choix du gestionnaire.

Si le chien est complètement à l'extérieur du cercle, il doit être redirigé vers le cercle (au moins un pied à l'intérieur), sinon l'exercice est raté (= 0).

Après que le chien soit resté debout environ 3 à 4 secondes (à l'intérieur du cercle ou sur la ligne limite), le manieur dirige, sur instruction du steward, le chien vers le carré de 3 mx 3 m.

Si le manieur a l'intention de rediriger le chien vers le cercle, il doit commencer la redirection avant l'instruction du commissaire d'ordonner au chien de se diriger vers le carré, c'est-à-dire avant environ 3 à 4 secondes. est expiré.

Le chien doit se déplacer en ligne droite vers le cercle et vers le carré et doit entrer dans le carré par l'avant.

Lorsque le chien atteint le carré, le manieur lui ordonne soit de se lever puis de se coucher, soit directement de se coucher. Si on ordonne au chien de se lever, la position debout doit être claire et stable et durer environ 3 secondes. avant que la commande vers le bas ne soit donnée. Le manieur donne les ordres de se lever et/ou de descendre de manière indépendante.

Si le chien s'arrête en route vers le carré, à proximité du carré ou à la limite, sur ordre ou indépendamment, il doit être redirigé vers le carré. Un nouvel ordre de stand doit être donné dans la case précédant l'ordre de descente, ou l'ordre de descente directe doit être donné.

Lorsqu'on le lui dit, le maître se dirige vers le chien. Lorsque le manieur a atteint une distance d'environ 2 m du chien (le manieur n'est cependant pas dirigé vers le carré), il lui est demandé de se retourner (90^e), et après env. 10 m pour faire demi-tour et marcher vers le point de départ. Après encore 10 m, le conducteur doit rappeler le chien tout en continuant à marcher vers le point de départ. Arrivé au point de départ, le conducteur est invité à s'arrêter.

Pour éviter une réduction pour les commandements supplémentaires, le manieur ne doit pas utiliser plus de six commandements au cours de cet exercice, l'un des six commandements étant un commandement de se tenir dans le carré. Alternativement, le conducteur peut ordonner directement au chien de se coucher et ainsi utiliser seulement cinq ordres.

Les signaux manuels peuvent être combinés avec des commandes vocales lorsque le chien est à distance. Le rappel

de la boîte peut être accompagné d'une courte rotation de la tête du manieur.

Toutes les autres commandes, à l'exception des commandes se lever, se coucher et rediriger, nécessitent l'autorisation du steward.

Instructions pour juger:

La volonté du chien de suivre les directions et les ordres, son rythme et ses itinéraires droits doit être souligné.

Montrer au chien des directions (par exemple le cercle ou le carré) ou toucher le chien au point de départ (même avant le début de l'exercice) entraînera l'échec de l'exercice. Un « contact de la main » est autorisé avant le départ, mais cela signifie que le chien touche le conducteur et non l'inverse, et cela ne peut donner aucune impression de montrer des lieux ou des directions (voir directives générales § 20 & 53).

Si le manieur bouge (fait des pas dans n'importe quelle direction) tout en donnant les commandes, l'exercice est un échec (= 0). S'il y a une action excessive (langage corporel) de la part du manieur, pas plus de 8 ne devraient être donnés.

Les signaux manuels ne sont autorisés que si le chien est dirigé/redirigé. Un signal de la main donné lorsque le chien est à côté du conducteur enlève la note (-2).

Si le chien bouge lentement ou très lentement, seulement 6 à 7 environ doivent être donnés.

Si le chien agit tout seul, la note est abaissée. Si le chien s'arrête en route vers le box, ou si le chien s'arrête ou se couche sans ordre dans le box, la note doit être diminuée de 3.

La note est abandonnée si le conducteur utilise plus de six commandes (y compris la commande debout)/plus de cinq commandes (directement vers le bas). La baisse de note pour les ordres de direction/redirection supplémentaires dépend de leur force/intensité et de la volonté du chien d'obéir aux ordres et donc la déduction peut être de 1 à 2/ordre.

Le cercle

En fonction de la position du chien après l'ordre d'arrêt (à l'extérieur/en bordure/à l'intérieur), le manieur peut soit rediriger le chien vers le cercle, soit l'envoyer vers le carré.

Si le chien est complètement à l'extérieur du cercle, le rediriger vers le cercle est obligatoire (au moins un pied à l'intérieur).

Si le chien se trouve à la limite, la redirection est facultative :

- Si le chien est complètement à l'intérieur du cercle, la note n'est pas diminuée en raison de l'emplacement.
- Si le chien se tient à la limite du cercle, la note est réduite de $\frac{1}{2}$ à 3, selon sur l'emplacement du chien.
- Trois pattes à l'intérieur, max 9.
- Trois pattes à l'extérieur (une seule patte à l'intérieur), max 7. Le manieur peut rediriger le chien, et si le chien obéit et est complètement à l'intérieur du cercle, seules 2 notes sont abandonnées : une pour la redirection et une pour l'ordre d'arrêt.
- Si le chien est complètement à l'extérieur, le manieur doit rediriger le chien vers le cercle. Si la redirection réussit avec une commande de direction et une commande de position, la note est réduite de 2.

Si une deuxième commande de redirection et une commande d'arrêt doivent être données, la note est réduite de 2 autres notes.

- Un chien qui prend une position assise ou couchée à l'intérieur du cercle (sur ordre) ne devrait pas recevoir plus de 8. S'il a agi seul, pas plus de 7 ne devrait être attribué.
- Si le chien s'assoit ou descend en dehors du cercle, l'exercice est raté.
- Si le chien s'assoit ou descend sur la limite, il doit être redirigé vers l'intérieur du cercle, pas plus de 6 peuvent être attribués.

La place

Si le chien entre dans le carré par le côté ou par l'arrière, la note est réduite de $\frac{1}{2}$ – 1).

Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du carré, il ne peut pas être redirigé et l'exercice est raté (= 0). Pour obtenir la note de passage, le chien doit être entièrement à l'intérieur du carré. Il n'est toutefois pas nécessaire que la queue se trouve à l'intérieur de la bordure.

Si le chien est arrêté sur ordre et qu'il s'arrête à proximité du carré ou à la limite et que le chien doit être redirigé vers le carré, un nouvel ordre de stand doit être donné dans le carré avant l'ordre

de descente, à condition que l'exercice ait été destiné à inclure un stand avant la commande vers le bas. La baisse est de 2 notes si les réponses du chien sont rapides et les positions claires.

Si un chien qui est commandé directement vers le bas doit être arrêté (par exemple, à l'extérieur du carré) pour être redirigé vers le carré, la chute est également de 2 notes pour la position supplémentaire et l'ordre de redirection qui a été donné.

Si le chien prend une mauvaise position (sur commande) dans le carré, la note est diminuée de 2, et si la position debout n'est pas claire et stable ou si elle est trop courte, la note est déduite de 1 à 2.

Si le chien prend une mauvaise position en agissant de lui-même, la note est diminuée de 3.

L'exercice est raté (= 0), si le chien se lève pour s'asseoir ou se lever avant le deuxième tour du manieur. Si le chien se lève (pour s'asseoir ou se tenir debout) après le deuxième tour du manieur avant son rappel, un maximum de 7 pourra être attribué. Si le chien bouge/rampe dans le carré sans se lever, 2 à 3 notes sont déduites. S'il se déplace et franchit la frontière avant l'ordre de rappel du steward, l'exercice est un échec (= 0). Toutefois, si le chien anticipe l'ordre de rappel et démarre juste un peu avant l'ordre du manieur, par exemple lorsque le commissaire donne l'ordre de rappeler le chien, la note est réduite de 2 à 3.

Un deuxième rappel, un deuxième stand (à la fois dans le cercle et dans le carré), ou un deuxième ordre vers le bas, fait chuter la note de 2/commande. L'exercice est raté (= 0), si même un de ces commandements a été donné une troisième fois **ou bien le chien n'est pas descendu sur la place.**

EXERCICE 3.7

Récupération dirigée

[Coeff. 3]

Commandes :
- ("Tous")

« En avant » – « Debout » – « **Droite/Gauche/Milieu/Récupérer** » - "Libérer»

Signaux manuels simultanés (**une main**) sont autorisés en plus des commandes vocales sur les commandes dirigeantes. Pour l'haltère du milieu, les deux mains peuvent être utilisées en les joignant devant et en pointant vers lui. Un petit signe de tête est également autorisé.

Description:

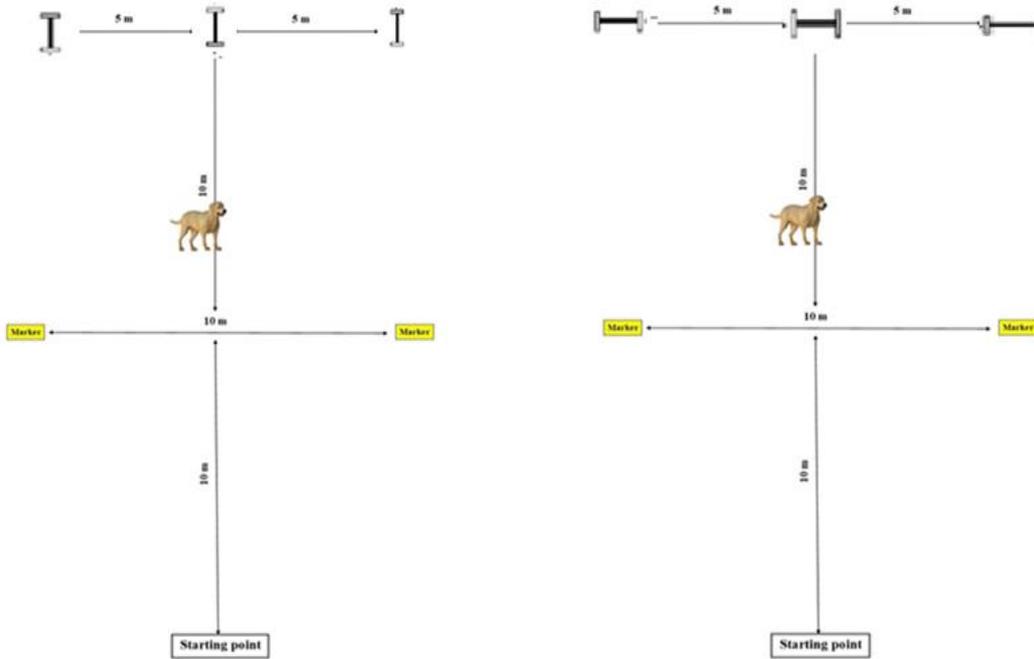
Trois haltères en bois sont placés en rangée à environ 5 m les uns des autres afin qu'ils soient facilement visibles. L'haltère à récupérer est déterminé par un tirage au sort fermé. L'haltère à récupérer peut être l'haltère de gauche, celui du milieu ou celui de droite.

Le point de départ se situe à environ 20 m de l'haltère du milieu. **La position de l'haltère du milieu doit être clairement marquée soit au sol au point de départ, soit sur un mur/clôture éloigné dans la ligne entre le point de départ et l'haltère du milieu, afin que les manieurs puissent se positionner correctement pour l'exercice.**

Un segment de ligne imaginaire est formé, parallèle à la ligne d'haltères à environ 10 m du point de départ, et 10 m de la rangée d'haltères. Le segment de ligne imaginaire est indiqué par 2 petites marques espacées d'au moins 10 mètres l'une de l'autre (avec de courts morceaux de ruban adhésif visibles (10 à 20 cm), de la craie, des petits cônes ou demi-sphères, des morceaux de tuyaux ou de tubes (10 à 20 cm), etc.). Les marques doivent être visibles pour le juge et le

manieur, mais pas de manière à déranger le chien ou à être visibles pour le chien.

Le commissaire place les trois haltères. Ils sont toujours placés dans le même ordre (de gauche à droite ou de droite à gauche) et dans la même position (horizontale ou verticale) pour tous les concurrents de la compétition/Classe 3. Les haltères doivent être placés à au moins 3 m des bordures. de la bague. Voir la figure ci-dessous.



Chiffre: *Exercice 3.7 – Les haltères peuvent être placés verticalement ou horizontalement et doivent être placés à au moins 3 m des limites du ring.*

Performance:

Le conducteur et le chien se placent au point de départ, face à l'haltère du milieu, à une distance de 20 mètres. Le début de l'exercice est annoncé. Le commissaire marche pour placer les haltères comme décrit, pour tous les concurrents dans la même direction. Le manieur envoie le chien vers l'haltère du milieu et, après avoir franchi le segment de ligne de 10 mètres, lui ordonne de se lever. Le manieur peut donner l'ordre de se lever à tout moment une fois que le chien a franchi la ligne des 10 mètres. Le chien doit s'arrêter avant d'avoir dépassé la ligne d'haltères. Si le chien s'arrête avant le segment de ligne de 10 mètres, il doit être redirigé pour passer le segment de ligne. Cela fait baisser la note.

Lorsque le chien est arrêté et debout (~ 3 secondes), le conducteur est informé quel haltère (gauche, milieu ou droite) doit être récupéré (« gauche/milieu/droite commande »). Le chien doit récupérer et lancer l'haltère correctement. La commande directrice du gestionnaire (gauche/milieu/droite) et la commande de récupération doivent se suivre sans interruption entre les deux, ainsi une commande de récupération tardive sera interprétée comme une deuxième commande.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de rapporter, de suivre les ordres directifs et l'ordre d'arrêt, le rythme du chien, de courir raisonnablement droit avant l'ordre d'arrêt et d'emprunter le chemin le plus court jusqu'au bon haltère.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec de l'exercice (= 0) (voir directives générales § 20 & 53, toucher de la main).

Le chien doit montrer une vitesse bonne et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent/réticent fera baisser la note (1 à 5). La race/structure du chien doit être prise en compte pour juger de la vitesse.

Si le chien anticipe les ordres, les notes de 1 à 3 doivent être abaissées. S'il agit de manière indépendante, la note est diminuée de 3.

Pour obtenir la note de passage pour cet exercice, le chien doit se placer entre la ligne imaginaire et l'haltère central (il doit avoir franchi la ligne des 10 m), avant d'être envoyé en récupération.

Si le chien s'arrête tout seul, un maximum de 7 points peut être attribué.

Si le chien reçoit l'ordre de s'arrêter et doit être redirigé, un maximum de 8 peut être attribué. Si le chien est arrêté trop tôt et doit être redirigé pour franchir le segment de ligne de 10 m, un maximum de 8 points peut être attribué.

Un chien qui prend une mauvaise position, change de position ou bouge après l'ordre d'arrêt (plus d'une longueur de corps), avant de s'arrêter, ne peut pas obtenir plus de 8.

Si le chien a besoin d'environ trois longueurs de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 peuvent être attribuées. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est raté (= 0).

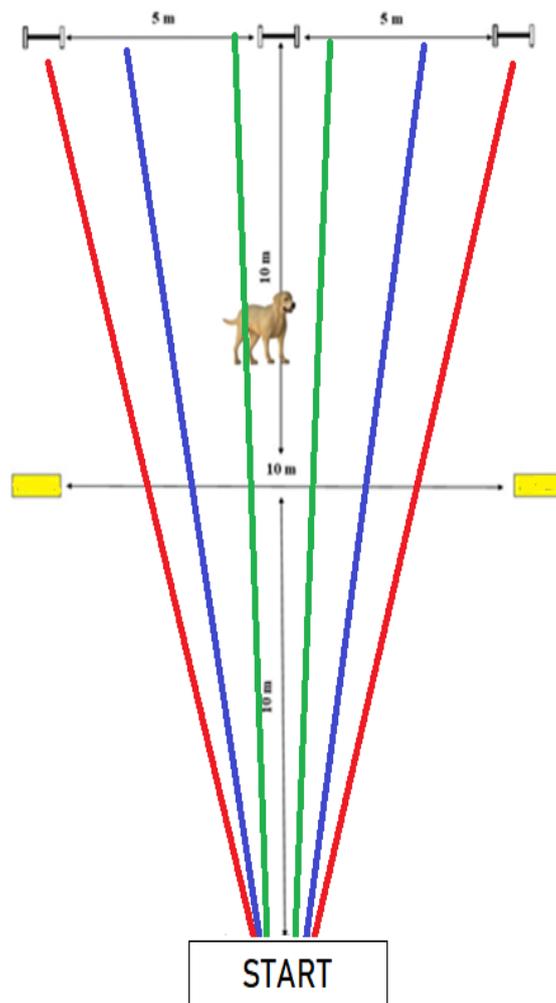
Le chien doit rester dans sa position (debout) jusqu'à ce que le manieur lui ordonne de rapporter. Si le chien démarre trop tôt après l'arrêt, la note doit être abaissée de 2 à 3. Cela peut même faire échouer l'exercice si le départ est donné très tôt, par exemple avant l'ordre du commissaire.

Si le chien bouge clairement de plus d'une longueur de corps environ par rapport à sa position debout, après s'être arrêté une fois, avant l'ordre de direction/ordre de récupération, l'exercice est un échec (= 0).

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais haltère et est arrêté et redirigé vers le bon haltère et que le chien apporte le bon haltère, pas plus de 7 ne peuvent être attribués. Si le chien est redirigé dans la mauvaise direction sans s'arrêter, 1 à 2 notes doivent être abandonnées.

La réduction pour les ordres de direction/redirection supplémentaires dépend de leur force et de la volonté du chien d'obéir aux ordres. Il peut s'agir de 1 à 2 grades/commande. La déduction pour les autres commandes supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

Si le parcours du chien n'est pas raisonnablement droit, la note est réduite de ½ à 2.



Chiffre:

Exercice 3.7 – Les itinéraires du chien. L'espace vert représente un bon itinéraire, la zone bleue entraîne une baisse de ½ à 1 note et la zone de lecture une baisse de 1 à 1½ note. S'il y a de l'incertitude, un tissage ou une forte concentration dans une très mauvaise direction, la baisse peut aller jusqu'à 1½–2.

L'exercice est un échec (= 0), si le chien dépasse la ligne d'haltères avant qu'on lui ordonne de rapporter.

c'est-à-dire en raison d'un arrêt tardif sur commande ou d'une désobéissance à la commande d'arrêt.

L'exercice est raté (= 0) si le chien ramasse le mauvais haltère ou s'il ne lâche pas l'haltère.

Pour laisser tomber l'haltère et mâcher ou mordre l'haltère, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 3.8 Envoyez autour des cônes/un baril, arrêter, récupérer et sauter [Coeff. 4]

Commandes : « Autour » – « Debout / Assis / Couché » – « **Droite/Gauche/Récupérer** » – (« Sauter ») – « Relâcher » – (« Talon »)

Un signal manuel simultané (**une main**) peut être utilisé si le chien doit être redirigé et pour la commande de direction (gauche/droite) vers l'haltère. Aucun signal manuel n'est autorisé pour la commande de saut. Pour la commande d'arrêt **une main ou** les deux mains peuvent être utilisées.

Description:

Avant le début de la compétition, le juge indiquera la position (debout/assis/couché) que le chien doit prendre pour retourner vers le manieur. La situation est la même pour tous les concurrents de la compétition.

Deux obstacles (**les deux** ouverts avec un bar) sont placés à environ 5 m les uns des autres. La hauteur des haies doit être ajustée approximativement à la hauteur du chien au garrot mais ne doit pas dépasser 60 cm. Un groupe de cônes (3 à 6) ou un tonneau sont placés à une distance d'environ 15 m du segment de ligne imaginaire reliant les haies.

Le déroulement de l'exercice est présenté dans la figure ci-dessous et la disposition des cônes est décrite au chapitre VII, annexe 4.1. Lors des compétitions de championnat, des compétitions internationales et des compétitions de rang, des cônes sont toujours utilisés.

Le chien ne peut pas voir la mise en place des cônes/tonneau et donc les cônes/tonneau doivent être placés avant que le manieur ne se tienne au point de départ.

Avant la compétition/classe ou l'exercice, le manieur (ou le commissaire ou le juge) doit tracer la direction (droite/gauche) dans laquelle le chien doit récupérer l'haltère et sauter la haie correspondante. Le tirage au sort peut également être effectué par ordinateur avant la compétition/classe. A ce stade, le manieur n'est pas informé de la direction qui a été tracée, alors que lorsque le chien a couru autour des cônes/tonneau et s'est arrêté dans la position (debout/assis/couché), le manieur sera informé de l'haltère (droite/gauche).) le chien doit récupérer et quel saut correspondant effectuer. Le steward dit « droite/gauche commande".

Les haltères doivent toujours être placés dans le même ordre (de droite à gauche ou de gauche à droite) lors d'une compétition, quel que soit l'haltère à apporter.

Le point de départ peut être choisi par le conducteur entre 5 et 7 mètres devant la ligne de liaison imaginaire entre les deux haies. Les haltères sont placés à 6 mètres des haies (voir figure).

Il devrait y avoir trois tailles différentes d'haltères en bois disponibles, adaptées à différentes races. Le poids du plus grand doit être de 450 g maximum. La taille des haltères doit être proportionnelle à la taille du chien, mais le manieur est libre de choisir la taille.

Les chiffres pour la construction recommandée de la haie se trouvent à la fin de ces lignes directrices au chapitre VII, annexe. 1.

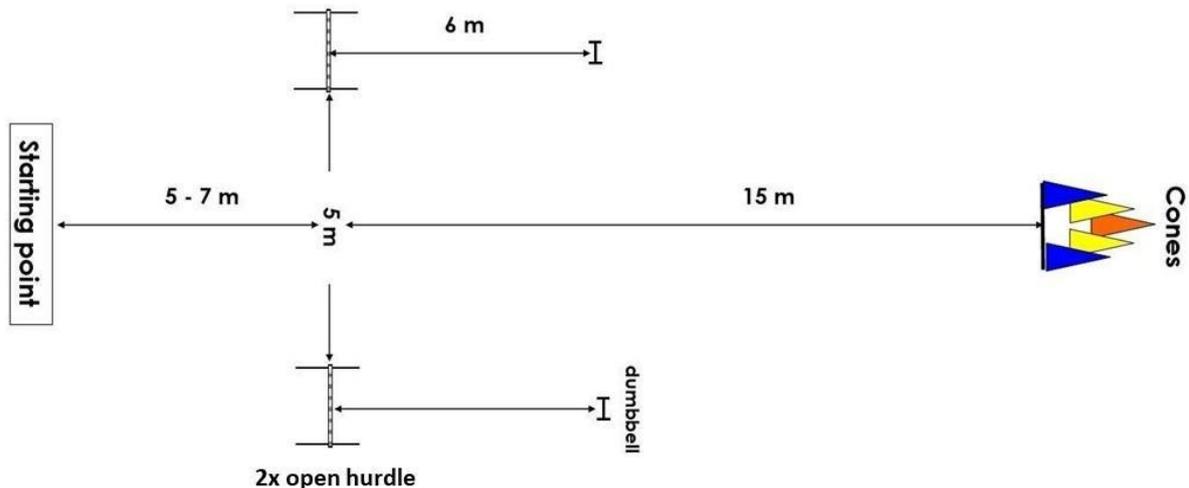


Figure 1 : *Exercice 3.8 – Les haltères ne peuvent être placés qu'horizontalement. Voir également le chapitre VII, annexe 4 pour les schémas des cônes et la figure 2 pour une description des itinéraires.*

Performance:

Le manieur se tient debout avec le chien en position au pied au point de départ, face aux cônes/tonneau. Le commissaire annonce le début de l'exercice et marche pour placer les haltères à environ 6 mètres derrière les haies. Sur instruction, le manieur envoie le chien courir autour des cônes/tonneau. Le chien doit laisser une distance distincte par rapport aux cônes et donc, l'idéal est de ne pas faire un tour serré (serré) autour des cônes/tonneau. Selon la race, des distances allant jusqu'à environ un demi-mètre pour les races de taille moyenne et jusqu'à un mètre pour les grandes races sont des distances appropriées.

Lorsque le chien est sur le chemin du retour et a clairement dépassé les cônes/tonneau d'au moins ~ 2 m, mais n'a pas dépassé la ligne imaginaire reliant les haltères, le manieur ordonne (de manière indépendante) au chien de s'arrêter dans la position qui a été déterminée par le juge. Une commande vocale doit être utilisée, mais peut être accompagnée d'un signal manuel simultané.

Pendant l'arrêt (environ 3 secondes), le steward informe le manieur de la direction qui a été tracée et lui demande d'ordonner au chien de récupérer le bon haltère, de sauter la bonne haie correspondante et de revenir en position au pied. Le chien ne doit démarrer qu'après l'ordre du manieur. L'instruction du commissaire est "**gauche/droite**" et « commandement ».

Ainsi,

le manieur doit attendre que le steward dise « commande » avant d'envoyer/de commander le

chien. Le manieur est autorisé à donner un ordre de saut immédiatement après que le chien ait ramassé l'haltère, mais sans signe de la main. **est autorisé** pour la commande de saut.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de suivre les ordres et les directions, sur son rythme et sur le fait qu'il emprunte un chemin raisonnablement court, tout en laissant une distance appropriée par rapport aux cônes/tonneau. Une symétrie raisonnable et une concentration sur la ligne médiane ou sur le conducteur lors du retour (avant l'arrêt) sont également valorisées. Le chien peut courir dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse autour des cônes/baril.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ entraînera l'échec de l'exercice (voir directives générales § 20 & 53, toucher de la main).

Le chien doit montrer une vitesse bonne et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent/réticent fera baisser la note (1 à 5). La race/structure du chien doit être prise en compte lors du jugement de la vitesse et du jugement de l'arrêt (voir classe 3, exercice 5 pour les arrêts) ainsi que lors du jugement de la distance aux cônes/tonneau.

Si le chien anticipe les ordres, les notes de 1 à 3 doivent être abaissées. S'il agit de manière indépendante, la note est déduite de 3. Si le chien s'arrête tout seul, un maximum de 7 peut être attribué.

Si le chien revient ou s'arrête avant d'avoir atteint les cônes/tonneau, il doit être redirigé pour faire le tour des cônes/tonneau. La baisse de note est de 3, à condition que le chien tourne autour des cônes/du canon sur un seul ordre de redirection. Ainsi, 7 peut être attribué si l'exercice est parfait dans tous les autres aspects.

L'exercice est raté (= 0) si le chien saute une haie en se dirigeant vers les cônes ou s'il ne tourne pas autour des cônes/tonneau.

Après avoir dépassé les cônes, si le chien s'arrête de lui-même (sans ordre, clairement trop tôt), il doit être rappelé et arrêté à nouveau. Pas plus de 7 peuvent être attribués.

Si le conducteur arrête le chien trop tôt, mais de manière à ce qu'il ait clairement dépassé le cône (au moins un mètre), la note est abaissée de 2.

Lors de l'évaluation de l'arrêt, la volonté d'obéir à l'ordre d'arrêt est valorisée. C'est au gestionnaire de décider quand donner la commande d'arrêt. Toutefois, cela ne doit pas se faire avant que le chien n'ait dépassé les cônes d'au moins environ 2 mètres.

Un chien qui prend une mauvaise position ou qui bouge après l'ordre d'arrêt (plus d'une longueur de corps) avant de s'arrêter ne peut pas en obtenir plus de 8.

Le chien doit rester dans sa position (debout/assis/couché) jusqu'à ce que le manieur continue. Si le chien démarre trop tôt après l'arrêt, la note doit être abaissée de 2 à 3. Cela peut même faire échouer l'exercice si le départ est donné très tôt, par exemple avant l'ordre du commissaire.

Si le chien bouge clairement de plus d'une longueur de corps environ par rapport à sa position (debout/assis/couché), après s'être arrêté une fois, avant l'ordre de direction/ordre de récupération, l'exercice est un échec (= 0).

Si le chien a besoin d'environ trois longueurs de corps pour s'arrêter, pas plus de 7 peuvent être attribuées. Si le chien ne s'arrête pas, l'exercice est raté (= 0).

Si le chien se dirige clairement vers le mauvais haltère/obstacle et est arrêté et redirigé avec succès vers le bon, 3 notes doivent être abandonnées. Si le chien est redirigé avec succès dans une mauvaise direction sans arrêt, 1 à 2 notes doivent être déduites.

La réduction pour les ordres de direction/redirection supplémentaires dépend de leur force et de la volonté du chien d'obéir aux ordres. Il peut s'agir de 1 à 2 grades/commande. La déduction pour les autres commandes supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

Si le parcours du chien est très proche des cônes/tonneau ou s'il n'est pas raisonnablement direct et symétrique, la note devrait être réduite de ½ à 2.

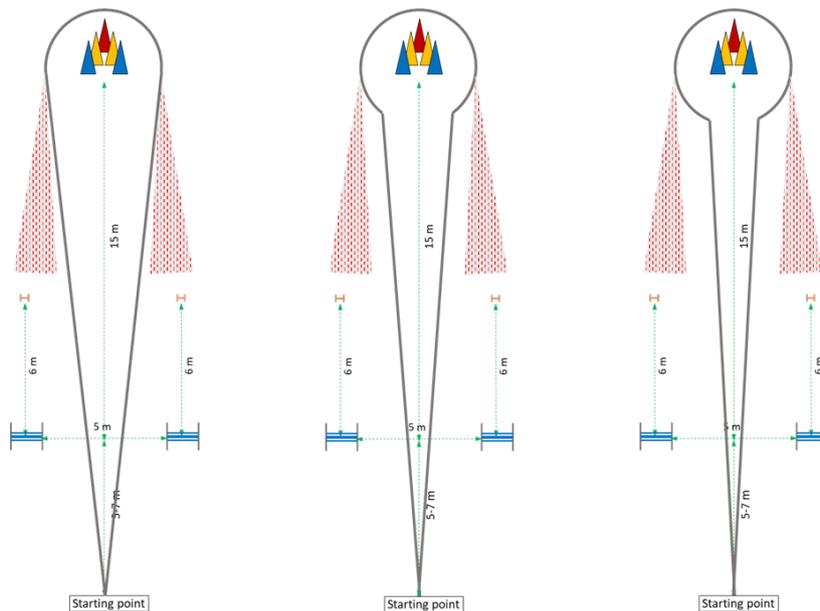


Figure 2 : Figures de bons parcours du chien. Tous les itinéraires sont également bons. Une symétrie et une distance raisonnables par rapport aux cônes sont souhaitables, ainsi qu'une concentration sur la ligne médiane ou sur le manieur avant l'arrêt. **Une distance trop étroite serait inférieure à 5 à 10 cm pour les chiens de taille moyenne.**

La zone grisée (des deux côtés du dessin, car le chien peut faire le tour des cônes dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse) montre une concentration sur la haie/l'haltère droite/gauche et n'est pas idéale. La baisse est de ½ à 1 pour une légère concentration sur l'un des haies/haltères ou de 1 à 2 pour une très forte concentration sur l'un des haies/haltères.

Si le chien touche ou entre en collision avec un ou plusieurs cônes ou le canon, 1 à 3 notes sont déduites, en fonction de la force/intensité de la collision. Si le chien renverse un ou plusieurs cônes (tonneau), 2 à 3 notes sont déduites. Si le chien court entre les cônes, un maximum de 7 points doit être attribué.

Si le chien touche la haie **ou laisse tomber la barre de l'obstacle ouvert** lors du saut, la note doit être déduite de 2.

Échec à l'exercice (= 0) :

- Le chien saute un obstacle sur le chemin vers les cônes/tonneau,
- Le chien a besoin d'un deuxième ordre de redirection (troisième ordre) pour faire le tour du cônes/baril, c'est-à-dire une troisième commande « autour »,
- Le manieur donne l'ordre d'arrêt (debout-assis-vers le bas) trop tôt, c'est-à-dire lorsque le chien est encore à côté des cônes/tonneau,
- Le chien ne s'arrête pas sur commande,
- Le chien passe les lignes de liaison des haltères sans avoir ramassé le bon haltère,
- Le chien ramasse le mauvais haltère ou ne lâche pas l'haltère sur commande,
- Le chien ne saute pas la haie ou saute la mauvaise haie,
- Le chien s'appuie sur la haie,
- L'obstacle tombe,
- Le conducteur montre les directions au chien ou touche le chien au point de départ (voir directives générales §20 & 53).

Pour laisser tomber l'haltère et pour mâcher ou mordre l'haltère, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 3.9 Discrimination et récupération des odeurs [Coeff. 3]

Commandes: (« Rester »/« Talon ») - ("**Tous**") - « Rechercher » – « Libérer » – (« Talon »)

Performance:

Le conducteur se place au point de départ avec le chien en position au pied et le commissaire annonce le début de l'exercice et remet au conducteur un objet de récupération en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), préalablement marqué d'une pièce d'identification. Un crayon ou un stylo à bille doit être utilisé, pas par ex. un feutre, un marqueur, un marqueur magique, etc. Le manieur peut garder l'objet marqué dans ses mains pendant environ 5 secondes. Le chien n'est pas autorisé à toucher ou à sentir l'objet à ce stade. Le steward dit au conducteur de remettre l'objet et de faire demi-tour. Le manieur décide si le chien voit ou non quand les objets sont placés. Les commandes au pied ou au pied sont autorisées.

Le commissaire marche pour déposer l'objet du conducteur, sans le toucher, ainsi que 5 à 7 objets en bois similaires/identiques au sol à une distance d'environ 10 mètres du conducteur. L'intendant place les cinq à sept (5-7) autres objets à la main et les touche ainsi. Les objets doivent être placés selon le même motif pour tous les concurrents de la compétition et à environ 25 cm les uns des autres. La position de l'objet du manieur doit varier d'un concurrent à l'autre. Il n'y a aucune restriction quant au placement de l'objet du gestionnaire dans le modèle choisi. Voir les suggestions de modèles au chapitre VII, annexe 2.

Il est alors demandé au manieur de se retourner et d'ordonner au chien de récupérer l'objet marqué. Le chien doit trouver l'objet du manieur, le récupérer et le remettre au manieur conformément aux directives générales.

Le chien doit être autorisé à travailler environ une demi-minute, si le travail est actif et axé sur un objectif. Chaque concurrent doit avoir de nouveaux objets.

Instructions pour juger:

L'accent doit être mis sur la volonté du chien de travailler sur l'efficacité et le rythme. L'exercice est un échec (= 0), si le chien est autorisé à sentir ou à toucher l'objet au début de l'exercice avant qu'il ne soit rendu au steward, si des ordres sont donnés lorsque le chien est près des objets et si le chien ramasse le mauvais objet.

Les points ne sont pas perdus si le chien renifle les objets ou touche très légèrement les objets en cherchant le bon.

La note est abandonnée si le chien pousse/déplace/pique le(s) objet(s) ou s'il doit s'assurer plusieurs fois du bon objet. La baisse est de $\frac{1}{2}$ – 1 pour un mouvement ou un coup de pousse. Toutefois, une brève vérification ne fait pas nécessairement chuter la note, à condition que le travail soit systématique et efficace.

Pour laisser tomber l'objet et pour mâcher ou mordre l'objet, consultez les directives générales pour juger les exercices.

EXERCICE 3.10 Contrôle à distance

[Coeff. 4]

Commandes : « En bas » – (« Rester ») – **2x** [« Assis »/« Debout »/« Couché »] – « Assis »

Des signaux manuels simultanés sont autorisés en plus des commandes vocales lors des changements de position. Une ou deux mains peuvent être utilisées.

Performance:

Le chien doit changer de position 6 fois (assis/debout/couché) selon les ordres du manieur. et reste à sa place d'origine.

Le point de départ se situe entre deux balises distantes d'environ 1 m. Une ligne imaginaire reliant les deux marqueurs forme une frontière. Le conducteur ordonne à son chien, lorsqu'il lui est demandé, de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire (limite) afin que la ligne imaginaire forme une tangente.

Le conducteur laisse le chien et se dirige vers un endroit assigné à env. 15 m du chien et se retourne pour faire face au chien. Chaque position doit être effectuée deux fois et la dernière commande pour changer de position doit être vers le bas. L'ordre de prise des positions peut varier mais doit être le même pour tous les concurrents.

Le commissaire indique au conducteur dans quel ordre le chien doit changer de position, par des signes écrits ou des dessins, ou par un panneau d'affichage électrique. Le steward doit se tenir à environ 3 à 5 mètres du chien et de manière à ce qu'il ne puisse pas voir le chien lorsqu'il affiche les instructions de changement de position. Le steward doit changer le panneau toutes les 3 secondes environ.

Le gestionnaire doit utiliser des commandes vocales. Lorsque le conducteur est éloigné du chien, il peut accompagner les commandes vocales de signaux manuels, mais ceux-ci doivent être courts et utilisés simultanément aux commandes vocales. Après le dernier ordre « couché », le manieur revient vers le chien et lui ordonne (sur instruction du steward) de s'asseoir.

Instructions pour juger :

L'accent doit être mis sur la vitesse à laquelle les positions sont modifiées, la clarté des positions, la qualité de leur tenue et l'ampleur des mouvements du chien.

Si le chien bouge plus que la longueur totale de son corps depuis le point de départ (dans n'importe quelle direction), l'exercice est un échec (= 0). Si le chien bouge d'une longueur de corps, il ne peut pas obtenir plus de 5. Pour évaluer la distance de mouvement, toutes les distances parcourues sont additionnées (d'avant en arrière, latéralement, etc.).

Si le chien manque une position sur six, pas plus de 7 ne doivent être attribués. Si le chien manque deux positions, l'exercice est raté (= 0). De plus, si le chien saute par-dessus une position et prend la position suivante à la place, l'exercice est un échec (= 0).

Le chien doit changer de position au moins 5 fois sur commande pour obtenir la note de passage. Un maximum de 8 peut être attribué si le chien a besoin une fois de deux commandes lors d'un changement de position. Désobéir à un deuxième commandement sur une position entraîne la perte de cette position. C'est-à-dire la première fois qu'un deuxième commandement est donné sur un poste, la note diminue de 2 et la ou les fois suivantes un poste nécessite un deuxième commandement, la baisse est de 1 pour le commandement supplémentaire.

Un troisième ordre peut être donné sur une position, si cela peut être fait dans le temps imparti, afin que le prochain changement de position puisse être effectué. Une position effectuée après une troisième commande est cependant une position manquée. Si le chien s'assoit avant le retour du manieur, il ne doit pas lui en donner plus de 8.

L'utilisation intensive de la voix, des signaux manuels exagérés ou durables et d'autres formes de langage corporel font baisser la note (voir règles générales).

Il est possible d'obtenir la note de passage pour cet exercice même si 3 ou 4 des positions ont été atteintes seulement après un commandement supplémentaire, à condition que les commandements supplémentaires soient obéis immédiatement et conduisent à des positions bonnes et claires, et que l'exercice se déroule autrement. bien exécuté selon la description.

Ce Règlement a été approuvé par le Comité Général de la FCI le 27 avril 2021.

Les changements en caractères gras et italiques ont été approuvés par le Comité Général de la FCI le 3 septembre 2024 à Amsterdam.

VII. APPENDICE

APPENDICE 1 Ouvrir obstacle

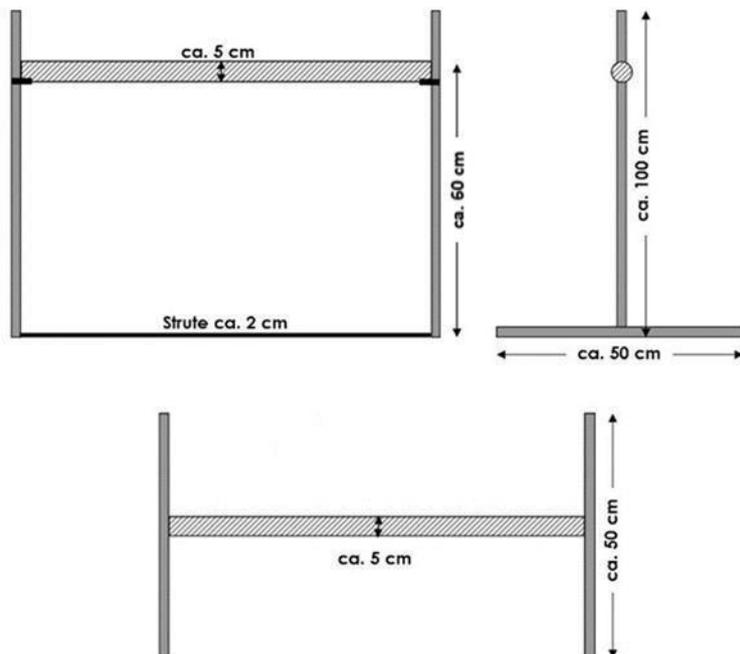
Figure des haies ouvertes de :

- Exercice 7 en classe 1,
- Exercice 9 en classe 2 et
- Exercice 8 en classe 3

La hauteur maximale pour les classes 1 et 2 est de 50 cm et pour la classe 3, la hauteur maximale est de 60 cm.

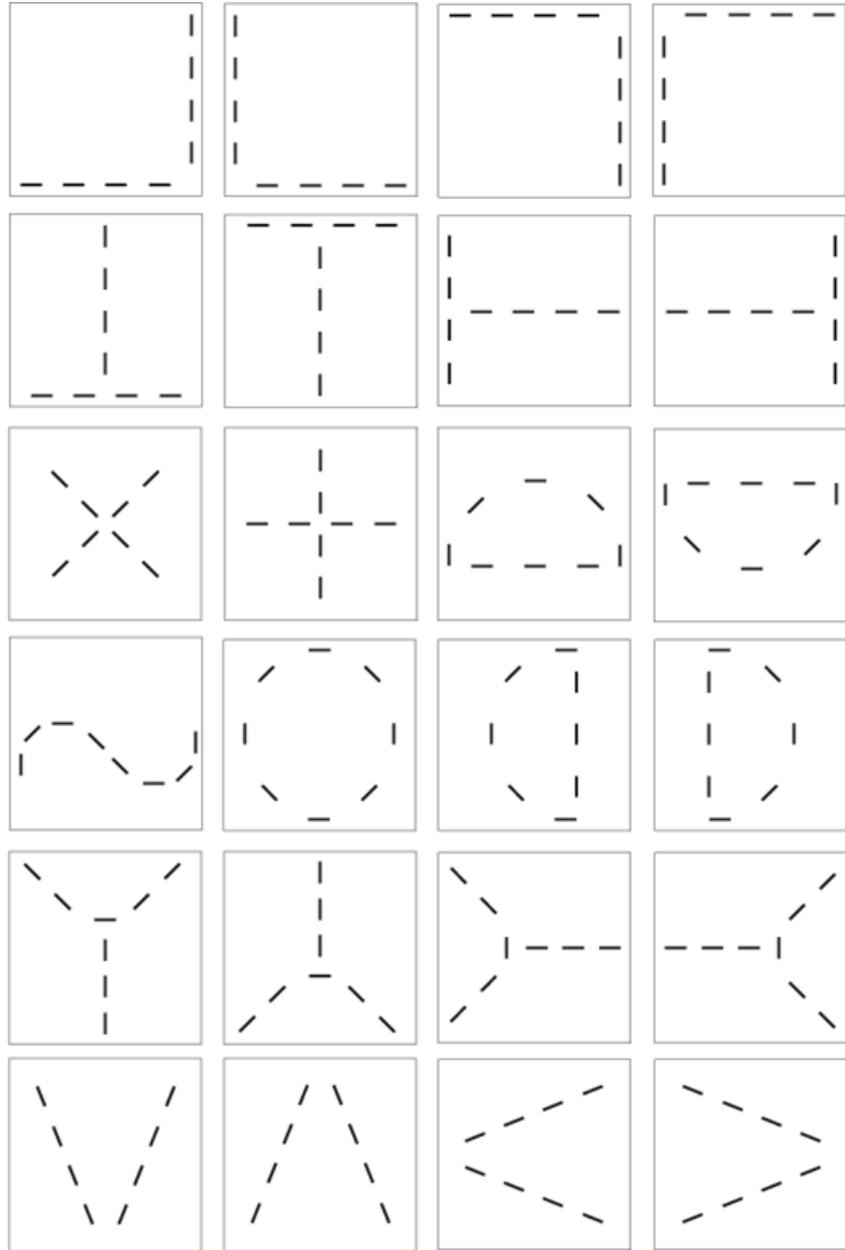
La barre repose librement, de sorte qu'elle peut descendre d'un côté ou de l'autre. Il peut y avoir une fine barre de connexion en bas, à une hauteur maximale de 2 cm du sol. Il est recommandé que les supports de la barre soient concaves, afin que le vent ne fasse pas tomber la barre facilement. Il ne devrait y avoir aucun support supplémentaire pour la barre, seulement ceux sur lesquels repose la barre. La longueur des pieds doit être d'au moins 0,5 mètre.

OPEN HURDLE

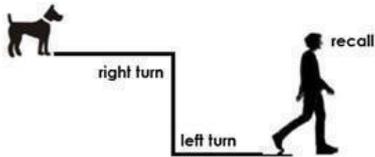


ANNEXE 2

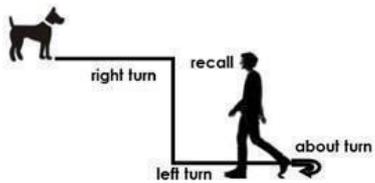
Quelques suggestions pour présenter les objets en discrimination olfactive en classe 3.



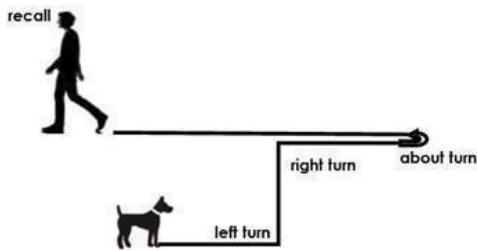
ANNEXE 3 Schémas pour les positions en marche et lignes directrices pour les ordres de l'intendant.



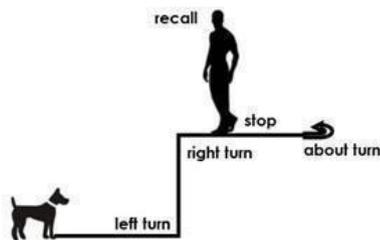
Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, right turn, left turn, call your dog.



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, right turn, left turn, about turn, call your dog.



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, about turn, call your dog.

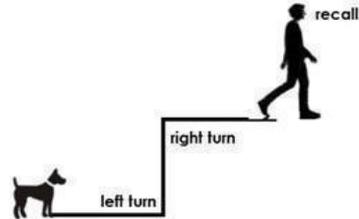


Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, about turn, stop, call your dog.

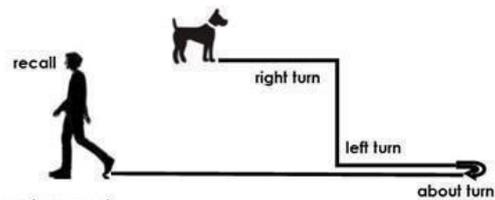


Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, stop, call your dog.

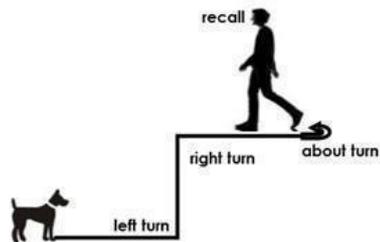
Ex 3.4



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, call your dog.



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, right turn, left turn, about turn, call your dog.



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, about turn, call your dog.



Stewards command:
 Exercise positions under march starts:
 normal pace forward, command, left turn, right turn, about turn, stop, call your dog.

Some examples for exercise 3.4

ANNEXE 4

Modèles pour le groupe de cônes dans les exercices 1.8, 2.9 et 3.8

Ce sont des suggestions pour ex 1.8, ex 2.9 et ex 3.8. Il est important que la demande de superficie soit satisfaite, c'est-à-dire que la largeur et la profondeur doivent être d'environ **60** à 80 cm. Les cônes peuvent être de couleur différente ou de la même couleur, mais le même motif de couleur doit être utilisé pour tous les concurrents de la même classe. Les cônes doivent être de la même hauteur.

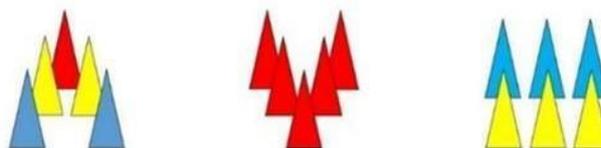
Dans toutes les compétitions de championnat, un groupe de cônes doit être utilisé. Un baril peut être utilisé dans les essais ordinaires.

La largeur et la profondeur du groupe de cônes doivent être d'environ **60** à 80 cm. La hauteur doit être de 40 à 50 cm.

En supposant que la base d'un cône mesure environ 25 cm x 25 cm, nous obtenons 75 cm en plaçant trois cônes côte à côte/l'un après l'autre. Cela laisse la possibilité d'avoir un espace d'environ 2 à 3 cm entre les cônes.

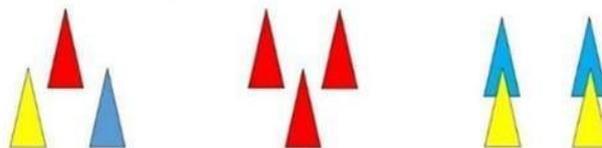
En plaçant deux cônes (quatre cônes formant un carré), l'espace entre les cônes peut être d'environ 20 cm.

Il est recommandé qu'en classe 1, les cônes soient rapprochés et donc d'utiliser plus de cônes, afin qu'il y ait moins de tentation de courir entre les cônes.



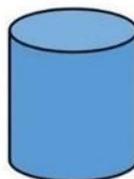
Patterns for the group of cones

The area of the cones should cover 0,4 – 0,5 m²,
the height of the cone approximately 40 - 50 cm



Alternatively barrel

Diameter of approximately 50 - 70 cm



ANNEXE 5

Détails pour composer le carré

Construire le carré et placer les bordures et les cônes du carré pour les exercices 1.5 & 2.5 & 3.6.

